

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



GRANDS REPORTAGES

Beaujolais, 1975

C'est la crise, sauf pour ces vigneron qui, du beaujolais nouveau, ont fait un événement p. 9



VILLES MUSIQUES

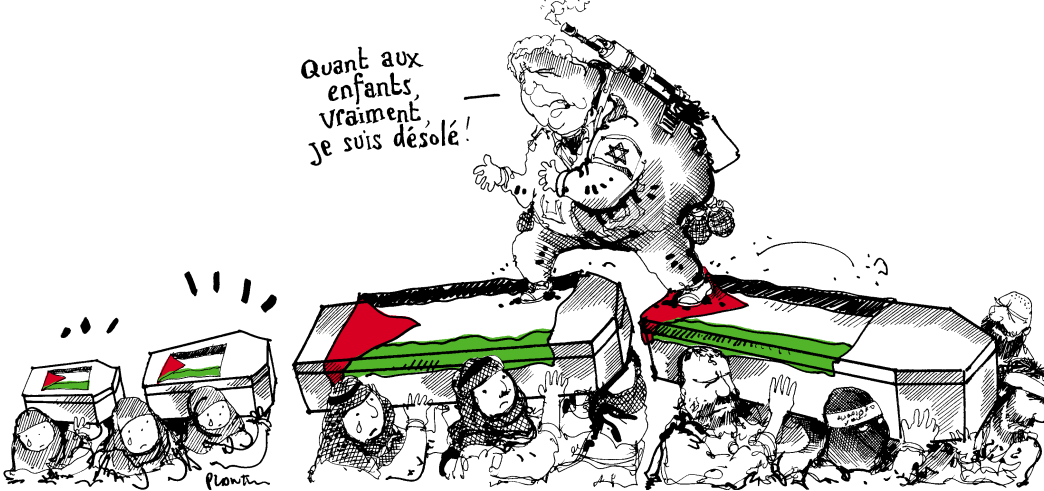
Jazz à Marciaç

Aménagement du territoire autour d'un festival, dans cette petite commune du Gers p. 8

Sharon accusé d'avoir bloqué la reprise du dialogue

Lundi à 22 heures, un début d'accord semblait possible. A minuit, un F16 bombardait un immeuble de Gaza

LE PRÉSIDENT George Bush, employant un ton inédit, a sévèrement critiqué le raid israélien de la nuit de lundi à mardi 23 juillet destiné à tuer le chef de la branche militaire du Hamas, Salah Chéhadé, dans son habitation de Gaza. Cette attaque a fait 14 autres victimes dont 9 enfants et 150 blessés. Il s'agit d'« une action menée de main lourde qui ne contribue pas à la paix », a déclaré George W. Bush tandis que son porte-parole ajoutait qu'« il s'agissait d'une attaque délibérée sur un site où se trouvaient des civils ». Ce changement de ton de l'administration américaine qui avait pleinement soutenu jusqu'alors Ariel Sharon, s'explique par le moment choisi, lundi à minuit, pour le raid. Quelques heures auparavant, vers 22 heures, des discussions nouvelles sur la sécurité semblaient sur le point d'aboutir entre Israéliens



d'un côté, l'Autorité palestinienne et le Hamas de l'autre. En échange de prisonniers et d'un retrait de villes occupées, les Palestiniens semblaient accepter de condamner les

attentats contre les civils israéliens parce qu'ils ne servent pas la cause palestinienne. Un accord était sur le point de se conclure lundi, selon le *Washington Post*. Le raid a soulevé

une vague de protestations dans le monde, et aussi en Israël.

Lire page 2 et notre éditorial page 10



JEAN PAUL II

A Toronto, la lutte d'un pape malade p. 4

DEVOIRS DE VACANCES

Est-ce nécessaire ? p. 6

CHASSE

Tir aux oiseaux migrateurs pendant plus de six mois p. 7

RÉGIONS

Nicolas Jacquet à la Datar p. 7

HAUTE COUTURE

Pierre Bergé va fermer la maison Saint Laurent p. 11

VOYAGES

Lumières du Cotentin, week-end à Chypre p. 18 et 19

International.....	2	Aujourd'hui.....	16
France-Société.....	6	Météorologie-Jeux... 20	
Régions.....	8	Carnet.....	21
Horizons.....	9	Abonnements.....	21
Entreprises.....	11	Culture.....	22
Marchés.....	15	Radio-Télévision.....	25

Lire page 11

Vivendi conserve un Canal+ recentré sur la France

LE NOUVEAU PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, a annoncé mardi 23 juillet sa stratégie à l'égard de sa filiale Canal+, à l'origine d'un quart de l'endettement du groupe. Contrairement aux rumeurs, Canal+ n'est pas vendu. Mais M. Fourtou compte céder les filiales à l'étranger qui sont à l'origine de l'essentiel des pertes. Il veut aussi se défaire du PSG, du câble, de sa participation dans UGC et des activités dans Internet. Les professionnels du cinéma, les salariés et le Conseil supérieur de



JACK GUZZI/AFP

l'audiovisuel semblent rassurés. Le nouvel ensemble sera coté en Bourse. Vivendi Universal n'en possède plus que 49 %. Ces ventes et cette mise sur le marché devraient rapporter entre 4 et 7 milliards d'euros alors que l'endettement du groupe est de 17 à 19 milliards d'euros. Le succès de Canal+ repose en partie sur les droits de diffusion du football qui vont devoir être renégociés. Les comptes semestriels de Vivendi Universal, qui devaient être publiés le 26 juillet, ne le seront que le 14 août.

► Le nouvel ensemble sera mis en Bourse

► Les salariés et le CSA sont rassurés

► D'autres actifs seront vendus

Lire page 11

Les oliviers italiens de la reine des Pays-Bas sont subventionnés par Bruxelles

BRUXELLES

de notre bureau européen

La plantation d'oliviers sur un terrain que possède, à Porto Ercole, en Italie, la reine Beatrix des Pays-Bas a été financée par le budget européen. La maison royale de La Haye trouverait cette situation d'autant moins curieuse que la reine elle-même en aurait livré les détails à quelques députés de son pays, dès 1999. Michiel van Hulsten, un eurodéputé travailliste néerlandais, se demande, lui, s'il est bien normal qu'« une personne dotée d'autant de moyens » puisse faire appel à un fonds européen destiné, en principe, à assurer à la population agricole un niveau de vie raisonnable. M. Van Hulsten a donc interpellé le commissaire Franz Fischler, auteur d'un plan visant précisément à réformer la politique agricole commune et à réduire le revenu direct versé aux cultivateurs. Le cabinet du commissaire a promis une réponse en septembre.

Le service d'information officielle néerlandais et le cabinet de la reine n'ont pas nié que

Beatrix ait touché de l'argent communautaire, pas plus que le prince Charles, duc de Cornwall, ne pourra dire qu'il ne perçoit pas d'argent pour les nombreuses terres agricoles détenues par la Couronne britannique. C'est en sa qualité de « personne privée » que la reine des Pays-Bas a bénéficié de subventions, qu'elle aurait reversées à des œuvres charitables non identifiées.

Est-il légitime qu'une royale « personne privée » perçoive une petite part des 40 milliards d'euros que l'Union européenne alloue chaque année à l'agriculture ? L'eurodéputé ne le pense pas et se demande s'il ne serait pas logique de tenir compte du niveau de revenu du demandeur. Un dossier doit toujours être présenté aux instances européennes, même si l'aide est allouée de manière quasi automatique aux propriétaires de terres agricoles. Paysans ou rois ? Les services de la Commission de Bruxelles n'établissent pas de distinction.

Pourquoi une reine juge-t-elle utile de solliciter des aides afin de les reverser à des

œuvres ? M. Van Hulsten pose aussi cette question. Et ne se satisfait pas de l'explication provisoire avancée à Bruxelles : en réalité, les subventions en question ne seraient pas communautaires, mais nationales (à savoir italiennes), leur principe ayant simplement été approuvé, « à distance », par la Commission. L'affaire se complique encore, car la reine Beatrix a affirmé que ses oliviers avaient été inspectés par un fonctionnaire bruxellois, non par un expert italien.

Les Pays-Bas s'étaient rangés, jusqu'alors, dans le camp des ardens défenseurs d'une réforme de la PAC telle que la propose le commissaire Fischler. Ministre du nouveau gouvernement, Cees Veerman, un exploitant agricole présenté comme un réformateur, défend l'idée que seuls les petits exploitants doivent continuer à bénéficier d'aides directes au revenu. Il n'a pas encore indiqué s'il incluait la reine de son pays de cette catégorie.

Jean-Pierre Stroobants

TOUR DE FRANCE

La pente est raide dans le Galibier et la Madeleine



CHRISTOPHE ENA/AF

LES COUREURS

ont abordé, mardi 23 juillet, les premières pentes alpines avec une arrivée aux Deux-Alpes, étape remportée par le Colombien Santiago Botero. Mercredi, l'étape reine de l'édition 2002 propose trois ascensions mythiques : le Galibier, la Madeleine et La Plagne. Lance Armstrong (photo) surveille les échappées.

Pages 16 et 17

PORTRAIT

Jean Blaise, allumeur de nuits



FONDATEUR du Lieu Unique, à Nantes, Jean Blaise organisera, le 5 octobre à Paris, une Nuit blanche. Parcours du combattant.

Lire page 24

POINT DE VUE

Le grand défi aux Palestiniens

par Sami Nair

DEPUIS l'instauration de l'Etat d'Israël, en 1948, année dite de la « Catastrophe » pour les Palestiniens, ceux-ci ont entamé un long chemin qui les a conduits, au prix de souffrances infinies, à écarter le danger d'éradication dont ils étaient l'objet, à s'émanciper de la tutelle manipulatrice des pays arabes et à obtenir enfin le statut d'un peuple dont la vocation étatique nationale est désormais reconnue.

La « Catastrophe » est-elle pour autant derrière eux ? Il serait hasardeux, aujourd'hui, de répondre par l'affirmative. Et cela non seulement

du fait de l'agression continue dont ils sont victimes, mais peut-être, plus gravement, en raison d'une faille qui leur est consubstantielle. Le conflit israélo-palestinien, on le sait, s'est décentré au fil du temps pour revenir à son épure première, celle qui oppose deux droits, deux nationalismes forgés au contact l'un de l'autre.

Lire la suite page 10

SAMI NAÏR est député européen (Mouvement des citoyens).

ESG

Paris Graduate School of Management

CONCOURS SUR TITRES

Admission sur titre

- En 1^{re} année : après Bac+2
- En 2^{me} année : après Bac+3/4

Prochaine session

- 9/10 Septembre 2002

4 épreuves

- TAGE-MAGE ou TAGE 2 organisé par la FNEGE
- QCM d'anglais • Entretien individuel
- Entretien en anglais

■ Indice de notoriété assistée des Grandes Ecoles Parisiennes visées par l'Etat auprès des entreprises : ESG 4^{me} (Entreprendre 2002)

■ L'ESG au TOP 10 des salaires d'embauche (L'Économiste 2001)

Ecole Supérieure de Gestion

25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris

Tél : 01 53 36 44 19 • Fax : 01 43 55 80 13

www.esg.fr • e-mail : concours@esg.fr

M 00147 - 725 - F - 1,20 €

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le président israélien, Moshe Katzav, a estimé qu'il y avait eu un « raté » lors du raid mené par l'aviation à Gaza visant un chef du Hamas, Salah Chéhadé. Le largage d'une **BOMBE D'UNE TONNE** a provoqué la

mort de 15 personnes, dont 9 enfants, et fait plus de 150 blessés. Cette attaque de Tsahal a suscité une vague de **PROTESTATIONS** dans le monde entier, y compris aux Etats-Unis, où le président Bush a estimé

que cette action « menée avec une main lourde ne contribue pas à la paix ». Ariel Sharon s'était félicité du « **SUCCÈS** » de cette opération, mais en Israël de nombreuses voix s'élèvent pour mettre en doute le bien-

fondé de cet **ASSASSINAT** ciblé qui avait toutes les chances de provoquer de nombreuses victimes civiles. Tsahal a également tenté d'arrêter le général Abdelkader Aouïdat, à Jéricho, blessant sa femme et sa fille.

Le raid de Gaza est unanimement condamné dans le monde

Le largage d'une bombe d'une tonne par un F-16 israélien pour éliminer un responsable du Hamas suscite un tollé en raison des nombreuses victimes civiles qu'il a provoquées. Des critiques s'élèvent également en Israël sur la pertinence d'une telle action au moment où les pourparlers reprenaient

NEW YORK

de notre correspondant
« Il s'agissait d'une attaque délibérée sur un site où se trouvaient des civils. Elle ne contribue pas à la paix », a déclaré, mardi 23 juillet, Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche. « Ce message a été transmis aux autorités israéliennes », a-t-il ajouté. Quelques minutes plus tôt, George Bush condamnait une action à la « main lourde » et regrettait « les pertes de vies innocentes ». Au cours des derniers mois, l'administration Bush avait demandé à plusieurs reprises à Israël de faire preuve de retenue, sans aller au-delà. Elle s'était bien gardée de condamner des opérations militaires considérées comme un droit à l'autodéfense surtout au lendemain d'attentats-suicides. La réoccupation de la plupart des villes autonomes avait été tacitement approuvée.

Cette fois le mécontentement était perceptible à la façon dont M. Fleischer a catégoriquement rejeté les comparaisons faites entre l'attaque contre le chef de la branche militaire du Hamas à Gaza et celles de l'aviation américaine en Afghanistan ayant tué des civils. « Il n'est pas juste de comparer les deux. Notre politique est d'éviter le plus possible les pertes civiles. A cause d'une bombe perdue ou d'une erreur lors d'une mission, les Etats-Unis ont mené des bombardements qui, de façon très regrettable, ont coûté la vie à des personnes innocentes. L'opération israélienne était une attaque délibérée sur un site où se trouvaient des civils sachant que des innocents seraient touchés. » Ari Fleischer a ajouté que « le président est et sera toujours un grand ami d'Israël. Il comprend parfaitement les épreuves traversées par Israël. Il est le premier à lui reconnaître le droit de se défendre ».

L'ambassade d'Israël à Washington a répondu aux critiques en déclarant par la voix de son porte-



AHMED JADALAH / REUTERS

Cheikh Ahmed Yassine, fondateur et chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a dirigé, mardi 23 juillet à Gaza, l'office et mené la procession jusqu'au cimetière des 15 Palestiniens, dont 9 enfants, victimes du raid de l'armée israélienne, la nuit précédente, sur un quartier résidentiel de Gaza.

parole « regretter comme le gouvernement des Etats-Unis la perte de civils innocents. Mais néanmoins, cette action militaire contre un des plus dangereux dirigeants du Hamas était une action légitime et justifiée d'autodéfense ».

« CESSATION DES ATTAQUES »

Pour l'administration américaine, l'opération est d'autant plus inopportune qu'elle intervient au moment même où les deux parties avaient repris des négociations et semblaient sur la voie d'un accord.

Il était notamment question d'une reprise de la coopération en matière de sécurité entre l'Autorité palestinienne et Israël en contrepartie d'un retrait des villes occupées et de la libération de prisonniers. Un schéma très proche de celui proposé, il y a un an, par George Tenet, le directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA). Selon un Américain anonyme impliqué dans les négociations et cité par le *Washington Post*, « à 22 heures lundi soir, nous étions presque parvenus à un

accord. Tout le monde acceptait le principe, y compris le Hamas, d'une déclaration annonçant la cessation sans conditions des attaques contre les civils israéliens à Gaza, en Cisjordanie et en Israël ». L'attaque s'est produite vers minuit. L'ONU se préparait par ailleurs à fournir une aide humanitaire massive à la

Tirs sur le sud d'Israël et sur une colonie

Trois roquettes artisanales palestiniennes Qassam-2 ont été tirées, mardi soir 23 juillet, du nord de la bande de Gaza en direction de Sderot, localité du sud d'Israël. Fabriquées par la branche armée du Hamas, les Brigades Ezzedine Al-Qassam, d'où elles tirent leur nom, les roquettes Qassam-2 ont une portée de près de 8 kilomètres. Elles ont explosé sans faire de blessé. Quatre obus de mortier ont également été tirés en direction d'une colonie israélienne, dans le nord de la bande de Gaza, faisant deux blessés légers.

D'autre part, trois activistes palestiniens ont été tués, mardi, dans des affrontements avec l'armée israélienne, près du village de Tel, dans le nord de la Cisjordanie. Les trois hommes, qui étaient armés et vêtus de treillis, ont été repérés par des soldats israéliens à la recherche des auteurs de l'attaque, le 16 juillet, contre un bus de colons. — (AFP.)

population palestinienne. Les Nations unies envisageaient de nommer George Mitchell, qui a supervisé le processus de paix en Irlande du Nord, comme responsable de l'opération.

Washington tente depuis l'accueil glacial au discours de George Bush, le 24 juin, demandant la mise à l'écart de Yasser Arafat, de relancer le processus de paix. Avec le « quatuor » (Etats-Unis, Russie, Union européenne, ONU) et ses alliés arabes, la diplomatie américaine a créé un groupe international dont la mission est d'aider les Palestiniens à réformer leurs structures politiques et à préparer la création d'un Etat. La semaine dernière, George W. Bush a reçu les ministres des affaires étrangères égyptien, jordanien et saoudien, qui avaient apporté leur appui aux initiatives en cours.

« Les parties doivent se concentrer sur des solutions politiques et cela nécessite qu'elles puissent travailler ensemble. Certaines actions peuvent rendre une solution politique plus difficile », a souligné M. Fleischer. Il a ajouté que, dans le passé, M. Bush avait, à diverses reprises, conseillé à Israël d'« être conscient des conséquences de ses actes ». Il a aussi rappelé que Washington était opposé à la politique d'assassinats ciblés de Palestiniens.

Eric Leser

Pour M. Moubarak, M. Arafat est essentiel

« Sans Yasser Arafat, le processus de paix n'avancera pas. Le jour où la négociation reprendra, [le chef de l'Autorité palestinienne] sera le seul qui osera faire les concessions nécessaires, car il sait qu'il a le soutien des Palestiniens », a déclaré Hosni Moubarak, dans un entretien publié, mercredi 24 juillet, par *Le Figaro* à l'occasion de sa venue en France. Le chef de l'Etat égyptien sera reçu par le président Jacques Chirac jeudi.

« Arafat doit rester en fonctions jusqu'au terme du processus. Ecarter aujourd'hui Arafat, ce serait déclencher le chaos », poursuit-il, ajoutant que le président américain Bush lui a confié : « Arafat n'est pas le problème. » Concernant le premier ministre israélien, M. Moubarak déclare : « Bush me dit que Sharon est un homme de paix. Mais j'aimerais en avoir la preuve. Pour l'instant, je vois seulement des chars, j'entends seulement des bombes. » Pour M. Moubarak, les Palestiniens sont « désespérés, parce qu'ils ne sont pas traités comme des êtres humains ». « La solution est pourtant simple : il faut que l'armée israélienne évacue les territoires occupés. Il faut rendre l'espoir aux habitants de Cisjordanie et de Gaza en leur donnant une chance de mener une vie normale, de se déplacer, de travailler. »

JÉRUSALEM

correspondance

En Israël, personne ou presque, y compris dans l'opposition, n'a mis en doute la nécessité d'éliminer un personnage réputé aussi dangereux que Salah Chéhadé, mais beaucoup s'interrogent sur les conditions dans lesquelles cette action a été effectuée. Les médias ont rappelé le bilan macabre du chef de la branche militaire du Hamas, cerveau des attentats les plus meurtriers commis depuis deux ans. Néanmoins, les médias israéliens, télévision et presse confondues, ont surtout mis l'accent sur les critiques nombreuses que suscitent cette « liquidation ». La télévision a longuement montré les images des enfants blessés ou tués par cette bombe d'une tonne.

Mardi soir, en ouverture du journal de 20 heures, le présentateur a souligné que « Chéhadé était une cible juste, mais manifestement l'endroit ne l'était pas ». Ce matin, le quotidien *Maariv* pose, en première page, trois questions qui sont sur toutes les lèvres. Comment les renseignements pouvaient-ils ignorer la présence de civils dans la zone ? Pourquoi l'armée a-t-elle lancé une bombe d'une tonne qui forcément

ferait beaucoup de dégâts ? Et enfin, pourquoi avoir agi au moment précis où il y existait quelques signes encourageants de reprise de contacts, de collaboration sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens, voire même d'une possible trêve négociée des attentats avec le Hamas ? L'éditorial est intitulé : « Sharon s'est trompé ». Pour Amos Harel, correspondant militaire du quotidien *Ha'aretz*, « cet assassinat a déjà un résultat : l'armée sera obligée de rester dans les villes Cisjordanie pour un long moment (...) afin d'empêcher les attaques sur les cités israéliennes. »

Les autorités israéliennes ont passé leur journée de mardi à présenter leurs excuses et leurs regrets pour la mort de civils. Le message n'était

pas seulement destiné à la communauté internationale mais aussi à la population israélienne ébranlée par la mort de neuf enfants. Au-delà de la polémique entre l'armée et les politiques qui se rejettent la responsabilité de cette affaire, les explications données par les autorités israéliennes n'ont guère convaincu.

« TERRORISME D'ÉTAT »

« Si nous avions su qu'il y avait des civils, nous n'aurions pas déclenché l'opération », expliquent militaires et responsables politiques imputant ainsi la faute aux services de renseignements. Ce à quoi experts, journalistes et simples citoyens répondent : « Ne vous moquez pas de nous ! Comment pouviez-vous espérer qu'il n'y ait

pas de civils dans un quartier aussi surpeuplé de Gaza ? ». Une réalité que certains responsables admettent sous couvert d'anonymat.

La décision d'agir aurait donc été prise délibérément, en dépit de la présence de civils. Pour nombres de commentateurs, cela traduit un changement de politique, voire de philosophie au sein de l'armée israélienne. C'est en effet la première fois qu'un assassinat ciblé cause la mort d'autant de civils. Pour Yossi Sarid, chef de l'opposition, cette action est une erreur. Il a accusé le gouvernement de pratiquer un terrorisme d'Etat. « Ce n'est pas assez de s'excuser. Quand des enfants et des femmes sont victimes, c'est une forme de terreur ».

Catherine Dupeyron

Les justifications du gouvernement Sharon ne convainquent pas les Israéliens

ferait beaucoup de dégâts ? Et enfin, pourquoi avoir agi au moment précis où il y existait quelques signes encourageants de reprise de contacts, de collaboration sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens, voire même d'une possible trêve négociée des attentats avec le Hamas ? L'éditorial est intitulé : « Sharon s'est trompé ». Pour Amos Harel, correspondant militaire du quotidien *Ha'aretz*, « cet assassinat a déjà un résultat : l'armée sera obligée de rester dans les villes Cisjordanie pour un long moment (...) afin d'empêcher les attaques sur les cités israéliennes. »

Les autorités israéliennes ont passé leur journée de mardi à présenter leurs excuses et leurs regrets pour la mort de civils. Le message n'était

pas seulement destiné à la communauté internationale mais aussi à la population israélienne ébranlée par la mort de neuf enfants. Au-delà de la polémique entre l'armée et les politiques qui se rejettent la responsabilité de cette affaire, les explications données par les autorités israéliennes n'ont guère convaincu.

« TERRORISME D'ÉTAT »

« Si nous avions su qu'il y avait des civils, nous n'aurions pas déclenché l'opération », expliquent militaires et responsables politiques imputant ainsi la faute aux services de renseignements. Ce à quoi experts, journalistes et simples citoyens répondent : « Ne vous moquez pas de nous ! Comment pouviez-vous espérer qu'il n'y ait

pas de civils dans un quartier aussi surpeuplé de Gaza ? ». Une réalité que certains responsables admettent sous couvert d'anonymat.

La décision d'agir aurait donc été prise délibérément, en dépit de la présence de civils. Pour nombres de commentateurs, cela traduit un changement de politique, voire de philosophie au sein de l'armée israélienne. C'est en effet la première fois qu'un assassinat ciblé cause la mort d'autant de civils. Pour Yossi Sarid, chef de l'opposition, cette action est une erreur. Il a accusé le gouvernement de pratiquer un terrorisme d'Etat. « Ce n'est pas assez de s'excuser. Quand des enfants et des femmes sont victimes, c'est une forme de terreur ».

Ce raid a suscité un tollé dans le monde entier. Javier Solana, représentant de l'Union européenne, a dénoncé « cette opération d'assassinat extrajudiciaire visant une zone densément peuplée ». Romano Prodi, président de la Commission européenne, a dénoncé un « acte de guerre qui alimente le désespoir et rendra bien plus difficiles les efforts pour aboutir à la paix ». A Londres, le Foreign Office a déclaré « inacceptable et contraire au but poursuivi » cette opération de même que le Quai d'Orsay tandis que Yasser Arafat s'est « demandé comment le monde entier peut rester silencieux et ne pas faire cesser ces crimes ».

Une plainte en justice internationale ne pourrait pas aboutir

La CPI ne peut pas se saisir de l'attaque à Gaza, comme l'a souhaité un conseiller de M. Arafat

L'UN DES CONSEILLERS de Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, a annoncé, mardi 23 juillet, que l'Autorité palestinienne allait porter plainte pour « crime contre l'humanité » devant la Cour pénale internationale (CPI), après le raid israélien de la veille à Gaza. « Cette procédure constituera un véritable test pour la Cour », a déclaré M. Roudeina. Le conseiller de M. Arafat paraissait ainsi ignorer que la CPI ne peut pas, en l'état actuel des choses, se saisir des faits survenus à Gaza. Elle ne le peut pas pour des raisons purement juridiques, et cette triste affaire ne saurait par conséquent constituer pour elle « un test ».

La CPI est le fruit d'une convention internationale, à laquelle les Etats adhèrent volontairement, ou non. Selon son statut (qui fait l'objet du traité de Rome de 1998), sa compétence ne peut s'exercer que dans deux cas : quand l'Etat sur le territoire duquel les crimes ont été commis a ratifié le traité, ou bien quand les auteurs présumés des crimes sont des ressortissants d'un Etat qui a ratifié le traité. Or Israël n'a pas ratifié le traité de Rome et la Palestine n'est pour l'instant pas un Etat. La Cour ne peut intervenir que dans un seul autre cas : si elle est saisie par le Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui en l'occurrence n'est pas imaginable.

Des juristes se sont interrogés sur le statut des territoires palestiniens autrefois jordaniens et la possibilité de saisir la Cour pour des évé-

nements qui y surviendraient, du fait que la Jordanie a ratifié le traité de Rome (c'est pour l'instant le seul Etat du Moyen-Orient à l'avoir fait). Mais leur conclusion est généralement que cette possibilité n'existe pas, le roi Hussein ayant renoncé en 1967 à la souveraineté de la Jordanie sur ces territoires. A quoi bon alors avoir créé une Cour, demanderont les sceptiques. Mais c'est entermer un peu vite une institution à peine naissante, dont on ne pourra juger que dans la durée.

DES REPROCHES À LA COUR

L'Etat israélien n'a pas récusé la CPI d'un simple revers de main : il a signé le traité de Rome en même temps que les Etats-Unis, le 31 décembre 2000 ; le débat qui a eu lieu au moment de cette signature, et encore il y a quelques semaines, sur la question de la ratification, témoigne que le sujet n'est pas pris à la légère. La décision de ne pas ratifier, annoncée fin juin, a même suscité quelques critiques, telles celles de l'ancien ministre de la justice Yossi Beilin, qui en a parlé comme de la « décision décevante et stupide d'un gouvernement d'extrême droite qui croit que le monde entier est hostile à Israël ».

Parmi les arguments avancés contre la CPI, certains responsables israéliens reprochent à la Cour de s'être donnée pour mission le jugement des auteurs de crimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, mais pas de ter-

rorisme – le fléau qui depuis des mois endeuille Israël – ; ils veulent y voir le signe que la CPI est, a priori, politiquement partielle. Mais cet argument ne tient guère : si le terme de « terrorisme » ne figure effectivement pas dans le statut, il n'en est pas moins clair que la campagne d'attentats-suicides en cours contre Israël, par le côté systématique avec lequel elle prend pour cible des civils, relève de la catégorie du crime contre l'humanité dont la Cour pourrait être saisie.

Les dirigeants israéliens font valoir, en outre, que la définition des « crimes de guerre » dans les textes de la CPI n'est pas exactement la même que celle des conventions de Genève : elle inclut, parmi les actes constitutifs de ces crimes, « le transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante de parties de sa propre population civile dans les territoires qu'elle occupe ». Cette formulation, disent les Israéliens, a été introduite sous la pression de l'Egypte, à seule fin de mettre en accusation Israël pour les implantations. Mais Israël a signé le traité en décembre 2000 en estimant avoir obtenu des assurances sur ce point lors des négociations.

Beaucoup d'autres motifs de craindre d'être inquiétés pour violations du droit international – et donc de ne pas ratifier le traité sur la CPI – sont en fait venus s'ajouter depuis : les bombardements indiscriminés frappant des populations civiles

palestiniennes ; des ambulances, des représentants d'organisations internationales pris pour cibles ; des campagnes de « liquidation » de responsables palestiniens ; des maisons rasées ; le travail des bulldozers à Jérôme – même s'il n'y eut pas là de « massacre » –, etc.

SENTIMENT D'IMPUNITÉ

On est aujourd'hui très loin de l'embarras qu'éprouvait encore certains responsables israéliens, il y a quelques années, à ne pas adhérer à la CPI. Leur représentant aux négociations et bien d'autres l'avaient dit : parce qu'ils ont subi la Shoah, les juifs ne peuvent pas ne pas souscrire à l'objectif du traité de Rome ; mais...

Il y a quelques années encore ce « mais », dans l'esprit de nombreux Israéliens, tenait presque tout entier dans la peur viscérale des trahisons de l'histoire : la peur que cet instrument nouveau qui, plus de cinquante ans après la Shoah, allait voir le jour, ne se retourne contre eux. La peur d'une instrumentalisation politique à sens unique. Aujourd'hui, il faut vingt-quatre heures à Ariel Sharon pour daigner regretter du bout des lèvres qu'un raid sur Gaza ait tué neuf enfants ; et le chantage que les Etats-Unis viennent de faire subir à l'ONU contre la CPI le conforte sans doute dans le sentiment de son impunité.

Claire Tréan

Association Rissoise de Protection des Animaux (A.R.P.A.)

A besoin de vous

Nous entrons maintenant dans la période des vacances, synonyme d'abandons massifs. Notre refuge est déjà en surcapacité, il est donc urgent que nos chiens trouvent de bons maîtres.

A l'A.R.P.A. nous n'euthanasions pas les chiens quelque soit leur âge et pour pouvoir continuer à aider de nouveaux abandonnés, il faut que nos pensionnaires aient été adoptés. Vous pouvez aussi nous aider en parrainant un de nos chiens.

Adoptions : Les samedis et dimanches au refuge de 15h à 17h30 ou sur rendez-vous.

Refuge : 101, rue Pierre Brossolette 91130 Ris Orangis
tél. : 01.69.43.41.27 (Répondeur).

Contacts : Madame Irène BOUDSOCQ - Tél. : 01.60.16.05.68
Madame Josette CATINAT - Tél. : 01.64.54.81.44

L'A.R.P.A. a son site internet, une fenêtre ouverte sur l'extérieur, une autre façon de visiter le refuge.

Site : <http://refuge.arpa.free.fr>
E-mail : virwish@aol.com



Le Congo s'engage à désarmer, avec l'appui de l'ONU, les extrémistes hutus présents sur son sol

Le sort des miliciens Interahamwe conditionne la paix entre le Rwanda et l'ex-Zaïre

NAIROBI

de notre correspondant régional
Si le protocole d'accord, signé lundi 22 juillet à Pretoria, en Afrique du Sud, par les représentants de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et du Rwanda est mis en application, la guerre du Congo, déclenchée en 1998, pourrait prendre fin en quatre-vingt dix jours.

L'ambition est vaste, le délai resserré. Faut-il y croire ? Le texte, qui devrait être ratifié dans les jours à venir par les présidents rwandais et congolais, a l'avantage de la simplicité. Il tient en trois pages, et repose sur une idée centrale, celle d'un marché entre les deux pays.

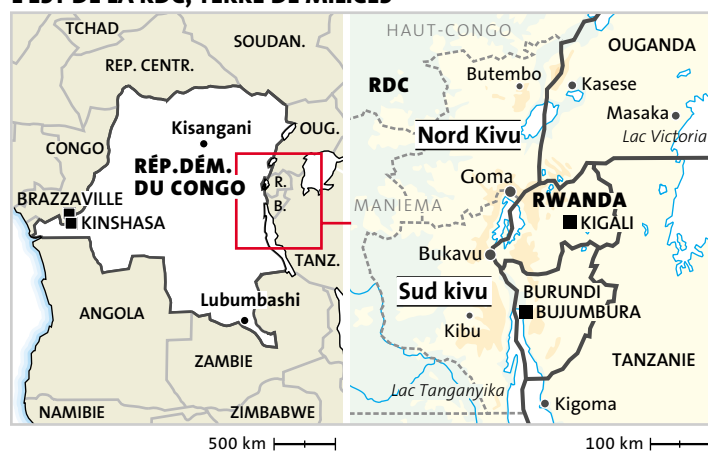
D'un côté, les forces congolaises s'engagent à procéder, avec l'appui des Nations unies, au « regroupement » et au « désarmement » des miliciens extrémistes hutus rwandais, Interahamwe, qui se trouvent sur le sol de l'ex-Zaïre et bénéficient de l'appui du gouvernement de Kinshasa. De l'autre, Kigali s'engage à retirer « simultanément » ses propres troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR), soit environ 35 000 hommes, du sol de la RDC.

Voilà qui répond à une question aussi vieille que la guerre au Congo. Le Rwanda ne cesse de répéter depuis 1998 que le déploiement de ses troupes dans l'ex-Zaïre ne vise qu'à assurer sa « propre sécurité » face aux extrémistes hutus installés dans l'ex-Zaïre.

L'idée de faire de la question de la neutralisation des miliciens hutus « Interahamwe » le pivot d'un accord de paix n'est donc pas nouvelle. Elle figurait déjà dans les accords de Lusaka, signés à l'été 1999, et jamais totalement appliqués.

Entre-temps, il est vrai, le contexte a changé. L'effectif des huit pays étrangers qui s'étaient engagés dans les premiers mois de guerre sur le sol congolais, soit côté gouvernement (Zimbabwe, Angola, Namibie, Tchad, Soudan), soit côté

L'EST DE LA RDC, TERRE DE MILICES



rebelle (Rwanda, Ouganda, Burundi), s'est clairsemé, facilitant le retour de la paix.

Il ne reste plus aujourd'hui sur le terrain que des alliés de Kinshasa (l'Angola et le Zimbabwe), ou, côté opposé, l'Ouganda - en passe de s'entendre avec le Congo -, et le Rwanda, dernier ennemi toujours en lice.

DES GROUPES INSAISSISSABLES

Ni le Rwanda ni la RDC ne peuvent plus espérer gagner sur le terrain. Et ils ont un besoin immense des subsides que la communauté internationale, de plus en plus, rend tributaires des efforts réalisés en faveur de la paix.

Suffira-t-il alors de neutraliser, comme le demande Kigali, les rebelles hutus installés au Congo, pour mettre un point final au conflit ? Ces derniers, baptisés « Interahamwe », rassemblent à la fois d'anciens soldats rwandais (ex-FAR) et de nouvelles recrues. Lorsque le président Laurent Désiré Kabila avait voulu opposer une armée aux troupes rwandaises et ougandaises qui l'attaquaient depuis l'est du pays, en 1998, il n'avait trouvé que ces hutus « génocidaires » à engager. Réfugiés dans les pays voisins,

du Congo-Brazzaville au Centrafrique en passant par le Soudan, ils avaient répondu avec empressement à son appel d'aller combattre le Rwanda, espérant poursuivre la guerre jusqu'à Kigali et reprendre le pouvoir. Une partie d'entre eux avait alors été intégrée dans l'armée congolaise.

Jusqu'à l'année passée, 15 000 Hutus rwandais environ portaient l'uniforme congolais, selon l'organ-

me d'analyse des conflits International Crisis Group, basé à Bruxelles. Mais d'autres groupes s'étaient aussi répandus dans l'est du Congo, organisés en bandes rebelles ravitaillées par Kinshasa ou le Zimbabwe.

Leur nombre serait compris entre 5 000 et 10 000 hommes. Au total, on trouverait donc, selon différentes sources, entre 20 000 et 25 000 Hutus Interahamwe au Congo. Kigali, de son côté, évalue leurs effectifs à 50 000 hommes.

La question de leur neutralisation pose de sérieux problèmes. Les groupes de maquisards dispersés à l'est sont par nature insaisissables, d'autant qu'ils ont fait la preuve, depuis 1994, de leur capacité à circuler dans les pays de la région. Quant aux hommes intégrés dans les Forces armées congolaises, la plupart a disparu au cours des derniers mois. Où sont-ils partis ? Certains auraient rejoint les maquis du Kivu. Les autres, soldats perdus, ignorant les frontières, seraient réfugiés en Angola, au Zimbabwe, ou au Congo-Brazzaville. Si cela devait se confirmer, le protocole de Pretoria ne serait qu'un marché de dupes.

Jean-Philippe Rémy

Le premier bataillon afghan entre en service

Les Etats-Unis sont appelés à former la garde rapprochée du président Hamid Karzaï

FORMÉ par des instructeurs américains, le premier bataillon de la future armée afghane a effectué sa prise d'arme, mardi 23 juillet, en présence du chef de l'Etat afghan, Hamid Karzaï. M. Karzaï a insisté sur le caractère multiethnique de cette armée qui aura « pour premier devoir de considérer tous les peuples d'Afghanistan comme ne faisant qu'un ». Les Américains sont également appelés à former une garde rapprochée pour le président Karzaï. Son porte-parole, Saïd Fazel Akbar, a annoncé, lundi, qu'un renfort de forces américaines spécialisées était attendu pour appuyer la garde personnelle du président.

L'enquête sur l'assassinat le 6 juillet du vice-président Abdul Qadir n'a toujours pas abouti, mais elle a soulevé des doutes sur l'intégrité de l'entourage présidentiel. « Nous avons demandé aux Américains de venir renforcer et entraîner notre garde pour une période de trois à six mois. Nos hommes sont de simples moudjahidins, de bons soldats, mais pas de bons gardes du corps », a expliqué M. Akbar.

Selon le représentant spécial du secrétaire général des Nations

unies en Afghanistan, Lakhdar Brahimi, les menaces que font peser les talibans et Al-Qaïda sur le nouveau pouvoir sont encore bien réelles. Il a expliqué, vendredi, au Conseil de sécurité, que « la question qui se posait il y a six mois de savoir combien de membres des talibans et d'Al-Qaïda se trouvaient dans le pays se posait toujours ». M. Brahimi a fait par ailleurs remarquer que, « avant de se précipiter pour entraîner une armée en Afghanistan », il est essentiel de s'assurer qu'une stratégie complète a été établie.

« CONSÉQUENCES INÉVITABLES »

Donald Rumsfeld a dû répondre, lundi 22 juillet, à d'autres mises en cause selon lesquelles l'aviation américaine aurait fait des centaines de morts civils. Selon le secrétaire américain à la défense, ces frappes aériennes viendraient en réponse à des tirs de défense antiaérienne. « C'est une conséquence inévitable de la guerre qu'il y ait des victimes civiles », a conclu M. Rumsfeld, affirmant que l'offensive américaine avait fait « moins de victimes collatérales qu'aucune [autre] guerre dans l'histoire moderne ». - (AFP, Reuters, AP.)

Le nouveau haut-commissaire aux droits de l'homme : un pragmatique

NEW YORK (Nations unies)
correspondance

Au sein de l'appareil onusien, le Brésilien Sergio Vieira de Mello fait figure de vedette : les fonctionnaires de l'ONU n'aiment rien tant que de voir l'un d'entre eux sortir du rang pour accéder aux fonctions les plus prestigieuses. A 54 ans, Sergio Vieira de Mello est leur enfant chéri. Brillant, efficace, polyglotte et séducteur, il a servi les Nations unies pendant trente-trois ans, au cœur de tous les conflits. Ces dernières années, après une longue carrière au sein du Haut-Commissariat aux réfugiés, il s'est fait une spécialité des missions impossibles, en installant l'administration de l'ONU au Kosovo ou en guidant le Timor-Oriental vers son indépendance.

« J'essaierai de mettre à profit mon expérience de terrain, souvent tragique, pour promouvoir les droits de l'homme de la façon la plus universelle et la plus spécifique possible », explique au Monde Sergio Vieira de Mello. Il a établi son quartier général provisoire dans un bureau d'emprunt au 22^e étage de l'immeuble des Nations unies. Assisté d'un proche conseiller, il commence à former son équipe. Le temps presse. Le 12 septembre, il prendra la succession de Mary Robinson, qui a occupé le poste pendant cinq ans, lui donnant une visibilité et une touche de controverse nouvelles. Après un an d'extension de mandat, l'ancienne présidente irlandaise a été écartée au profit d'une personnalité plus diplomatique.

Adulée par les organisations non gouvernementales (ONG) pour la fermeté de ses principes, Mary Robinson s'est attiré les foudres de pays comme les Etats-Unis, la Russie et la Chine, piqués au vif par certains de ses commentaires et opposés à un renouvellement de son mandat. Même le secrétaire général de l'ONU a été irrité par ses interventions, notamment dans la crise au Proche-Orient. Sergio Vieira de Mello est, lui, un homme d'appareil capable de gérer les contraintes gou-

vernementales dans un style plus compatible avec l'ONU.

Dans le milieu des défenseurs des droits de l'homme, ce choix a reçu un accueil plutôt tiède. « De Mello apporte à la fonction un impressionnant passé diplomatique, mais il lui manque une expérience pratique des droits de l'homme », estime Kenneth Roth, directeur de Human Rights Watch. De fait, Sergio Vieira de Mello n'est pas un juriste de formation, mais un philosophe, formé à la Sorbonne. « C'est un domaine relativement nouveau pour moi, admet-il, mais je crois avoir acquis suffisamment d'expérience au contact de la réalité des droits de l'homme et de leur violation sur le terrain. »

« UN CHAMP MINÉ »

Il est résolument pragmatique. « L'universel et l'abstrait n'ont de valeur que si on peut les traduire dans la pratique. C'est ce que j'essaierai de faire », assure-t-il. Un officiel de l'ONU estime pour sa part que les aspects juridiques seront réglés par « un bataillon d'avocats à son service ».

Son égard pour la susceptibilité des Etats, acquis au long de sa carrière, inquiète les ONG. « Le défi qui l'attend est de prouver qu'il tiendra tête aux gouvernements et sera un porte-parole inébranlable des victimes de violations des droits de l'homme », prévient Kenneth Roth. A quoi l'intéressé réplique : « Croyez-moi, chaque fois qu'il faudra dire les choses telles qu'elles sont, je le ferai à ma façon, et tant pis si cela ne fait pas plaisir. »

Pour lui, la dénonciation publique intervient en dernier recours, quand les voies de la diplomatie conventionnelle ont été épuisées. « Je suis tout à fait conscient de m'engager dans un champ miné, avoue-t-il. Mais ayant été directeur du centre de déminage au Cambodge, je crois connaître le problème des mines et je crois savoir les éviter », ajoute-t-il en souriant.

Yves Laurent

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals Dell de l'été
On a toujours une raison de choisir un Dell™.



Raison n°37 : Gagnez en productivité

Grâce au processeur Intel® Pentium® 4, le Dell™ Dimension™ 4500 est l'outil idéal pour travailler sur plusieurs applications en parallèle sans aucune baisse de votre activité.



Le processeur Intel® Pentium® 4 stimule la productivité de votre entreprise. En effet, vous avez la possibilité de travailler sur plusieurs applications en même temps (messagerie, tableur, traitement de texte, navigateur web...) sans que votre activité ne s'en trouve ralentie.

Dell™ Dimension™ 4500

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 256 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 40 Go
- Carte vidéo nVIDIA® GeForce 4MX AGP 4x avec 64 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x
- Lecteur de DVD 16x, décodeur MPEG-2 logiciel
- Son intégré 64 Voix et enceintes stéréo
- Carte modem PCI 56K
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

999 € HT 1 194,80 € TTC

7 837,40 € TTC

Ref. 170-D0815

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



Frais de ports offerts (a)
sur www.dell.fr
jusqu'au 1^{er} août 2002

ÉCONOMISEZ
EN LIGNE



* Deals Dell : les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/08/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. (a) Frais de ports offerts, jusqu'au 01/08/2002, sur toutes les gammes Dell Dimension et Inspiron équipées du processeur Intel Pentium 4. Prix hors opération 70 € HT. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 346

N° INDIGO : 0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

L'administration Bush ne parvient pas à rétablir la confiance de l'opinion, ébranlée par la crise financière

Les errements d'une équipe présidentielle en manque de crédibilité pourraient handicaper les républicains lors des élections législatives de novembre

NEW YORK

de notre correspondant

Au fil des jours, la crise financière se transforme en une secousse politique majeure, la plus sévère pour l'administration Bush depuis son arrivée au pouvoir, il y a près de vingt mois. Comme son père au lendemain de la libération du Koweït, George W. Bush, apprécié par ses compatriotes dans le rôle de chef de guerre, pourrait perdre les élections par la faute de l'économie. La dégringolade continue de Wall Street, la défiance grandissante à l'égard des entreprises, de leurs dirigeants et de leurs comptes menace sérieusement la reprise. L'impuissance de la Maison Blanche devient criante quand 80 millions d'Américains voient leurs fonds de pension fondre à vue d'œil. « Pourrez-vous encore prendre votre retraite ? » s'interroge en « une » l'hebdomadaire *Time* en date du 29 juillet.

Les dégâts politiques sont déjà perceptibles dans les sondages. Dans celui réalisé la semaine dernière conjointement pour le *New York Times* et CBS, 70 % des personnes interrogées approuvent toujours leur président. Mais les deux tiers estiment aussi que l'administration est plus encline à protéger les intérêts des grandes entreprises que ceux des citoyens américains ordinaires. Enfin, 48 % considèrent que George Bush cache des choses sur son passé de dirigeant d'entreprise, et même 9 % qu'il ment délibérément.

A l'approche des élections législatives de la mi-mandat, en novembre, les démocrates ont le sentiment

de se trouver dans une situation inespérée, tant les attentats du 11 septembre avaient soudé les Américains autour de leur président et de son gouvernement. Ils n'ont même pas besoin de se montrer particulièrement offensifs, le Parti républicain, celui du « big business », perdant la confiance de l'opinion au rythme des scandales et des plongements de la Bourse. « Les circonstances semblent favorables aux démocrates... »



« L'administration donne parfois le sentiment de jouer à cache-cache avec les problèmes »

MARTIN BAILY

tes. (...) Les électeurs sont particulièrement remontés contre les patrons fraudeurs. Pour eux, les lois les punissant ne seront jamais assez sévères », souligne Public Opinion, un organisme d'étude de l'opinion proche des républicains. « Il faut prendre ce problème de front et immédiatement », ajoute-t-il.

L'administration en semble incapable. Elle a d'abord mis des mois avant de mesurer les conséquences de la faillite d'Enron. Il a fallu une autre banqueroute tout aussi frauduleuse, celle de WorldCom, pour qu'elle réagisse enfin, mais toujours avec cette répugnance à réglementer plus sévèrement les entreprises et l'économie. « L'administration donne parfois le sentiment de jouer à cache-cache avec ces problèmes », explique Martin Baily, ancien numéro un du Conseil des experts écono-

miques de Bill Clinton. George Bush change en permanence de discours, se déclarant « scandalisé », réclamant les « sanctions les plus sévères », puis minimisant soudain les conséquences des malversations. Il a fini par demander au Sénat et à la Chambre des représentants de se mettre d'accord avant le mois d'août sur un texte renforçant la législation sur les entreprises... dont il ne voulait pas entendre parler il y a encore six semaines.

Et puis, la crédibilité du gouvernement est minée par les soupçons pesant sur le comportement passé de chefs d'entreprise de George Bush et de son vice-président Dick Cheney. L'un comme l'autre sont suspectés de s'être enrichis exactement comme les patrons dont ils dénoncent aujourd'hui avec véhémence le comportement. Les discours moralisateurs du président ne parviennent pas à convaincre.

Dans des circonstances similaires, l'administration Clinton aurait fait appel au secrétaire au Trésor Robert Rubin. Ancien banquier et partenaire de Goldman Sachs, il connaissait parfaitement la rhétorique qui convient aux marchés : vague, générale et rassurante. « Il aurait évoqué les forces sous-jacentes de l'économie et de la Bourse, le comportement moutonnier des opérateurs, des choses comme cela », explique M. Baily. L'administration Bush ne peut pas utiliser cette recette. Son secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, ancien PDG d'Alcoa, n'inspire pas vraiment confiance. La semaine dernière, quand la panique s'est emparée de Wall Street, il se trou-

vait au Kirghizstan, après un long voyage en Afrique, en mai, en compagnie de la star de rock Bono et avant un autre, la semaine prochaine, en Amérique du Sud. « Je suis constamment étonné que personne ne s'intéresse à ce que je fais », avait-il déclaré à l'agence Bloomberg.

M. Bush « est sérieusement handicapé par la faiblesse du secrétaire au Trésor », estime Kevin Hassett, de l'Institut américain de l'entreprise. Et il n'y a aucune solution de rechange. Mitchell Daniels, le directeur du budget, s'est aliéné en quelques mois les sénateurs des deux camps au point de totalement compromettre sa mission principale : négocier avec les parlementaires. Quant à Lawrence Lindsey, le principal conseiller économique du président, il n'a ni la présence ni l'expérience politique pour s'exprimer au nom du gouvernement. Reste Dick Cheney. Dans d'autres circonstances, M. Bush aurait fait appel à lui. Mais l'entreprise dont le vice-président était le patron de 1995 à 2000, Halliburton, fait l'objet depuis deux mois d'une enquête de la SEC (Securities Exchange Commission), l'autorité des marchés, sur d'éventuelles manipulations comptables.

George Bush se retrouve seul dans un exercice particulièrement difficile qui consiste à rétablir la confiance des actionnaires et des salariés dans leurs entreprises et dans la Bourse. Alan Greenspan lui-même, le très respecté président de la Réserve fédérale, n'y est pas parvenu la semaine dernière.

Eric Leser

Le pape entend continuer ses voyages malgré son état de santé

TORONTO

de notre envoyé spécial

Le pape a surpris jusqu'à son proche entourage, à son arrivée, mardi 23 juillet, à Toronto, en descendant de l'avion à pied par la passerelle, et non par l'élévateur mécanique qui avait été prévu à cet effet. Sans doute son visage grimacait-il de douleur et était-il soutenu par des proches. Mais son geste est apparu comme un démenti à ceux qui avaient annoncé qu'il n'était plus capable de monter dans un avion ou d'en descendre et que, à terme, il ne pourrait plus se déplacer. Il a voulu démontrer qu'il avait encore, malgré son arthrite et sa maladie de Parkinson, quelques réserves physiques.

De même, devant Jean Chrétien, premier ministre du Canada, il a lui-même prononcé son traditionnel discours d'arrivée d'une voix audible. Il a improvisé quelques phrases en français – ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps – en souhaitant un « plein succès » aux Journées mondiales de la jeunesse (JM) qui s'ouvraient officiellement, sur la place des Expositions de Toronto, au même moment.

Quelques heures auparavant, dans l'avion

venant de Rome, une première surprise avait accueilli les journalistes. Joaquin Navaro-Valls, porte-parole, les avait informés du « grand désir » du pape de se rendre à Manille (Philippines) en janvier 2003 pour la rencontre internationale des familles catholiques. Le Vatican, devait-il préciser, est prêt à accepter l'invitation des Philippines. Manière de dire que, malgré son état de santé, les voyages du pape ne s'arrêteront pas à celui qu'il prévoit encore de faire, du 16 au 19 août, en Pologne. Et une autre manière de démentir toutes les rumeurs qui circulent, depuis des mois, sur une éventuelle démission de Jean Paul II.

TROIS JOURS DE REPOS

Ces mises au point faites au Canada, selon une mise en scène qui a étonné les observateurs avertis des pratiques vaticanes, le pape s'est retiré à une centaine de kilomètres de Toronto, dans un lieu de retraite d'une congrégation enseignante, situé sur l'île de Stimcoë (Strawberry Island), pour un repos de trois jours. Repos total : trois personnes seulement, son secrétaire, son médecin et son infirmière, l'ac-

compagnent. Mais, dans son discours d'arrivée à Toronto, Jean Paul II avait livré leur feuille de route aux 250 000 jeunes des JM qui ont envahi la capitale de l'Ontario : « Trop de vies commencent et s'achèvent sans joie et sans espérance, a-t-il dit. Une des raisons d'être des Journées mondiales de la jeunesse est de rassembler les jeunes pour s'engager à servir la cause de la paix et de la solidarité humaine. »

Des drapeaux de 170 pays – de Taïwan à Cuba – flottaient, mardi 23 juillet, sur Exhibition Place au moment de l'ouverture des JM, dans une ambiance à la fois festive et recueillie. Présidée par le cardinal Aloysius Ambrozic, archevêque de Toronto, et célébrée par des évêques du monde entier (dont 34 venus de France), cette cérémonie a été marquée par un appel lancé aux jeunes chrétiens à s'engager davantage dans l'annonce « calme et confiante » de leur foi. « Nous devons refuser la tolérance politique correcte qui veut que toutes les religions, toutes les convictions et valeurs soient également valides », a affirmé le cardinal Ambrozic.

Henri Tincq

Rowan Williams, nouvel archevêque de Canterbury

Le chef spirituel des 70 millions d'anglicans est un personnage atypique

LONDRES

de notre correspondant

Le visage est serein, la douceur du regard ne reflète pas la ciguë des complots ecclésiastiques, mais

■ PORTRAIT

Défenseur des prêtres homosexuels, il est aussi hostile à la guerre en Afghanistan

une malice aimable qui plisse les yeux. Sous ses airs de passe-muraille, Rowan Williams, désigné, mardi 23 juillet, 104^e archevêque de Canterbury, n'est tout de même pas un théologien banal. Depuis sa nomination en 1996 comme archevêque du pays de Galles, l'évêque de Monmouth n'a pas mâché ses mots en faveur d'une Eglise ouverte, conviviale, inclusive. Toute la bourgeoisie de son diocèse le croit « rouge » depuis qu'il a déclaré, l'an dernier, « moralement contestable » la campagne de bombardements en Afghanistan.

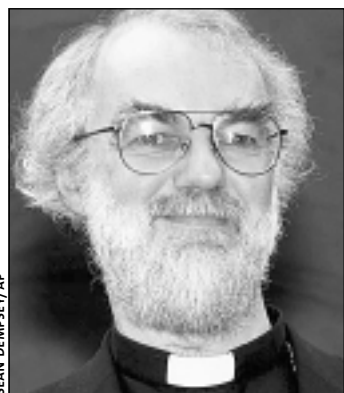
Plus récemment, il a jugé « illégale et amoral » une éventuelle frappe menée par les Etats-Unis contre l'Irak. Les dévots ont été frappés

de stupeur quand ce natif de Swansea a soutenu les prêtres homosexuels et la nomination de femmes à la tête d'évêchés. Et les syndicats de l'enseignement public trouvent bien du courage à ce quinquagénaire au front dégarni et à la barbe grise fournie qui se prononce contre la politique gouvernementale de classement des écoles selon la performance. En chaire, il dénonce la persistance de la pauvreté dans les anciennes zones minières du pays de Galles.

Ses prises de position politiques n'ont pas empêché le premier ministre Tony Blair, anglican pratiquant, de le préférer à des rivaux, certes moins engagés, mais tellement ternes.

Son humour gallois, sa simplicité, son éloquence vont de pair avec l'esprit acéré d'un réformateur de combat. Ne s'est-il pas déclaré partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce qui aurait déplu à la reine, gouverneur suprême de l'Eglise anglicane ? Si la souveraine, volontiers rigoriste en matière religieuse, a donné son accord à sa nomination, c'est parce que ce Gallois de souche se serait engagé à bénir une union entre le prince Charles et son amie, Camilla Parker-Bowles, tous deux divorcés.

Sa connaissance encyclopédique des textes bibliques s'accompagne



SEAN DENNISEY/AP

d'un amour du contact des gens. Les rumeurs de cet amateur de chant choral, de rugby et de bière sentent toujours le vécu et prennent rarement une forme abstraite. Sa voix cogne autant qu'elle caresse. A l'inverse de son prédécesseur, George Carey, d'une discrétion confinante à l'effacement, ce n'est pas un homme de retraite. A l'âge de 36 ans, Rowan Williams a été le plus jeune « senior fellow » d'un collège d'Oxford, mais il n'a rien d'un universitaire raide passant des heures à réfléchir.

« J'entends aider la foi chrétienne à capturer l'imagination de notre peuple » : si Rowan Williams souhaite « coller » au maximum à la société qui l'entoure, il a pris soin de ne

pas se couper des traditionalistes. Ce fils d'ingénieur des mines est un opposant déclaré à l'avortement. Se considérant comme le chien de garde de la foi, il n'a jamais sacrifié les valeurs fondamentales du christianisme. Pas question d'associer par exemple le message de l'Evangile à celui du *Capital*.

Ses harangues – la dernière en date prenait pour cible le groupe Disney, accusé par ce père de famille de manipuler les enfants à des fins mercantiles – sont sanglantes. Par ailleurs, il entend insuffler un peu plus de moralité dans l'éducation religieuse par le truchement de la réintroduction des dix commandements au cours de la partie liturgique du culte. Bel exemple de l'équilibre que doit préserver le nouveau chef spirituel des 70 millions d'anglicans de par le monde.

Dès sa prise de fonctions, en octobre, M. Williams va devoir s'échiner à concilier les différences : celles d'une Eglise anglicane écartelée entre progressistes gays et lesbiennes et conservateurs du courant évangéliste, entre pays riches et pauvres. Même si elle continue de rythmer la vie du royaume, l'institution perd ses fidèles. A peine un million de personnes se rendraient à la messe dominicale.

Marc Roche

Raids aériens de la coalition dans le sud de l'Irak

BAGDAD. Le commandement central américain (Centcom) a annoncé, mardi 23 juillet, un raid « d'avions de la coalition » dans le sud de l'Irak « en réponse à des menaces et actes hostiles récents de la part des Irakiens ». Selon un porte-parole militaire irakien, des raids américano-britanniques auraient fait une victime et 22 blessés dans la région de Kout, chef-lieu de la province de Wassit, à 170 km au sud de Bagdad. « Nous ne pouvons comme d'habitude vérifier les allégations faisant état de victimes », a déclaré le lieutenant-colonel américain David Lapal. « Les avions de la coalition ont tiré contre un relais de transmission et des installations de communications militaires », mardi à l'aube, précise le Centcom. Le dernier raid « en légitime défense » remontait au 18 juillet, selon le Pentagone. Le lendemain, Bagdad avait fait état de la mort de cinq Irakiens. Des incidents quasi quotidiens opposent l'Irak aux avions de combat américains et britanniques qui survolent deux zones d'exclusion aérienne imposées par Washington et Londres en 1991 après la guerre du Golfe. – (AFP, Reuters.)

Les FARC diffusent une vidéo de l'ex-candidate Ingrid Betancourt

BOGOTA. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont diffusé, mardi 23 juillet, une vidéo montrant Ingrid Betancourt, enlevée le 23 février alors qu'elle voulait se rendre dans l'enclave des rebelles marxistes des FARC. La candidate écologiste à la dernière présidentielle y critique le président sortant Andres Pastrana pour avoir abandonné le pays et les avoir laissés « pourrir » dans la jungle, elle et sa directrice de campagne. « Ce que je n'accepte pas, en tant que Colombienne, c'est l'abandon du pays, l'abandon par le gouvernement » explique-t-elle, avant de se demander « comment expliquer que, après cinq ans, il y [ait] cinquante officiers de la police et de l'armée qui pourrissent dans la jungle comme [elle] ». La vidéo a été réalisée il y a deux mois, le 15 mai, avant l'élection présidentielle qui a vu la victoire d'Alvaro Uribe, partisan d'une ligne dure avec les insurgés.

La guérilla a donné un an au gouvernement pour libérer des commandants rebelles emprisonnés en échange d'Ingrid Betancourt, sans préciser ce qu'il adviendrait d'elle si leur revendication n'était pas entendue. – (AFP, Reuters.)

Tunisie : une cinquième semaine de grève de la faim

TUNIS. Radhia Nasraoui a entamé, mercredi 24 juillet, sa cinquième semaine de grève de la faim.

Le 26 juin, cette avocate de 48 ans, mère de trois enfants, a commencé son mouvement pour obtenir la libération de son époux, Hamma Hammami, condamné avec trois de ses camarades à trois ans de prison pour son appartenance au Parti communiste des ouvriers de Tunisie (POCT, interdit). Bien que ses médecins lui conseillent d'interrompre sa grève de la faim en raison de la détérioration de son état de santé – elle a été victime vendredi dernier d'un léger malaise cardiaque –, Radhia Nasraoui se dit « plus déterminée que jamais » à poursuivre son action.

Mardi, sa dernière fille, Sarra, âgée de trois ans, a été empêchée par la police des frontières de quitter le territoire tunisien en compagnie d'un couple d'amis français à qui elle avait été confiée pour se rendre à Paris. L'OMTC (Organisation mondiale contre la torture) s'est déclarée « abasourdie par de tels procédés » à l'encontre d'une enfant. Côté français, on assure être intervenu discrètement auprès des autorités tunisiennes pour les inciter à trouver un compromis.

DÉPÊCHES

■ GRÈCE : un homme, Konstantinos Télis, s'est livré à la police de Salonique, mardi 23 juillet, avouant avoir participé à diverses actions du groupe « 17 Novembre » sous le nom de code Markos. Cette arrestation porte à dix le nombre de personnes arrêtées pour un mouvement qui ne compterait qu'une quinzaine de membres. Le ministre de l'ordre public admet que ses services ont « réussi à porter un rude coup à l'organisation terroriste "17 Novembre" », tout en précisant que les investigations n'étaient pas terminées. Le principal exécutant du groupe terroriste serait toujours en fuite. – (AFP, Reuters.)

■ ALGÉRIE : outre un entretien avec son homologue français, Abdelaziz Belkhadem, ministre algérien des affaires étrangères, devrait être reçu à l'Elysée par le président Chirac au cours de son séjour à Paris, le jeudi 25 et le vendredi 26 juillet. Une visite de M. Chirac en Algérie avant la fin de l'année est au menu de la rencontre.

■ IRAN : le président iranien Mohammad Khatami a averti les Etats-Unis, mardi 23 juillet, qu'ils devaient cesser de s'ingérer dans les affaires proche-orientales. Il a accusé « les grandes puissances » « d'attiser les flammes » dans un discours prononcé en Malaisie devant des universitaires et des diplomates. « Nous vivons aujourd'hui une situation très inquiétante et constatons que la guerre n'a jamais été autant promue aux Etats-Unis », a ajouté le chef de l'Etat iranien lors d'une conférence de presse. Dans son édition de mardi, le *Washington Post* expliquait comment l'administration Bush avait décidé de mettre un terme à sa politique de soutien à M. Khatami. – (Reuters.)

Le mouvement de démocratisation se ralentit selon le PNUD

NEW YORK. Le ralentissement du mouvement de démocratisation à travers le monde compromet le développement humain, estime le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans son rapport 2002, publié mercredi 24 juillet. Sur le plan international, l'ouvrage de près de 300 pages demande le renforcement de la démocratie dans les institutions internationales, dont les Nations unies, où « le pouvoir est concentré dans les mains des pays les plus riches ». Sur plus de 190 pays à travers le monde, seulement 82, selon ce rapport, sont des démocraties à part entière. Plus inquiétant, sur les 80 pays qui, à la fin du XX^e siècle, ont opté pour ce système, 47 seulement sont devenus de véritables démocraties.

Depuis 1989, les militaires en fonction sont également intervenus, à des degrés divers, dans la vie politique de 13 des Etats d'Afrique subsaharienne. – (AFP.)

La Commission européenne se livre à un exercice délicat de transparence sur son administration

20 000 fonctionnaires, 620 000 opérations financières par an, et bientôt l'élargissement

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne devait publier, mercredi 24 juillet, le premier rapport d'activité établi par ses 31 directeurs généraux et chefs de service, les managers d'une administration qui regroupe quelque 20 000 fonctionnaires et gère un budget d'environ 95 milliards d'euros.

C'est à une opération de transparence assez inhabituelle que se livre ainsi l'institution, usant

certains budgets et des 620 000 opérations financières auxquelles se livre leur administration chaque année. Ils soulignent aussi les problèmes de gestion des ressources humaines, à la veille d'un élargissement de l'UE qui ne fera que les compliquer.

« ACTIONS CORRECTIVES »

« L'image générale que donne la présente synthèse pourrait sembler décourageante en ce qu'elle dresse un tableau de la situation actuelle

depuis septembre 1999. Constat-vérité ou attitude calculée de responsables soucieux de prouver, dans les années qui viennent, qu'ils auront amélioré l'essentiel ? Un peu des deux, sans doute, puisque les directeurs généraux étaient invités à proposer des remèdes aux carences qu'ils dénonçaient.

M. Kinnock devra, lui, défendre devant le Parlement européen et le Conseil un programme d'actions correctives qui sera sans doute jugé d'autant plus urgent qu'un quart des cadres supérieurs de la Commission estime ne pas avoir été en mesure de satisfaire aux exigences administratives de base et aux nécessités d'un contrôle minimal de leur personnel (compétences, missions, rôle, intégrité, etc.).

Au chapitre des priorités, la Commission fixe l'embauche de 500 agents supplémentaires, au minimum, en 2003, pour affronter l'extension des activités aux nouveaux Etats membres. A terme, il en faudra 3 900. Faute de cela, l'administration ne sera plus en mesure de garantir une préparation adéquate de l'élargissement et il faudra avertir les pays candidats de la gravité de la situation, affirme le rapport.

Problème : le Conseil rechigne (il admet 150 embauches seulement pour l'an prochain) et invite la commissaire à faire preuve d'« imagination ».

SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Autre urgence relevée par le document, le renforcement des compétences techniques dans le domaine de la sécurité nucléaire, soit la sécurité des installations elles-mêmes et de l'environne-

ment en général. Une question majeure, elle aussi, avant l'ouverture à de nouveaux Etats membres. M. Kinnock promet un plan d'action avant la fin de l'année. Il souligne par ailleurs la nécessité de mieux coordonner l'action des services concernés par les relations extérieures, chargés notamment de contrôler les aides au développement. L'énorme masse des « fonds structurels » (aide aux régions, à l'agriculture, à l'emploi etc.) échappe elle aussi en grande partie aux contrôles, d'autant qu'elle est décentralisée vers les Etats membres.

La Commission devrait donc



« L'image générale que donne la présente synthèse pourrait sembler décourageante... »

NEIL KINNOCK

présenter au Conseil un plan de réforme pour aligner les compétences de Bruxelles sur ses responsabilités (c'est la Commission qui est responsable des fonds déboursés).

Enfin, l'administration bruxelloise, soucieuse, affirme-t-elle, de regagner rapidement la confiance du public, va devoir s'attaquer à ses systèmes d'audit interne et de gestion financière : la moitié des directeurs généraux ont mentionné leurs inquiétudes sur ces deux points.

M. Kinnock promet des modernisations et compte bien responsabiliser les autres commissaires pour la mise en œuvre des mesures qui seront convenues.

Jean-Pierre Stroobants

Silvio Berlusconi se verrait bien en président

Le Cavaliere a lancé le débat et agit de plus en plus dans un style personnel

ROME

correspondance

Silvio Berlusconi, président de la République ? Le Cavaliere se dit prêt à se « sacrifier », uniquement si une réforme devait élargir les pouvoirs limités actuels du chef de l'Etat. Au Quirinal, l'Elysée italien, il s'y verrait comme une sorte de président à la française ou, encore mieux, à l'américaine, comme son ami George W. Bush. Après le tollé soulevé par ses premières déclarations interprétées comme une dérive vers une république bananière, le président du conseil s'est empressé de corriger le tir. Et de souligner qu'il n'est pas un « dictateur ».

Si les réformes se font, ce sera de concert avec l'opposition. A défaut d'accord, il se représentera devant l'électorat pour un nouveau mandat de président du conseil. Au grand dam de Gianfranco Fini, son adjoint et allié, qui se voyait déjà à la place d'un Cavaliere inaugurant les chrysanthèmes.

Le débat est lancé. Mais, dans la

presse, on évoque un régime présidentiel qui existe déjà dans les faits sur la base du comportement du président du conseil en cette première année de gouvernement.

Pour la Constitution, c'est le premier parmi ses pairs. Dans la réalité, il a pris de plus en plus une allure présidentielle.

Il y a le côté qui fait un peu rire, comme les nouveaux logos pour l'avion ou le podium pour les conférences de presse, copies de ceux de la Maison Blanche. Puis le reste. Du jour où il a reçu le mandat du chef de l'Etat, il a conçu son rôle en rapport direct avec l'électorat. Un besoin, aussi, de reporter tout à lui-même, gouvernant comme en « égocratie », comme l'a dit un analyste. De se tenir au-dessus de la

mêlée des ministres, des partis. D'agir en « président-ouvrier » ou « président-entrepreneur », comme annonçaient ses affiches électorales. Son nom inscrit sur le bulletin électoral – celui de son adversaire figurant à gauche, une présentation hors normes électorales – a donné l'aval définitif à la personnalisation de la politique. Une réforme vers le présidentielisme ne serait ainsi pour lui que la suite logique. Les Italiens, en fait, s'expriment déjà au suffrage universel pour choisir le chef de l'exécutif.

TRACAS JUDICIAIRES

Ces déclarations ont été perçues comme un camouflet envers l'actuel président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, dont le septennat s'achève en mai 2006, juste avant l'échéance des législatives. Homme apprécié pour sa mesure, le président a choisi ce moment pour adresser un message aux Chambres, sur un sujet qui touche un nerf à vif du Cavaliere, l'information et le pluralisme. Le président du conseil s'est empressé de montrer qu'il avait reçu le message mais, pour l'opposition, c'est lui qui est visé avec son conflit d'intérêts dans l'information.

La justice aussi continue d'allimenter les tensions. Un député de Forza Italia a présenté puis, devant le tollé s'ensuivant, retiré un projet d'amendement pour introduire, dans la législation italienne, selon le modèle espagnol, l'arrêt de toute poursuite judiciaire envers les parlementaires le temps de leur mandat. Tous y vont vu une tentative de régler définitivement les tracas judiciaires de Silvio Berlusconi. Devenir président serait-il un moyen pour lui de régler ses problèmes ?

Salvatore Aloise

d'une pratique qui n'est courante que dans quelques pays du nord de l'Union. Le document est aussi le constat, un peu douloureux, de la difficile mutation de la Commission, après la catastrophe de 1999, qui vit l'équipe de Jacques Santer et Edith Cresson démissionner après un accablant constat de carences et un rapport d'experts recommandant une centaine de réformes, d'ordre administratif et financier.

Les directeurs mettent en évidence la difficulté du contrôle de

(...) beaucoup plus précis et exigeant qu'il ne l'a jamais été », énonce un passage de cette communication, établie par le vice-président, le Britannique Neil Kinnock. Dans un style qui leur est propre, technocratique à l'excès et volontiers jargonnant, les hauts fonctionnaires ont, en effet, assorti de nombreuses remarques et réserves (135 au total) leur premier bilan du genre, étape marquante de la vaste réforme des pratiques voulue par la Commission Prodi, en fonctions

NOUVELLE S-TYPE

Sécurisante pour l'enfant qui dort derrière vous,
Exhaltante pour celui qui sommeille en vous.



MÉTAMORPHOSE

Son habitacle entièrement repensé accueille désormais une nouvelle planche de bord et un frein à main électronique. Les sièges avant réglables électriquement, la climatisation automatique, le Contrôle Dynamique de la Stabilité sont, entre autres, autant d'équipements qui feront de votre conduite un véritable plaisir. Luxe et tradition, technologie et innovation, l'esprit même de la Nouvelle S-TYPE.

OSMOSE

Sa nouvelle boîte automatique à six rapports** au service de nouvelles motorisations offre un agrément de conduite hors du commun. Le nouveau moteur V6 2,5 litres, souple et raffiné, vient désormais compléter la gamme des V6 3 litres, V8 4,2 litres et 4,2 litres suralimenté. La seule chose que vous devrez maîtriser... votre enthousiasme à la conduire ! Le meilleur moyen de vous en rendre compte... venir l'essayer !



Une gamme à partir de 38 100* euros

NOUVELLE S-TYPE

L'art de la performance | JAGUAR

Modèle présenté : S-TYPE 2.5L-002, options peinture métallisée, régulateur automatique de vitesse avec volant bois/cuir multifonctions, phares au Xénon, lave-phares, transmission automatique, prix : 42 980 euros TTC. *Prix TTC recommandés constructeur au 28/03/02. ** de série sur les versions Classique et R.

FRANCE - SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Une étude réalisée par l'éducation nationale et rendue publique à la mi-juillet vient tempérer l'**INQUIÉTUDE DES PARENTS** sur la déperdition des acquis scolaires qui peut survenir pendant la trêve estivale.

80 % DES ÉCOLIERS travaillent pendant les vacances et, parmi eux, 55 % utilisent des **CAHIERS DE VACANCES**, qui constituent l'un des marchés les plus florissants du secteur parascolaire, dominé par

Hachette et Nathan. Selon Jean-Pierre Jarousse, chercheur à l'Institut de recherches sur l'économie de l'éducation (Irédu), les **INÉGALITÉS** se creusent davantage pendant les vacances que durant l'année.

Les élèves qui en auraient le plus besoin, explique-t-il, ne profitent pas ou mal du travail estival, tandis que les enfants de cadres bénéficient de l'**ACCOMPAGNEMENT CULTUREL** de leurs parents.

Pendant l'été, les enfants perdent peu leurs acquis scolaires

L'inquiétude des parents alimente la prospérité des éditeurs de cahiers de vacances, dont 4,5 millions d'exemplaires sont vendus chaque année. Mais une étude de l'éducation nationale vient tempérer ces craintes, surtout pour les enfants de milieux favorisés qui sont aidés par leurs parents

PARENTS, détendez-vous : vos enfants ne vont pas perdre pendant les grandes vacances tout ce qu'ils ont appris au cours de l'année scolaire. Une étude réalisée par le ministère de l'éducation nationale, rendue publique à la mi-juillet, vient tempérer cette inquiétude rituelle. Elle démontre que les oublis des enfants portent sur des points peu nombreux et bien précis du programme.

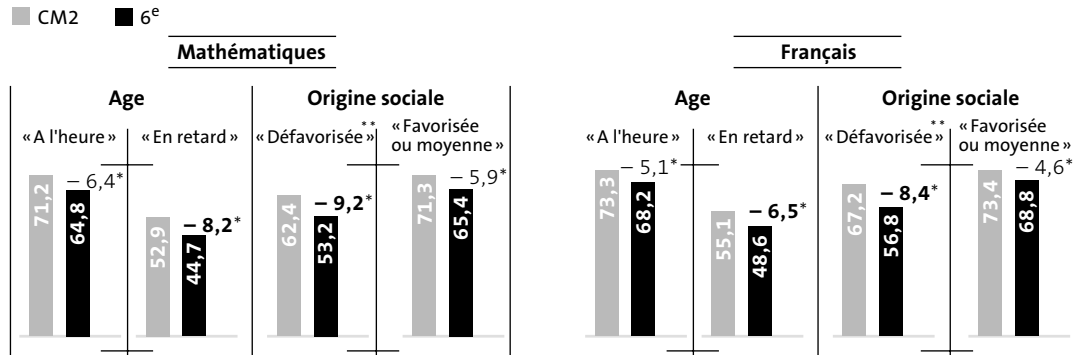
L'enquête, intitulée « Avant et après les vacances, évolution des acquis des élèves » (*Note d'information 02-34*, disponible sur le site www.education.fr), a comparé les résultats obtenus à la fin de l'année scolaire 1999 par deux échantillons représentatifs d'élèves de CE1 et de CE2 à ceux d'autres élèves ayant passé les mêmes exercices lors des évaluations nationales de CE2 et de 6^e à la rentrée de septembre 1998.

« En début d'année scolaire, notamment à l'entrée au collège, les scores moyens en français et en mathématiques diminuent par rapport à la fin du cycle précédent », résume la direction de la programmation et du développement (DPD), auteur de l'étude. « Toutefois, selon les compétences évaluées et selon ce qu'on est en droit d'attendre d'un élève de fin de CE1 ou de fin de CE2, les performances sont assez contrastées. »

En français, si l'on s'en tient aux scores globaux, les élèves de fin de CE1 obtiennent 68,4 % de réussite sur l'ensemble des exercices, un score qui se réduit à 65,7 % en

LA COUPURE D'ÉTÉ PÉNALISE LES ENFANTS DÉFAVORISÉS

Scores moyens de réussite aux évaluations en fin de CM2 et en début de 6^e selon les caractéristiques des élèves, en %



* Il ne s'agit pas d'une différence de scores moyens, les populations d'élèves étant distinctes. ** Ouvriers, retraités, chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Source : ministère de l'éducation nationale

début de CE2. En fin de CM2, le score est de 69,9 %, contre 64,1 % au début de 6^e. En mathématiques, les élèves perdent un point seulement entre le CE1 et le CE2, mais sept entre le CM2 et la 6^e.

La situation est donc moins dramatique qu'on ne le croit souvent, sauf pour certains : à l'entrée au collège, ce sont les élèves les plus faibles qui pâtissent le plus de la coupure de l'été. Que ce soit en français ou en mathématiques, ils sont presque deux fois plus nombreux, à la rentrée de septembre, à obtenir un score global inférieur à 40 sur 100. « Les enfants dont les parents sont ouvriers ou inactifs réussissent moins bien aux évaluations que leurs camarades issus de milieux plus favorisés », explique la DPD. Cependant, leurs résultats

sont nettement plus proches de ceux des autres élèves avant l'interruption des grandes vacances. On peut faire l'hypothèse qu'ils sont plus sensibles que les autres à l'interruption scolaire due aux congés. »

Cette réalité avait déjà été mise en évidence par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Irédu) qui, en 2000, avait travaillé sur un groupe de 2 500 élèves sortant de CM1 - les mêmes - avant et après les vacances. « A niveau comparable en juin, les élèves ayant déjà redoublé, les enfants des familles dans lesquelles aucun parent n'est cadre, les élèves appartenant à de larges fratries maintiennent significativement moins que les autres leurs acquis », expliquaient les chercheurs de l'Irédu dans *Trêve estivale et compé-*

tion scolaire, étude publiée en mars 2001. Même constat au collège, au travers d'une enquête plus ponctuelle de 1998. « Les élèves des milieux les plus favorisés, ceux-là même qui obtiennent en moyenne les meilleures notes en juin, sont encore ceux qui améliorent le plus leurs performances au terme des congés scolaires. »

Mais l'Irédu comme la DPD insistent sur le fait que les différences ne sont pas uniformes selon les disciplines et même, en leur sein, selon les compétences qu'elles sollicitent. L'Irédu avait montré que les élèves qui ont travaillé pendant l'été en mathématiques et en histoire-géographie amélioraient leurs connaissances dans ces disciplines, tandis qu'un labeur estival était sans effet en français. La DPD,

pour sa part, saucissonne très précisément les connaissances que doivent maîtriser les élèves en quelque 170 exercices, et aboutit à des résultats extrêmement nuancés.

Par exemple, en français, sur les 23 questions qui évaluent les « connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue pour lire » à l'école primaire, 15 n'enregistrent pas d'écart de résultats entre le CE1 et le CE2. En revanche, 14 des 21 questions portant sur les « connaissances pour écrire » subissent l'effet de la coupure estivale. C'est le cas, en particulier, des accords grammaticaux non identifiables à l'oral.

Entre la fin du CM2 et l'entrée en 6^e, les oublis sont plus notables en ce qui concerne la conjugaison, l'orthographe lexicale, la ponctuation ou la grammaire. En revanche, certains points du programme sont considérés comme définitivement maîtrisés par une majorité d'élèves : la reconnaissance des phrases injonctives et interrogatives, l'orthographe des mots du lexique courant, l'emploi des adjectifs démonstratifs et possessifs ou la découverte du sens d'un mot inconnu à partir du contexte font partie de ces réussites.

En mathématiques, mêmes nuances. En géométrie par exemple, un seul exercice sur 14 est mieux réussi en fin de CE1 qu'au début du CE2 : tracer un rectangle. La plupart des autres (compléter une figure par symétrie axiale...) sont, en fait, aussi mal réussis avant et après les vacances. C'est

aussi le cas, entre le CM2 et la 6^e, des exercices portant sur les notions de périmètre et d'aire. Si les élèves n'ont plus de soucis à se faire pour effectuer une addition à trous ou calculer avec des parenthèses, points acquis une bonne fois pour toutes pour la plupart, ils devront ainsi au début du collège continuer de travailler de nombreux points du programme.

Ces résultats sont normaux, rassure la DPD, car de nombreuses compétences sont en cours d'acquisition entre deux classes. Une réalité que les enseignants connaissent bien. « La remise en route se fait toujours selon des rythmes variables, rappelle Nicole Geneix, secrétaire générale du principal syndicat d'instituteurs, le SNUipp-FSU. Une partie des notions est en cours d'acquisition sur le cycle et non pas sur l'année scolaire, et reste donc fragile. En outre, dans les endroits les moins favorisés, aucun instituteur

« Ce qui est déterminant, c'est la qualité des vacances, les grandes inégalités viennent de là »

ne démarre à la rentrée en considérant que tout a été acquis l'année passée. » Les premiers jours de septembre seront ainsi consacrés à ce que les enseignants nomment joliment les « révisions de début d'année ».

D'autres se font encore plus rassurants : « Il paraît assez normal que les élèves perdent un peu de connaissances durant l'été et les rattrapent l'année suivante », remarque un inspecteur général, qui critique aussi l'approche « très constructiviste » de l'enquête de la DPD. « On ne peut pas tout mesurer, surtout en français, au risque de tomber dans le déterminisme. Il faut rester prudent. L'école travaille sur de l'humain ! »

D'une façon générale, les enseignants ne conseillent pas à toute force le travail estival. « Ce qui est déterminant, c'est la qualité des vacances, les grandes inégalités viennent de là », assure Nicole Geneix. Les enseignants encouragent surtout les enfants à lire. Et préconisent à leurs parents de leur faire retrouver, peu avant la fin des congés, un rythme de vie proche de celui de l'année scolaire. Il n'empêche : cette année encore, 80 % des écoliers auront des activités scolaires pendant leurs congés, et il se vendra 4,5 millions de cahiers de vacances.

Jean-Pierre Jarousse, chercheur à l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation

« Ceux qui en auraient le plus besoin ne profitent pas du travail estival »

Les études de l'Irédu ont battu en brèche l'idée reçue selon laquelle les enfants perdent beaucoup d'acquis scolaires pendant l'été. Dès lors, à quoi cela sert-il de les faire travailler pendant les vacances ?

Dans notre étude sur les enfants de CM1, nous avons montré que le travail en lui-même n'était pas efficace pour améliorer les résultats scolaires. C'est la nature du travail qui importe. Certaines activités sont efficaces, comme l'achèvement d'un cahier de vacances (nous avons constaté que la moitié des familles en achetaient un, mais qu'un quart seulement des enfants le terminaient), ou les activités que les parents mettent en œuvre directement, des visites de musée aux exercices spécifiques que des parents conçoivent eux-mêmes.

A l'opposé, la révision des cours et des cahiers de classe de l'année précédente se révèle très peu efficace et peu stimulante. Dans ce tableau, les cahiers de vacances apparaissent efficaces, mais à une nuance près : on ne connaît pas bien l'intensité de l'utilisation des autres supports de travail (logiciels par exemple) et on a un problème de comparaison. En moyenne, les enfants perdent peu des acquis scolaires de l'année. Mais il faut là aus-

si nuancer. Ceux qui ont un très bon niveau ont tendance à le voir se dégrader, mais s'ils l'entretennent avec des devoirs de vacances, relativement aux autres, ils vont l'améliorer. Les progrès, comme au cours de l'année scolaire, ne peuvent être mesurés que de façon très relative.

Quelle place les devoirs de vacances ont-ils dans l'investissement plus général des familles vis-à-vis de l'école ?

Le marché des cahiers de vacances ne serait pas aussi important si la demande des familles n'était pas aussi forte. On assiste à une remarquable professionnalisation du métier d'élève : pendant l'intersaison, on se prépare pour la saison suivante, comme dans le domaine sportif ! L'été ne forme plus une coupure nette. 80 % des enfants de l'école élémentaire travaillent. Et tous révisent les mathématiques et le français, ce qui prouve que les familles ont une vision très claire de ce que sont les apprentissages fondamentaux.

Les parents participent à ce travail. Ils apportent dans l'école la compétition, qui, selon eux, régit les positions sociales. L'école ne leur apparaît donc plus seulement comme celle qui apporte les connaissances

de base à tous les élèves : ils savent qu'elle devient déterminante dans l'accès aux différentes carrières.

Quels sont les parents les plus demandeurs de travail pendant l'été ?

Ce sont les mêmes que pendant l'année scolaire. Il ne s'agit pas pour ces familles de compenser ce qu'elles n'ont pas assumé dans l'année, mais d'une attitude générale vis-à-vis de l'école, d'un projet scolaire qui se manifeste aussi par le travail estival. Ce travail s'impose aux autres familles : elles se disent que si certains peuvent prendre de l'avance, il faut participer au mouvement.

Les plus demandeurs d'activités sont les parents des professions intermédiaires, dont la position relative est la plus stressante car il s'agit pour eux de ne pas se laisser rattraper ou distancer. Mais quand les parents cadres participent, ils sont beaucoup plus efficaces. On retrouve ces distinctions chez les enfants : ceux qui travaillent le plus sont, comme pendant le reste de l'année, les filles et les bons élèves. Les enfants très en avance ou, à l'inverse, en grande difficulté scolaire sont complètement abandonnés. Ceux qui en auraient le plus besoin ne profitent pas du travail estival.

Les devoirs de vacances renforcent donc les inégalités scolaires ?

Oui. Mais il reste à évaluer dans quelles proportions. Nous avons montré simplement que les écarts qui se creusent pendant les vacances sont plus importants que ceux qui se creusent pendant l'année, car il existe de grandes inégalités dans le choix des supports de travail. Les enfants des classes sociales favorisées choisissent les outils les plus libres, et bénéficient de l'activité des parents les plus compétents : ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui se dégagent le plus du modèle scolaire. Les enfants des milieux défavorisés sont plus près des révisions, ils se libèrent moins du système.

Cette compétition n'est pas forcément ouverte. La discrimination n'est pas orchestrée. Mais elle produit des différences qui vont à l'encontre de ce que l'école a fait pendant l'année. Les parents ont le sentiment que l'école fait tout pour gommer les différences, mais ils veulent qu'il en reste un peu ! Mieux vaudrait regarder cette réalité en face et développer des activités à l'école pendant les vacances.

Propos recueillis par N. G.

Nathalie Guibert

Les cahiers de vacances, l'un des marchés les plus prospères de l'éducation

ILS TRÔNENT, en piles colorées, gorgés de dictées et de tables de multiplication, dans tous les bons supermarchés comme chez les libraires de quartier : impossible d'échapper aux cahiers de vacances. Qui le voudrait, d'ailleurs ? Les petits de l'école primaire les réclament. Un tiers des cahiers de CE1 et de CE2 sont achetés à la demande des enfants. Quant à leurs aînés, s'ils ont la tête ailleurs à l'orée de l'été, ils n'y échappent pas non plus.

Parmi les 80 % d'écoliers qui travaillent l'été, une majorité utilise des cahiers de vacances (55 %), a montré l'Irédu (Institut de recherches sur l'économie de l'éducation), dans une étude publiée en 2001, largement citée par les éditeurs d'ouvrages parascolaires. Les autres estivaux-travailleurs révisent les cours de l'année précédente (30 %) ou utilisent des cédéroms éducatifs (15 %). Parmi la minorité des réfractaires aux devoirs de vacances, on trouve les familles les

plus modestes ou celles dont les enfants, brillants en classe, n'échapperont aux cahiers, jugés inutiles, que pour mieux plonger dans les musées ou les leçons de choses *in situ*.

« PLAISIR-UTILITÉ »

Les parents entretiennent ainsi, du mois de juin au mois d'août, l'un des marchés les plus juteux de l'édition, avec 4,5 millions de cahiers vendus, au prix moyen de 7 euros. Le poids lourd du secteur, Hachette, vend 1,6 million de ses best-sellers, les « Passeport », et 500 000 autres exemplaires avec les titres « Hachette Vacances ». Ces deux collections, qui courent de la maternelle au lycée, représentent environ 50 % du marché total des cahiers de vacances. En deuxième position, Nathan indique vendre 1,5 million de cahiers, soit 35 % du marché. Loin derrière, de plus « petits » éditeurs affichent eux aussi des résultats très honorables. Hatier ou Magnard réussissent à

vendre environ 300 000 exemplaires chaque année. « Les cahiers, c'est l'assurance d'un travail effectué de manière agréable », explique Claire Inizan, responsable éditoriale du parascolaire chez Hachette. Dans les maisons d'éditions, ces ouvrages sont l'objet de toutes les attentions. Panels de parents, réunions des enseignants auteurs - qui testent les exercices ludiques des cahiers dans leurs classes au cours de l'année scolaire -, leur contenu change tous les quatre ans.

Mais le marché, s'il est important, stagne. Les éditeurs ne cessent donc de diversifier leurs produits. Depuis un an sont ainsi apparus les « livres de révision », petits romans assortis de questions de cours, censés développer la lecture « plaisir-utilité ». Les mémentos permettant de revoir le programme complet d'une classe de collège s'offrent en complément. Les cahiers de soutien par matière, créés pour l'année scolaire, débordent sur l'été, à plusieurs centaines

de milliers d'exemplaires eux aussi. « Nous en vendons 350 000, dont la moitié l'été », affirme Isabelle Magnard, responsable du Syndicat national des éditeurs scolaires. Enfin, les cédéroms entrent en jeu. Nathan espère vendre 100 000 exemplaires de son nouveau cédérom de vacances pour l'école primaire, lancé au prix de 10,5 euros.

« LA MOITIÉ L'ÉTÉ »

Un cahier de vacances représente quinze à vingt séquences de travail de trente minutes à une heure : il « pèse » donc de dix à trente heures de travail. « Ça devrait être remboursé par l'éducation nationale : c'est 7 euros, 20 heures de révisions, et le résultat est là ! », s'enthousiasme Jean-Louis Hocq, responsable du parascolaire chez Nathan.

Selon l'Irédu, l'efficacité des cahiers varie cependant fortement en fonction de l'usage qui en est fait. En moyenne, 4,4 % des parents qui en ont acheté un déclarent que leur enfant ne l'a jamais ouvert.

N. G.

MOBECO

DESTOCKAGE

AVANT GROS TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

SOMMIERS • MATELAS

TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - BULTEX - SWISSFLEX...

Canapés - Salons - Clic-Clac...

DIVA - DUVIVIER - STEINER - HUCKLA - COULON...

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}

148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}

50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

Le gouvernement fait passer de cinq à plus de six mois la période de chasse aux oiseaux migrateurs

Le ministère de l'écologie a publié au « Journal officiel », mardi 23 juillet, le tableau de la saison de tir, qui s'étendra du 3 août au 16 février. Les écologistes s'approprient à saisir le Conseil d'Etat

ILS ATTENDAIENT un arrêt sur les périodes de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Ils en ont découvert sept. Les associations de protection de la nature ont été désarçonnées en ouvrant le *Journal officiel* daté 22-23 juillet. Le ministère de l'écologie avait tronqué en sept segments, par espèces, le tableau des dates d'ouverture et de fermeture. Un jeu subtil. Au lieu d'une requête en annulation devant le Conseil d'Etat, les écologistes devront donc en rédiger sept. Une avalanche de paperasse s'appête à déferler dans les jours prochains devant la plus haute juridiction administrative.

Pour le reste, le scénario a été sans surprise. Comme prévu, les textes du gouvernement fixent des dates entre le 3 août et le 16 février (*Le Monde* du 20 juillet). Comme prévu, les associations de protection de la nature contesteront une saison cynégétique jugée trop longue et dangereuse pour la pérennité des oiseaux, car elle empiète sur leur période de nidification. Comme prévu, le Conseil d'Etat sera appelé à trancher. « Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous retrouvons à nouveau là pour faire respecter la loi », estime Nelly Boutinot, de la Ligue pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs.

En dix ans, le Conseil d'Etat a déjà statué deux cents fois sur la chasse, la dernière fois, le 25 janvier, pour annuler un décret du gouvernement Jospin sur ces mêmes dates. Saisis en référé sur la suspension des trois arrêtés les



plus urgents, puisqu'ils concernent les dates d'ouverture litigieuses, les juges devront se prononcer très rapidement, sans doute avant la fin de la semaine prochaine. Les chasseurs ne sauront donc qu'au dernier moment quand ils pourront commencer à tirer.

« PATRIMOINE CULTUREL »

S'appuyant sur une décision de la Cour de justice des Communautés européennes et sur plusieurs études scientifiques, le Conseil d'Etat a, dans sa jurisprudence

antérieure, régulièrement limité, sauf rares dérogations, les périodes de chasse du 1^{er} septembre au 31 janvier. Mais le ministère de l'écologie souhaite lui fournir de nouvelles données. Georges Dutruc-Rosset, le « M. Chasse » nommé par Jean-Pierre Raffarin, a établi un rapport qui devrait servir d'argumentaire au gouvernement. « Ces études nous ont montré qu'on pouvait assouplir les dates de chasse selon les espèces », a affirmé Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, mardi 23 juillet, sur France

Info, ajoutant que « la chasse fait partie du patrimoine culturel de notre pays ».

Les chasseurs prennent acte de cette déclaration de bonne volonté, mais attendaient mieux. « Nous sommes un peu plus écoutés par le nouveau gouvernement », admet Gilles Deplanque, directeur de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE). Mais beaucoup de pratiquants sont déçus par les propositions. « C'est un premier pas et c'est surtout la fin du matraquage anti-chasse », estime Henri Sabarot, vice-président de la Fédération nationale des chasseurs et l'un des dirigeants du parti Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT). Mais c'est insuffisant. Le chantier reste ouvert pour obtenir ultérieurement une extension de ces dates, « autant que toutes les espèces sont en bon état de conservation ».

Les associations de défense de l'environnement s'insurgent contre ce diagnostic. « Des autorisations d'ouverture anticipées sont données pour des espèces menacées », estime Michel Métais, de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Les écologistes reprochent également aux arrêtés d'étendre géographiquement la zone d'ouverture anticipée. « Une trentaine de départements qui avaient traditionnellement en septembre vont désormais pouvoir le faire en août », estime M. Métais. Les touristes vont avoir la désagréable surprise de voir débarquer des chasseurs sur leur lieu de baignade. »

Benoît Hopquin

Jean-Pierre Raffarin nomme un de ses proches, Nicolas Jacquet, à la Datar

IL TEND sa carte de visite sur laquelle est joliment calligraphié « préfet ». Mais c'est moins ce titre que sa proximité avec Jean-Pierre Raffarin qui a joué dans la nomination, mercredi 24 juillet, en conseil des ministres, de Nicolas Jacquet à la tête de la délégation à l'aménagement et à l'action régionale (Datar). Il remplace Jean-Louis Guigou, nommé en juillet 1997, un universitaire brillant qui a souffert du manque de soutien politique de Dominique Voynet, ancienne ministre (Verts) de l'aménagement du territoire.

M. Jacquet ne cache pas qu'il a « une amitié d'une trentaine d'années » avec M. Raffarin et qu'« elle va au-delà de [leurs] engagements politiques ». Dans les années 1970, tous deux militaient à Génération sociale et libérale, mouvement des jeunes giscardiens et pépinière de cadres UDF. Depuis, ils ont gardé des relations suivies, jusqu'à la nomination, le 6 mai, de M. Jacquet comme chef de cabinet de M. Raffarin, à Matignon. Il se pré-

sente comme un « préfet atypique », qui a aussi travaillé « dans le domaine de l'entreprise et de la concurrence », notamment sur la diversification énergétique au sein du groupe Charbonnages de France.

Secrétaire général de la préfecture du Nord-Pas-de-Calais, sous-préfet du Havre, puis



« Une amitié d'une trentaine d'années [avec M. Raffarin], qui va au-delà de nos engagements politiques »
NICOLAS JACQUET

préfet de la Haute-Loire et du Lot-et-Garonne, il s'est frotté aux difficultés des reconversions industrielles. Il a aussi supervisé les travaux du tunnel sous la Manche et ceux du pont de Normandie. Secrétaire général de la préfecture d'Ile-de-France en 2000, il fut l'interlocuteur de Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, pour la négociation du

contrat de plan Etat-région 2000-2006.

Le choix de cet énarque de 50 ans est stratégique pour le premier ministre. Après l'élection, le 10 juillet, de Gérard Longuet, président (UMP-UDF) de la région Lorraine à la tête de l'Association des régions de France, M. Raffarin complète ainsi le « casting » de personnalités qui seront étroitement associées à sa politique de décentralisation. Elle débutera à l'automne et le chef du gouvernement entend bien en faire « sa » réforme.

Dotée d'un budget de 7,6 millions d'euros et de 150 chargés de mission, la Datar avait fini par apparaître comme l'incarnation d'un pouvoir parisien, centralisé et peu sensible notamment aux problématiques rurales. N'ayant plus auprès des élus locaux l'autorité suffisante pour être un véritable instrument d'aménagement du territoire, elle avait aussi perdu de son influence auprès des gouvernants. Récemment encore, l'avis de la Datar sur le lieu d'implantation du troisième

aéroport parisien n'avait pas été suivi par le gouvernement de Lionel Jospin.

M. Raffarin entend donner à la Datar un rôle de stratège, mais aussi une mission de coordination des politiques publiques. « Imaginons que, demain, les régions héritent de la compétence sur les routes, il faudra bien que l'Etat continue de garantir la cohérence du réseau routier français », explique un conseiller ministériel. Elle devra fonctionner comme une vigie de l'aménagement du territoire « dans un cadre régional et européen », explique M. Jacquet.

Ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Paul Delevoye doit installer le « nouveau M. Datar », lundi 29 juillet, en lui remettant sa lettre de mission. « J'entends travailler à l'honneur de dix ou vingt ans », affirme M. Jacquet. Pour l'aider, M. Raffarin réfléchit à un rapprochement de la Datar et du Commissariat général du Plan.

Béatrice Jérôme

Expulsés illégalement de leur logement, quatre locataires ne peuvent le réintégrer

La propriétaire de l'hôtel meublé du 18^e arrondissement voulait le vendre « libre de tout occupant »

ILS N'ONT pas pu réintégrer leur logement. Pourtant, une décision de justice l'ordonnait expressément, après l'expulsion illégale dont ils avaient été victimes, mais Abdelkader E., Hachemi A., Hamid M. et Kaci A. ont préféré renoncer – provisoirement – à leurs droits et battre en retraite, mardi 23 juillet. Les quatre hommes étaient revenus « Au rendez-vous de l'Est », un hôtel meublé situé rue Pajol, dans le 18^e arrondissement de Paris, où ils résident depuis plusieurs années. Accompagnés d'un huissier et de leur avocat, M^{me} Jean-Charles Plançon, ils voulaient regagner la chambre qu'ils avaient quittée sous la contrainte, trois semaines plus tôt.

Mais la propriétaire de l'établissement ne l'entendait pas de cette oreille. Epaulée par son mari et leur fils, Baya Makouf a réservé aux quatre hommes un accueil inamical. « Le ton était très menaçant », rapporte M^{me} Plançon, qui a assisté à la scène. M^{me} Makouf a dit « mes clients qu'ils ne rentretraient pas dans les lieux et que s'ils s'y avisaient, elle et ses proches leur mèneraient la vie dure. » Selon l'avocat, la proprié-
tair-

re de l'hôtel a également indiqué aux quatre hommes qu'ils n'auraient plus aucun droit de visite. « C'est une entrave à leur liberté ! », s'indigne M^{me} Plançon. Devant l'hostilité de leur ancien bailleur, Abdelkader, Hachemi, Hamid et Kaci ont jugé plus sage de rebrousser chemin. C'est la deuxième fois, en moins d'un mois, qu'ils voient la force triompher du droit.

Le 30 juin, les quatre hommes avaient été mis à la porte d'« Au rendez-vous de l'Est ». M^{me} Makouf avait fait appel à des vigiles, flanqués de plusieurs chiens, pour les déloger. Abdelkader, Hachemi, Hamid et Kaci, qui étaient les derniers occupants de l'hôtel, savaient que la propriétaire voulait les voir partir à la fin du mois de juin : le 12 avril, elle leur avait envoyé un courrier pour leur demander de quitter son établissement qu'elle s'appropriait à vendre à la Ville de Paris. Mais les quatre hommes avaient contesté le congé qui leur avait été donné. Ils avaient même engagé une procédure devant le tribunal d'instance, en invoquant, notamment, le fait que le préavis aurait dû être de trois mois, et non

de deux mois et demi.

L'affaire devait être jugée le 12 septembre. M^{me} Makouf n'a pas souhaité attendre cette date. Pourquoi ? Parce que la cession de son bien à la municipalité devait intervenir le 30 juin, d'après M^{me} Plançon. Or en vendant son hôtel « libre de tout occupant », elle pouvait en tirer un prix plus important que s'il avait encore abrité des clients, arguement l'avocat. C'est sans doute pour cette raison qu'elle a usé de méthodes expéditives, ajoute-t-il. Pas du tout, rétorque M^{me} Rémy Bijaoui, le conseil de M^{me} Makouf : l'attitude de la propriétaire est due au fait qu'elle est « épuisée, au bout du rouleau ». Elle avait décidé d'arrêter son activité car « les lieux ne sont plus exploitables ». Il faudrait consentir « des frais considérables pour les remettre en état ».

« RENDRE LES CLÉS »

Saisi en référé par les quatre délogés, le tribunal de grande instance de Paris leur a donné raison. Dans sa décision, rendue le 12 juillet, il a ordonné leur « réintégration immédiate », en ajoutant qu'ils avaient été victimes d'une « véritable voie

de fait ». Celle-ci s'est produite, « malgré l'intervention des forces de l'ordre ».

Malgré ou avec leur concours ? D'après M^{me} Plançon, les policiers auraient « prêté main-forte » à la propriétaire de l'établissement, le jour de l'expulsion ; l'avocat l'avait dit, le 5 juillet, lors de l'audience au tribunal. Dans l'assignation en référé, il était même précisé que « les forces de l'ordre et la société de sécurité [avaient] obligé les locataires à prendre leurs papiers personnels et à rendre les clés, les effets personnels restant sur place ».

La préfecture de police de Paris récuse cette version des faits. Les forces de l'ordre ont uniquement agi « en tant que médiateur » pour calmer le jeu et faire en sorte que la situation ne dégénère pas, indique-t-on. Les policiers ne sont pas intervenus sur le fond du litige, insiste-on à la préfecture, en ajoutant : « Il n'y avait pas de pression palpable au moment où les policiers se sont rendus sur les lieux. Les quatre occupants n'en ont pas fait état. Ils sont partis d'eux-mêmes. »

Bertrand Bissuel

Un important réseau de faux-monnayeurs démantelé dans le Sud-Est

10 000 faux billets de 50 euros ont été écoulés

UN IMPORTANT RÉSEAU de faux-monnayeurs vient d'être démantelé dans le sud-est de la France par la gendarmerie de Marseille. Au total, 5 000 faux billets de 50 euros ont été recensés dans la région, mais les enquêteurs estiment leur nombre total à 10 000, si on y ajoute ceux qui circulent dans plusieurs pays européens, disséminés par les touristes. C'est la plus grosse diffusion en euros découverte en France. Cinq hommes, âgés de 40 à 60 ans, ont été mis en examen et écroués les 10 et 19 juillet pour « contrefaçon de monnaie ayant cours légal » par le juge Christophe Ruin à Carpentras (Vaucluse).

Le parquet de Carpentras avait ouvert une information judiciaire le 23 mai, à la suite d'une multiplication des alertes de commerçants de la région. La première interpellation a eu lieu le 8 juillet dans le village de Séguret, au nord de Carpentras, au domicile d'un des faux-monnayeurs qui louait le rez-de-chaussée d'une maison. Les enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie de Marseille en charge de l'enquête ont trouvé, en évidence dans une pièce, tout le matériel nécessaire à la fabrication des faux billets. Ils ont saisi deux unités centrales informatiques, une imprimante à haute définition, une table à découper les billets commandée par ordinateur, des colles aérosol pour coller les deux faces des billets, ainsi que du papier métallique pour fabriquer les hologrammes. Les gendarmes ont également retrouvé un faux billet, dont l'examen a permis d'établir des similitudes avec la série de faux signalée par la Banque de France, qui répertorie toutes les alertes.

Les quatre autres membres du réseau ont été interpellés le

17 juillet à leurs domiciles respectifs situés dans des départements voisins, l'Aveyron, la Drôme et les Bouches-du-Rhône. Selon le parquet de Carpentras, plusieurs d'entre eux ont déjà été condamnés pour vols aggravés et attaques à main armée, il y a plus de vingt ans. Depuis, ils ne s'étaient jamais signalés et menaient une vie très discrète. Au cours de leur premier interrogatoire, les cinq hommes du réseau, probablement mis en place en février, ont reconnu les faits tout en cherchant à minimiser leur implication.

TRAITS VIOLACÉS

Des confrontations seront prochainement organisées afin d'établir les responsabilités de chacun et d'identifier notamment qui, parmi les mis en examen, possède les compétences techniques pour manier les outils et les logiciels informatiques. « Ce n'est pas du grand banditisme », explique le lieutenant Pierre Pinet de la section de recherche de Marseille. « Ce sont des gens qui ont su trouver, mais ne sont pas liés au milieu. Pour nous l'affaire est réglée et le réseau démantelé. »

En dépit de la « qualité impressionnante » de la contrefaçon, les spécialistes en informatique de la gendarmerie ont identifié les anomalies particulières des faux billets fabriqués par le réseau : le papier ordinaire utilisé n'est pas sensible aux ultraviolets ; deux petits traits violacés, sans doute à une erreur d'impression, figurent sous la botte italienne ; l'hologramme du chiffre 50 n'apparaît pas ; enfin, détail particulièrement difficile à distinguer, la clé de voûte du pont n'est pas droite.

Piotr Smolar

Loi d'amnistie : les sénateurs veulent durcir le texte

L'EXAMEN DU PROJET de loi d'amnistie par le Sénat a débuté mardi 23 juillet, après l'adoption du texte en première lecture à l'Assemblée nationale, le 10 juillet. Lucien Lanier (UMP-RPR, Val-de-Marne), rapporteur de la loi, a considéré ce texte « raisonnable et limité au strict minimum », mais la majorité sénatoriale l'a durci en excluant les infractions pour détention d'armes, celles relatives au commerce des chiens dangereux et les condamnations touchant aux sectes. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) a déclaré ressentir « un malaise à l'écoute de ceux qui soutiennent ce texte. Où est l'impunité zéro dont ils se gargarisent ? », a-t-il ajouté. Les communistes se sont élevés contre « l'amnistie à plusieurs vitesses » et ont insisté sur la nécessité d'amnistier les infractions liées aux luttes sociales, faisant référence à José Bové. L'amnistie du leader de la Confédération paysanne a également été réclamée par le PRG, qui a dénoncé, par la voix de Gérard Delfau (Hérault), « une volonté du gouvernement de criminaliser l'action syndicale ».

Vols de voitures sur le parking de l'usine Peugeot de Sochaux

QUATRE HOMMES, âgés de 18 à 26 ans, ont été mis en examen, lundi 22 juillet, pour « tentatives de vols en bande organisée » à Montbéliard (Doubs) après des vols de voitures sur le parking de l'usine Peugeot de Sochaux. Deux d'entre eux, « déjà connus des services de police, ont été placés sous mandat de dépôt », a précisé Olivier Caracotch, substitut du procureur de la République. Le samedi précédent, à 23 h 15, trois d'entre eux avaient été repérés dans l'enceinte du centre de production, alors qu'ils essayaient de dérober une 307 et un cabriolet 306 neufs. Entre 20 et 100 véhicules ont été signalés fracturés ou volés depuis le début de l'année 2002 dans l'usine. Certains malfaiteurs ont utilisé des voitures comme béliers pour ouvrir des brèches dans les murs, d'autres, cagoules, ont sorti des automobiles en force par les postes de garde et quelques-uns se sont dissimulés dans le trafic aux heures de sortie des salariés du centre. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Christian Bourquin, président (PS) du conseil général des Pyrénées-Orientales, a annoncé sa mise en examen, mardi 23 juillet, pour « complicité de faux » par un juge de Perpignan. M. Bourquin avait émis, en 2001, un chèque de 8 384 euros (55 000 francs) au profit de l'antenne départementale du PS. Ce chèque pourrait avoir servi à minorer les comptes de campagne du candidat Bourquin lors des élections cantonales de mars 2001.

■ **RÉVISIONNISME** : plusieurs élus communistes de Picardie, parmi lesquels le député PCF de la Somme Maxime Gremetz, ont saisi le procureur de la République à la suite des propos « négationnistes » et « révisionnistes » tenus par Pierre Descaves, conseiller général FN de l'Oise, dans un entretien publié par le quotidien régional *Le Courrier picard* du 4 juillet. M. Descaves y affirme que « la présentation qu'on nous fait de l'histoire est totalement fautive » et qualifie la Shoah de « détail ».

■ **SANTÉ** : la contamination à l'origine de 17 cas de légionellose, dont deux mortels, au centre hospitalier de Meaux (Seine-et-Marne), a été totalement éradiquée, a annoncé, mardi 23 juillet, l'établissement (*Le Monde* du 23 juillet). L'hôpital devait rouvrir, mercredi 24 juillet, ses services de médecine et de cardiologie.

■ **INFLATION** : l'indice des prix à la consommation des ménages est resté stable au mois de juin et le glissement annuel reste à 1,4 % (+ 2,1 % en juin 2001), a annoncé l'Insee, mercredi 24 juillet.

Le jazz rythme le développement de Marciac

La petite commune du Gers a réussi à faire de son festival, dont c'est la 25^e édition, un instrument d'aménagement du territoire. Les 150 000 personnes qu'elle accueille chaque été lui en donnent les moyens

MARCACIAC (GERS)

de notre envoyé spécial

Attablé à la terrasse de sa Petite Auberge, Patrick Villain sent monter le stress des grands événements. Dans quelques jours, le restaurateur, installé ici depuis vingt ans, sera le général en chef d'une petite armée de trente personnes veillant midi et soir sur un empire de 600 couverts. Le temps du festival Jazz in Marciac - du 1^{er} au 15 août cette année -, la petite commune du Gers (1 229 habitants) se métamorphose en capitale trépidante. Plus de 150 000 personnes déambulent sur la grande place rectangulaire et les rues adjacentes de cette bastide gasconne, en attendant d'applaudir, le soir venu, les plus grands représentants du jazz international, sous un chapiteau géant planté sur le stade de rugby.

La manifestation représente 25 % du chiffre d'affaires de Patrick Villain. Le festival est un moment crucial qu'il ne faut pas rater, mais la vie ne s'arrête pas avec le départ des derniers musiciens et spectateurs. « Au début, Jazz in Marciac ne durait que trois jours et représentait 50 % de mon chiffre », souligne le restaurateur, tout heureux de voir son activité s'étaler désormais sur l'année. En 1997, il a pu doubler la superficie de son restaurant, passé de 36 à 120 couverts, sans la terrasse.

La Petite Auberge avait deux concurrents, elle en a trois aujourd'hui, sans que personne n'en souffre. Un hôtel de 25 chambres s'est ouvert à deux pas de son établissement. En face, après vingt années de sommeil, le Café de l'hôtel de ville, jadis haut lieu du socialisme gersois, a rouvert ses portes en 2001. Un temps moribonde, la supérette a



■ TROMPETTISTE : l'artiste Daphné Du Barry, avec des journalistes, devant sa sculpture du musicien américain Wynton Marsalis.

repris des couleurs, sans faire d'ombre aux deux boulangeries et aux autres commerces. Signe incontestable de vitalité pour une commune de cette taille, trois agences immo-

bilères se sont installées. Un seul responsable de cette prospérité apparente : « Le festival », répondent les commerçants. « Il a permis à Marciac de s'inventer un avenir », résume Nathalie Barrouiller, directrice de l'office de tourisme.

Sous l'impulsion de Jean-Louis Guilhaumon, président-fondateur de Jazz in Marciac (JIM), et aujourd'hui maire (PS) de la commune, l'idée de pérenniser la manifestation estivale en un projet culturel plus vaste est née en 1988, après la dixième édition. Depuis, des « concerts d'hiver » emplissent la salle des fêtes une dizaine de fois dans l'année. Et « Les Territoires du jazz », un musée swingant interactif, créé en 1991, attire de nombreux visiteurs.

En 1993, M. Guilhaumon, également principal du collège de Marciac, sauve son établissement d'une mort annoncée en y créant des ateliers d'initiation à la musique de jazz, une option alors unique en France. « De 90 élèves, nous sommes passés à 193 à la rentrée prochaine », se réjouit-il. A cause de cette spécificité, des familles sont venues de toute la France s'installer dans la région, et des travaux sont en cours pour agrandir l'internat.

Ce chantier n'est pas le seul à Marciac : autour de la place, récemment restructurée, tous les plafonds des arcades sont en réfection. L'église a été mise en lumière, et des rues sont éventrées, l'une après l'autre, pour redonner à la bastide son caractère d'origine. Plusieurs millions d'euros y sont consacrés chaque année, grâce à un contrat passé, en 1997, avec la région Midi-Pyrénées dans le cadre de l'opération « Sites majeurs ».

« Sans notre projet culturel, Marciac n'aurait pas pu prétendre car elle n'avait pas conservé un patrimoine architectural assez remarqua-

ble », reconnaît M. Guilhaumon. Deux autres contrats, au titre des « bourgs de caractère » et de l'amélioration de l'habitat rural, incitent les propriétaires à faire des travaux de réhabilitation.

SIX CENTS BÉNÉVOLES

Des chemins piétonniers, fraîchement dessinés, conduisent le promeneur jusqu'au bord d'un lac. C'est là, à la sortie nord du village, que se trace l'avenir de Marciac, à coups de pelleuses et de bulldozers. Depuis plusieurs mois, des engins de chantier remuent des millions de mètres cubes de terre, creu-



Le choix de fidéliser le public et les artistes

DANS une France qui regorge de festivals de jazz en été, dont certains historiques (Antibes-Juan-les-Pins, Nice, etc.), Jazz in Marciac a pu se tailler une solide réputation, qui dépasse nos frontières.

Le festival fête cette année ses 25 ans. De la première édition, en 1977, qui s'était tenue aux arènes et avait pour invités vedettes le champion du jazz New Orleans Claude Luter et le trompettiste américain établi dans la région Bill Coleman, à celle de 2002, Jean-Louis Guilhaumon, président et fondateur du festival, et son équipe ont fait du chemin.

Outre une animation musicale permanente sur la place de ce village du Gers, le chapiteau de 5 000 places accueille les concerts les plus prestigieux. Venant en voisin, le saxophoniste ténor Guy Lafitte en fut, dès 1978, un régulier. Le gotha du jazz s'y est produit : Dizzy Gillespie, Stan Getz, Lionel Hampton, Stéphane Grappelli, Sonny Rollins, Oscar Peterson, Gerry Mulligan, Phil Woods, McCoy Tyner, Ahmad Jamal, Jim Hall, et tant d'autres. Contesté pour ses conceptions politiques sur le jazz, mais incontesté pour

son talent musical, le trompettiste Wynton Marsalis sera une fois de plus fidèle au rendez-vous, à la tête du Lincoln Center Jazz Orchestra.

Pour l'édition 2002, qui se tient du 1^{er} au 15 août, l'éventail stylistique est important : Ornette Coleman, Richard Galliano en compagnie de Michel Portal et d'Eddy Louiss, voisineront avec la chanteuse et pianiste Shirley Horn, le pianiste Brad Mehldau, Joe Zawinul, Charles Lloyd ou Ray Barreto. La programmation n'a pas oublié les musiciens à la notoriété naissante : Dave Douglas, trompettiste protéiforme, Jean-Michel Pilc ou Baptiste Trotignon, deux pianistes français insolents de talent.

UNE DÉLICATE ALCHEMIE

L'ouverture du festival à des musiques cousines du jazz se fait avec plus de discernement que dans d'autres festivals. Les festivaliers pourront ainsi entendre le légendaire bluesman Buddy Guy, le Révérend Jessie Dixon et les Shirley Walls Singers, dont le répertoire va des Negro spirituals au gospel, ou encore le Brésilien Gilberto Gil.

Il y a vingt-cinq ans, le pari pouvait sembler fou. A présent, Jazz in Marciac vit sa pleine maturité. Cette réussite repose sur une délicate alchimie entre le terroir - les gastronomes sont en pays ami -, un cadre touristique qui a les charmes du monde rural, le professionnalisme dont font preuve de nombreux bénévoles, et la qualité d'une programmation de haut niveau, dont les musiciens français ne sont pas exclus. Epaulée par un soutien médiatique fidèle, l'équipe de Jazz in Marciac peut à la fois satisfaire les attentes d'un public exigeant de connaisseurs et celles de vacanciers pour lesquels, l'occasion faisant le larron, une escapade en terre de jazz donnera un attrait supplémentaire au séjour.

Plutôt que viser une augmentation infinie de la fréquentation, l'équipe de Jazz in Marciac a fait le choix de la fidélisation, pour le public comme pour les artistes. Présent en 2001, Michel Portal revient cet été et bon nombre de musiciens programmés n'en sont pas à leur première visite. Les faits sont têtus.

Paul Benkimoun

sent un second plan d'eau, remblaient les rives du Bouès, petite rivière dont le cours a été dévié, pour y construire un ensemble touristique de 11 millions d'euros, dont plus de la moitié est apportée par le promoteur immobilier Pierre & Vacances, qui y ouvrira une résidence de 350 lits en juin 2003.

« Il ne se serait jamais intéressé à ce coin perdu sans la notoriété du festival », note un riverain. Le financement public (Europe, Etat, région, département et commune) permettra d'édifier, autour d'un centre « aqualudique » (une super-piscine), des infrastructures dédiées à la musique (accueil de groupes en résidence et stages de formation) qui feront de Marciac un « centre européen du jazz » à partir de 2004.

« Tout le monde a compris combien le projet culturel autour du festival était un levier considérable pour inscrire Marciac et la communauté de communes dans une dynamique de développement, explique le maire. Aujourd'hui, nous recueillons les fruits d'une action de longue haleine. » Sans l'effet festival, le budget communal aurait à peine pu supporter la réfection de l'ancienne piscine, devenue obsolète. Or voici la petite bastide gersoise inscrite dans une « économie de tourisme ».

Marciac est devenue une destination, dit-on à l'office de tourisme, qui gère plus de 5 000 nuitées chez l'habitant pendant les deux semaines du festival. Des efforts ont été faits par les propriétaires sur la qualité des hébergements, car la demande pour de petits séjours augmente à la faveur des 35 heures.

Le succès de la manifestation, qui repose chaque année sur le dévouement de plus de 600 bénévoles, a donné de l'ambition à toute une région, aujourd'hui labellisée en pays du val d'Adour. « Les entrepreneurs locaux ont été décomplexés en constatant qu'on pouvait réussir en milieu rural », explique Annick Menu. Cette kinésithérapeute marciacaise a sauté le pas en 1995 en ouvrant un ambitieux centre de remise en forme : « La notoriété de Marciac m'a valu une oreille plus attentive de la part des banques. » Elle a déjà un projet d'agrandissement pour l'an prochain.

Homme-orchestre du développement local, M. Guilhaumon continue de décliner les initiatives autour de la musique. La future pépinière d'entreprises de sa commune, pour laquelle des partenariats ont déjà été noués, accueillera principalement des sociétés à vocation culturelle : éditeurs de musique, luthiers et autres facteurs d'instruments.

Jean-Jacques Bozonnet

PROCHAIN ARTICLE
Prades (Pyrénées-Orientales)

Quinze jours et trente-deux concerts

La 25^e édition de Jazz in Marciac se tient du 1^{er} au 15 août

● **Programme** : 32 concerts, de Ornette Coleman, Dee Dee Bridgewater ou Didier Lockwood à Brad Mehldau, Wynton Marsalis Septet, The Joe Zawinul Syndicate et The Shirley Horn Trio.

● **Autres curiosités** : Les territoires du jazz, espace scénographique consacré à l'histoire du jazz ; Musée d'histoire naturelle ; Musée Doubrère consacré aux aquarelles ; plusieurs bâtiments datant du Moyen-Age.

● **Pour s'y rendre** : par l'autoroute, en venant de Toulouse, Agen, ou Bordeaux. Par avion : aéroports de Pau, Tarbes et Toulouse.

● **Renseignements** : pour le festival et les autres activités : office du tourisme de Marciac & Vallons, tél. : 05-62-08-26-60 ; Internet : www.marciac.com ou jazzinmarciac.com ; e-mail : ot.marciac@wanadoo.fr.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 5^e

Mouffetard
4 P., 82 m², 3 chambres,
2 s. bains, clair, 6^e ét., asc.
Challenge Immobilier
Tél. : 01-43-36-70-10.

Paris 16^e

Trocadéro, 01-42-24-42-21
38 m², 218 000 €

voie privée, 2^e, asc., luxe.

Paris 17^e

Argentine, duplex 310 m²,
9 P., 5^e et 6^e ét., stand.,
beau volume, soleil.
1 350 000 €.
Tél. : 01-46-04-69-28.

Paris 20^e

PANTIN, M^o EGLISE-DE-PANTIN,
duplex atypique, env. 70 m²,
3 chbres, bon état, parking.
168 000 €
IP : 01-47-97-57-87.

Province

LE CANNET (Cannes),
vend apt, 3 P., état neuf,
petite résidence, stand., piscine,
bus et commerce
+ parking 194 000 €.
Tél. : 00-49-17-55-20-57-87.

VIAGERS

Province

DEAUVILLE, occupé 8 ans, fme 77 ans,
2 P., 52 m²,
35 000 € + 610 €/mois.
Tél. : 01-42-65-07-57.

ACHATS

APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m², Paris, préf. 5^e, 6^e,
7^e, 14^e, 15^e, 16^e.
01-48-73-23-55, même soir.

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation
gratuite. 01-45-55-86-18.
Liste de nos viagers sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES
VIDES

Province

Loue F4+, à l'année, cadre agréable,
Ville-François (Martinique), poss.
installation cabinet médical ou infirmier.
Tél. : 05-96-50-12-90.

DIVERS

En projet, vente de lofts de grande
surface dans la très proche banlieue est
de Paris. Prix projeté brut :
2 000 € le m². Si vous êtes intéressés,
prière envoyer un fax au :
01-42-65-52-94.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

HORIZONS

1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



N ne peut parler bien du beaujolais qu'en étant ivre», assure Jean Troisgros, le célèbre restaurateur. Soit ! Buvons un coup, buvons-en deux. De toute ma-

nière, sous quelque angle qu'on le regarde, le Beaujolais est un vignoble rond. Rondes, les croupes qui portent la vigne. Ronds aussi, les chemins comme dessinés exprès pour les automobilistes guillerets. Ronds, les bouilles des vigneronnes et leurs bedaines de pères tranquilles. Rond, le bon accueil qu'ils vous font et rondelles, les fortunes que quinze ans de prospérité leur ont apportées.

« C'est vrai, en Beaujolais tout tourne bien », dit Louis Brochard, président des associations viticoles, un petit monsieur sphérique, comme il se doit. La bonne santé de l'économie beaujolaise tranche sur l'anémie de presque tous les vignobles français, de la Champagne au Languedoc, depuis le début de la crise économique. « Cette année, avec 900 000 hectares nous battons nos records de vente, observe Louis Brochard. A l'automne les vins primeurs démarreront sûrement à un bon prix. »

En Beaujolais, on voit aussi l'avenir en rond. Pourtant, qu'était ce vin avant la guerre ? Une boisson de cochers, de joueurs de boules, de forts des halles, que l'on consommait dans les bistrot de Fourvière et les troquets parisiens autour de Saint-Eustache. Un « chtit vin » dont l'acidité était appréciée, car elle favorisait la digestion des copieux casse-croûte matinaux et des mâchons lyonnais faits de pissenlits aux lardons et de savoureuses cochonnailles. Le vrai vin de saucisson. A cette époque, les vigneronnes tiraient le diable par la queue. Ils étaient miséreux au point de payer souvent le pain avec du vin et de ce fait les boulangers tenaient aussi les cafés-buvettes de village.

Les temps ont changé. En une vingtaine d'années, le vignoble s'est agrandi de moitié, pour atteindre plus de 17 000 acres. Les rendements en moyenne décennale sont passés de 38 à 58 hectolitres. Les ventes ont doublé et les exportations ont crû de 60 % en cinq ans. En 1973, en plein boom de la vente des vins, 1 hectare de vignes en Beaujolais, suivant sa situation, laissait net entre 5 000 francs et 30 000 francs.

Aujourd'hui, il rapporte un peu moins, mais chacun ici est persuadé qu'après une pause de deux, voire de trois années l'entreprise beaujolaise retrouvera toute sa prospérité. Une prospérité qu'un fonctionnaire décrit dans un raccourci saisissant : « En 1950, quand un vigneron allait tailler ses vignes avec ses deux voisins, il atteignait son canasson au tombereau de fumier et tous trois partaient dans cet équipage. Aujourd'hui, devant la même vigne, vous voyez quatre voitures, une par homme et la quatrième pour la femme du vigneron qui apporte le casse-croûte. »

Volontiers pince-sans-rire, le vigneron d'ici tempère sa satisfaction : « N'écrivez pas que le beaujolais est devenu un grand vin, s'exclame M. Pelletier, producteur à Juliéas. Grand vin, ça fait bêta. Vous savez, notre recette, c'est que la foule appelle la foule ; les touristes n'arrêtent pas de venir chez nous pour constater qu'on vend bien notre vin. »

Expliquer le succès du beaujolais par un phénomène de mode ne suffit pourtant pas. L'appui inconditionnel du commerce fut un autre facteur essentiel. Le beaujolais eut d'abord la faveur des gros négociants de Beaune et de Mâcon, qui le firent connaître partout en France, puis à l'étranger : « Nos bourgognes devenant très chers, explique l'un d'entre eux, M. Piat, il nous fallait un bon produit de prix moyen pour compléter nos tarifs et assurer la trésorerie de nos affaires. » Les restaurateurs s'y intéressent à leur tour : « C'est un vin facile à choisir, les clients n'ont pas à hésiter devant une liste de châteaux bordelais. »

Enfin, les grandes surfaces se mirent de la partie. Le beaujolais est le seul vin d'appellation contrôlée qui « tourne vite ». Comme il doit se consommer dans l'année, aussitôt entré en magasin, il est vendu. « Nommez-moi un vin plus intelligent, blague M. Pelletier, à peine récolté il est acheté, bu et pissé. Tandis qu'un bordeaux, trois ans après la récolte, on l'a encore sur les bras. »

Avec le beaujolais primeur, on atteint la parfaite astuce commerciale. Certes, il y avait une tradition : les négociants du Rhône expédiaient naguère dès l'automne, vers Lyon et Paris, des fûts à la bonde percée, pour que le vin nouveau, qui n'avait pas fini ses fermentations, puisse laisser échapper son gaz carbonique. Mais ce n'était qu'un petit commerce, au plus une vingtaine de milliers d'hectolitres contre 150 000 en 1974. Et ce que les consommateurs buvaient alors, c'était du vin bourru, mal dégrossi, tout à fait différent du beaujolais primeur souvent hypertraité, matraqué, embastillé (pour qu'il ne bouge pas avant d'être consommé), qu'on vous expédie maintenant à partir du 15 novembre.

Cent cinquante mille hectolitres, autrement dit, dans les deux mois suivant les vendanges, le Beaujolais vend grosso



Vendanges en Beaujolais en 1971.

Septembre 1975. Les « trente glorieuses » sont finies. La crise n'épargne que les plus malins, comme ces vigneronnes de Villefranche-sur-Saône qui ont su faire d'une tradition locale un événement annuel : le beaujolais nouveau. Gourmand, la plume alerte, Pierre-Marie Doutrelant, décédé en 1987 à l'âge de 46 ans, connaissait mieux que personne le terroir français pour avoir été longtemps chroniqueur agricole, avant de devenir grand reporter au « Monde » puis au « Nouvel Observateur ». De ses nombreuses enquêtes dans les vignobles, il avait fait un livre, « Les Bons Vins et les autres », publié au Seuil en 1976.

MIRACLES EN BEAUJOLAIS

modo le quart de sa récolte – si l'on exclut les neuf crus qui ne peuvent être vinifiés en primeur. La bonne affaire, pour les viticulteurs et les négociants, qui ont ainsi rapidement une grosse rentrée d'argent frais. Et puis quelle publicité gratuite pour l'appellation ! Toutes ces petites affiches placardées aux vitrines : « Le beaujolais nouveau est arrivé. »

Le beaujolais a toujours su faire parler de lui, et plus souvent en bien qu'en mal : telle est la seconde raison de sa réussite. Chaque automne, c'est un déferlement d'émissions et d'articles. Ça commence comme un rite après le 1^{er} septembre. A peine rentrés de vacances, les journalistes vont aux nouvelles. « Ah ! pour sûr », dit à la radio un vigneron de là-bas, en y mettant l'accent qu'il faut, « cette année, le beaujolais sera bon » (même si ce n'est pas vrai). Un de ses collègues, portant bérêt, enchaîne à la télévision, toujours avec l'ac-

cent : « Bon, ça oui ! Mais cher ! Il y en aura tout de même pour tout le monde. » Et ainsi de suite, Paris, la France et, depuis cette année, les Pays-Bas et l'Angleterre eux-

nat de football ? Les membres de celle-ci et l'arbitre repartent avec des bouteilles. Un groupe de pharmaciens et de docteurs s'en vont-ils en croisière ? Le beaujolais

« Nommez-moi un vin plus intelligent, à peine récolté il est acheté, bu et pissé. Tandis qu'un bordeaux, trois ans après la récolte, on l'a encore sur les bras »

M. PELLETIER, PRODUCTEUR À JULIÉAS

mêmes sont tenus en haleine jusqu'au 15 novembre, jusqu'à la libération du vin nouveau. Ce jour-là, du côté de Villefranche-sur-Saône, c'est la grande bousculade. Vous ne trouvez plus un camion-citerne dans le Sud-Est, car ils sont tous réquisitionnés pour acheminer le précieux liquide. L'an dernier, les Hollandais ont même été jusqu'à fréter des avions. Et un de leurs journaux avait titré : « Il est né le divin beaujolais ». Tout de même...

« Nous n'avons pas arrosé la presse, mais nous y avons de bons amis qui ne manquent jamais de venir nous voir quand ils passent dans le coin », plaide M. Canard, responsable de la propagande, tandis que M. Piron, un autre dirigeant professionnel, plus mordant, ironise : « C'est vrai, elles ne nous ont pas coûté cher ces trois pages traditionnelles d'un grand hebdomadaire parisien. Tout juste trois caisses de douze bouteilles. Les amis de la presse, il suffit de leur faire signe, ils accourent. »

LES journalistes ont beaucoup péché, mais il leur sera sûrement beaucoup pardonné, car comment résister à ces bons diables de vigneronnes du Beaujolais qui ont vraiment tout pour eux. Une bouille franche, une philosophie désarmante ; quand le vin est bon, ils s'exclament : « Ah ! dame oui, il est fin bon, il est comme je l'ai fait » ; et quand il est mauvais, ils gémissent : « Eh oui ! que voulez-vous, il est comme le bon Dieu l'a fait. » Et là-dessus, une conception toute particulière de l'interview : « Pas de résistance, on va d'abord boire une tassée, après on causera. »

« Le beaujolais, c'est rigolo, c'est un vin qui fait rire », assure M. Canard. Disons qu'on lui a fait habilement cette réputation avantageuse. L'Olympique lyonnais reçoit-il une équipe adverse en champion-

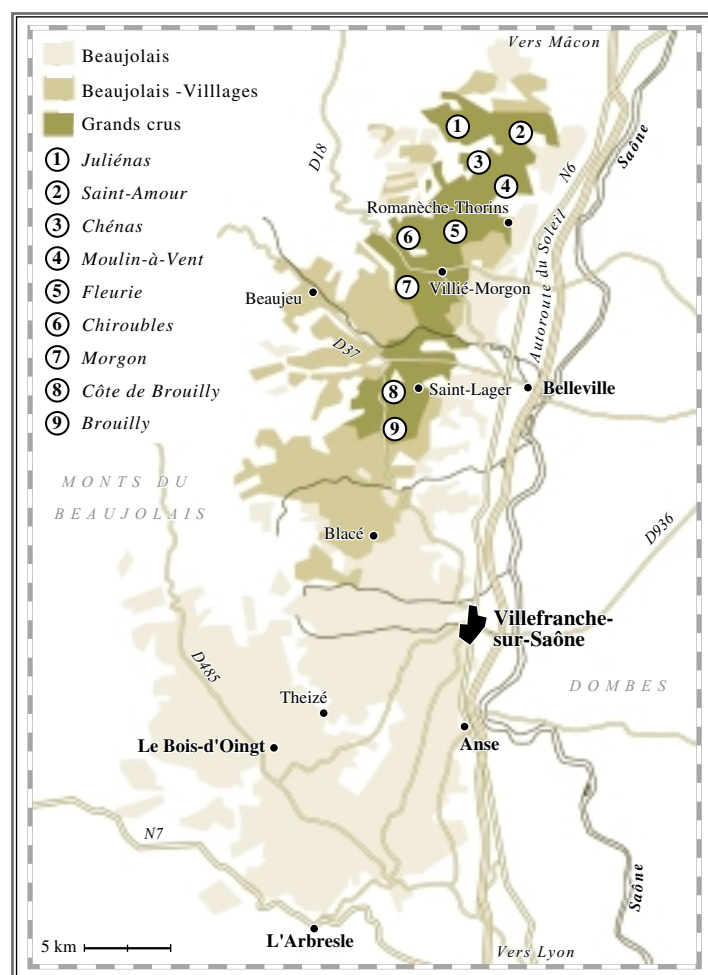
délègue un accompagnateur sur le bateau. La meilleure initiative fut la création de 35 caveaux éparpillés dans le vignoble et ouverts de 9 heures du matin à 9 heures du soir à tous ceux qui ont soif. Demandez et on vous donnera à boire. Une demi-douzaine de millions de visiteurs passent chaque année par ces antres de la dégustation. A Villié-Morgon, dans le plus fréquenté d'entre eux, on se croirait, à la Sainte Vierge près, devant la grotte de Lourdes : une bonne cinquantaine de cars au parking, de longues caves voûtées comme des nefs de basilique, des ex-voto à la gloire du grand morgon, un des crus du Beaujolais.

Et cette foule de pèlerins qui se bousculent, tasse à la main, pour recueillir quelques gouttes du vin miraculeux. On sert sur place 500 000 verres à l'année, soit 40 000 bouteilles (qui, soit dit entre parenthèses, ne contiennent pas toujours le meilleur vin). Si l'on ajoute les 50 000 bouteilles vendues pour être emportées, le caveau de Villié-Morgon se classe en tête des affaires de promotion des produits agricoles.

« Notre secret, voyez-vous, c'est que nous croyons aux vertus de notre vin, assure M. Savoye, un vigneron chenu de Villié-Morgon. Nous ne sommes pas comme les viticulteurs du Languedoc-Roussillon, qui boivent du pastis à l'apéritif et à la veillée. » Argument auquel ces derniers ne manquent jamais de répondre par une autre accusation : « Le beaujolais, c'est tout trafic. Sans sucrage, plus de vin. » Et il est vrai que la réussite du beaujolais ne va pas sans magouilles ni sans compromissions.

Pierre-Marie Doutrelant

PROCHAIN ARTICLE
« Dans les maquis d'Erythrée »,
par Jean-Claude Guillebaud



Le Monde
ÉDITORIAL

La faute de Sharon

PUISSE la politique américaine au Proche-Orient s'infléchir vers un engagement plus actif et plus équilibré. C'est le maigre espoir qu'on peut entretenir après le raid d'un F16 israélien à Gaza, qui a tué Salah Chéhadé, le chef militaire du Hamas, mais aussi 14 autres personnes, dont 9 enfants, dans la nuit de lundi à mardi 23 juillet. Sinon, il faut craindre le pire. « Une action menée de main lourde, qui ne contribue pas à la paix », a déclaré le président George W. Bush, employant des termes inhabituels envers Israël et son premier ministre. Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a ajouté qu'il s'agissait d'« une attaque délibérée, [déclenchée] en sachant que des innocents allaient être tués ». Le changement de ton est net. Il exprime, selon son entourage, une irritation du président américain vis-à-vis d'Ariel Sharon.

L'opération menée contre Salah Chéhadé dépasse les précédentes par l'acceptation « délibérée », de très importants « dégâts collatéraux ». Le chef militaire du Hamas était responsable de nombreuses opérations terroristes, et Israël avait tenté de le tuer à plusieurs reprises. Mais envoyer, à minuit, un F16 chargé d'une bombe d'une tonne guidée au laser pour détruire son immeuble, dans un quartier populaire de Gaza, ne pouvait que faire de nombreux victimes civiles. Plusieurs autres habitations alentour ont été détruites. Ariel Sharon l'assume. Il a déclaré qu'il s'agissait d'« une des opérations les plus réussies » de l'armée, même si « nous sommes toujours désolés pour les victimes civiles », a-t-il ajouté.

Le gouvernement Sharon avait aussi pris en compte la réaction de la branche armée du Hamas, qui promet des représailles : « Ce massacre ne restera pas impuni » et va « réduire en miettes les corps de sionistes dans chaque restaurant, chaque arrêt de bus, chaque bus ». On peut être sûr que la branche armée du Hamas tentera de tenir parole.

L'opération a deux autres conséquences. Elle ruine les débuts de commencement de dialogue sur la sécurité entre les Israéliens et l'Autorité palestinienne, qui paraissait sur le point de s'entendre avec le Hamas pour appeler à l'arrêt des attentats contre les civils. Ariel Sharon a-t-il voulu, délibérément, saboter ce dialogue ? Elle rend encore plus hypothétiques les efforts diplomatiques engagés par les Européens, les Russes, l'Égypte et l'Arabie saoudite. George W. Bush sera-t-il plus ouvert à leurs propositions de paix ?

L'autre maigre espoir qu'ouvre, paradoxalement, le raid de Gaza concerne les Israéliens eux-mêmes. Un haut responsable militaire a admis, mardi : « Nous ne l'aurions pas fait si nous avions su que [le raid] aurait tant de conséquences. » Position qui laisse espérer qu'une partie de l'armée a une autre stratégie que la loi brutale du talion appliquée par Ariel Sharon. Pour Yossi Sarid, chef du mouvement Meretz, de l'opposition de gauche, « un Etat doit se conduire selon des normes qui ne sont pas celles des terroristes ». Israël, seul Etat démocratique de la région, ne doit pas l'oublier.

L'Amérique et les autres

traire mis l'accent sur la parenté de destins entre l'Europe et l'Amérique. « L'Amérique a été la cible d'une force terroriste », a noté Stéphane Hessel, ambassadeur de France, et nous sommes une cible potentielle de cette même force. » L'écrivain et essayiste Abdelwahab Meddeb s'est dit qu'il aurait pu « être là, parmi les victimes ». Pour le philosophe Alain Finkielkraut, qui a rappelé que l'Amérique a toujours été la terre promise des laissés-pour-compte, dire que nous sommes tous américains, c'est dire qu'il n'y a plus de terre promise et que « nous sommes tous, hélas, dans le même bateau ». Analyse confirmée par l'historien et essayiste Alain-Gérard Slama, qui, face aux crises qui secouent les Etats-Unis, a lancé : « Si naguère l'Amérique était l'avenir de l'Europe, je me demande si aujourd'hui l'Europe n'est pas l'avenir de l'Amérique. »

« POUVOIR RELATIF »

Frappée sur son propre sol, confrontée à sa propre vulnérabilité, l'Amérique va-t-elle changer ? Vaut-elle renoncer, accepter de soumettre son action à des limitations ? Elle n'en prend pas le chemin, on constate la plupart des intervenants. Même si elle n'est pas l'« hyperpuissance » que l'on dit et si elle ne détient, face à la Chine, à l'Inde, à l'Europe, qu'un « pouvoir relatif », comme l'a souligné Jean-Marie Colombani, elle refuse toujours de souscrire aux grands accords internationaux, qu'il s'agisse du protocole de Tokyo, de la Cour pénale internationale ou de l'application de la convention de Genève sur les prisonniers de guerre. Mieux, elle menace d'intervenir en Irak, au mépris des critères de la « guerre juste » qui ont justifié, selon elle, la guerre d'Afghanistan. A ses yeux, comme l'a rappelé Jean-Marie Bockel, maire PS de Mulhouse, « ce qui est bon pour l'Amérique est bon pour le monde ». Pourtant il est plus que jamais nécessaire d'« encadrer » la

violence, à défaut de la faire disparaître de l'horizon du monde, a constaté l'historien et économiste Nicolas Baverez, qui a mis en garde contre trois illusions : « L'illusion philosophique de la fin de l'histoire, l'illusion juridique de la guerre hors la loi, l'illusion technologique de la guerre propre. » Mais il a souhaité que les Etats-Unis appliquent les critères de la « guerre juste » définis jadis par saint Augustin et saint Thomas : que la guerre soit déclarée par une autorité légitime, qu'elle réponde à un besoin de réparation, qu'elle mette en œuvre des moyens proportionnés, qu'elle ait pour fin le retour à la paix. Critères qui peuvent servir aussi d'arguments, a fait observer Marie-Josée Mondzain, aux terroristes dans leur propre logique de justification.

Précisément, Gilles Kepel, directeur de recherche au CNRS, a montré comment, du côté islamiste, les autorités religieuses ont tenté de fixer les règles du djihad, de le circonscire dans des limites de temps et d'espace. Mais le mouvement islamiste s'est développé hors des cadres établis : partout où il s'est manifesté, en Algérie, en Bosnie, en Tchétchénie, en Palestine, il est devenu « ingérable ».

Il est donc urgent, pour tenter d'endiguer la violence, de « chercher le dialogue », comme l'a affirmé Stéphane Hessel, et, surtout, de donner la primauté au droit, qui est devenu, selon Alain-Gérard Slama, « une question de vie ou de mort ».

Ce droit peut-il être fondé sur des valeurs universelles ? Telle était l'ultime question posée aux participants des Rencontres de Pétrarque. Une question d'autant plus aiguë que l'existence même de valeurs universelles paraît remise en cause. Ou plutôt, comme l'a fait observer Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étrangères, qu'elle n'est toujours pas admise dans une grande partie du monde. Si l'Europe et l'Amérique s'estiment porteuses de valeurs uni-

verselles, de nombreux pays contestent cette prétention. Certains, pour de mauvaises raisons, afin de justifier des pratiques dictatoriales, d'autres pour des raisons qui doivent être entendues : ceux-là font notamment valoir qu'ils ne sauraient accomplir en un demi-siècle ce qui a demandé à l'Occident quatre ou cinq siècles. Dès lors, a conclu Hubert Védrine, il faut trouver les mécanismes qui permettront à ces sociétés d'aller d'elles-mêmes vers la démocratie, c'est-à-dire vers celles de nos valeurs qui méritent de devenir universelles.

VALEURS UNIVERSELLES

Ces valeurs existent, a confirmé Malek Boutih, président de SOS-Racisme : « L'aspiration à l'émancipation est universelle, mais l'espérance est en train de disparaître. » Pour lui, l'universalisme reste « révolutionnaire », car il « déstabilise » les dictatures, les obscurantismes. La difficulté, a souligné le sociologue Edgar Morin, est d'assurer « l'enracinement démocratique » et de faire vivre « un universalisme qui ne soit pas abstrait ». Pour cela, il faut apprendre à « penser l'unité du multiple ».

Le problème est donc moins de savoir comment définir les valeurs universelles que de savoir comment les « hiérarchiser », comme l'a rappelé Alain-Gérard Slama, et surtout comment les transformer en « réalités », selon Stéphane Hessel. C'est ce qu'a exprimé, à sa manière, la philosophe et députée européenne Geneviève Fraisse en refusant de défendre les valeurs universelles comme des « idéologies inamovibles », mais en appelant à un travail de « construction concrète » afin de les inscrire dans l'histoire.

Thomas Ferenczi

★ Les Rencontres de Pétrarque seront diffusées sur France-Culture, du 12 au 16 août, de 19 heures à 20 h 30.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Participez à la 6^e édition du
Prix **Le Monde** de la recherche universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Renseignements : 01-44-97-54-95, www.lemonde.fr/mde

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Le grand défi aux Palestiniens

Suite de la première page

De l'époque de la guerre israélo-arabe à la lutte nationale du peuple palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza, il y a une évolution gigantesque qui conduit à jeter les prémisses d'un accord historique pour une coexistence éternelle future. Il est particulièrement hardi d'écrire ces mots-là aujourd'hui, au milieu de tant de sang et de haine, mais c'est pourtant la tendance historique.

Sur le fond, il traduit une mutation décisive dans la région : d'une part, un bouleversement du messianisme sioniste centré sur l'idée du Grand Israël, qui l'oblige à se contenir dans les limites des frontières de 1967 ; d'autre part, l'acceptation par les Palestiniens du repli sur la Cisjordanie et Gaza en lieu et place de la reconquête de la Palestine historique. En somme, la fin du mythe du Grand Israël en échange de la fin du mythe de la Palestine idéelle.

Il est difficile de juger de la solidité de cet acquis. Les procès d'intention, la méfiance, la paranoïa, la haine et l'irrationalité parfois sauvage de la dispute entre partisans et adversaires des deux camps font que toute prise de position conduit à alimenter ces tares plutôt qu'à les calmer. On voit bien pourquoi une telle fermeture mentale est inévitable : tout jugement en faveur de l'un qui n'entre pas dans la vérité des raisons de l'autre est condamné à reproduire mécaniquement la violence du conflit.

On peut discuter à l'infini sur la responsabilité des uns et des autres. A l'origine héritier de la souffrance du peuple juif voué à l'extermination de masse, Israël a d'emblée bénéficié, pour ces mêmes raisons, de la part de cet Occident qui avait pourtant tenté de l'annihiler, d'une aura particulière. L'indulgence occidentale s'expliquait aussi, bien sûr, par l'état inchoatif dans lequel se trouvaient les Palestiniens de l'époque et, plus encore, par l'animosité que suscitait en Europe la montée du nationalisme anti-impérial arabe. Cette aura a aujourd'hui disparu. Israël est un Etat comme un autre. Mais, comme le remarque Max Horkheimer, si durant des millénaires les juifs sans Etat ont formé « un peuple et le contraire d'un peuple, vivant reproche à tous les peuples »

niens reconnus n'ont su imposer cette solution.

Israël est l'Etat le plus puissant de la région ; il bénéficie de l'appui inconditionnel de la superpuissance américaine. Ce serait donc à lui de faire le plus grand pas, non seulement parce qu'il peut se le permettre du point de vue de la sécurité, mais aussi parce qu'il a contracté une dette historique à l'égard du peuple palestinien spolié. Mais certains dirigeants actuels d'Israël vivent sur une autre planète. Enivrés par leur puissance et l'impunité intéressée accordée par leurs tuteurs américains, ils conduisent lentement mais sûrement le peuple israélien vers cent ans de haine et d'insécurité.

Chez les Palestiniens, la situation n'est guère plus brillante : ils n'ont été capables de faire la paix ni entre eux-mêmes ni en eux-mêmes. Entre eux-mêmes eût signifié que l'OLP, toute démocratique qu'elle soit, fût en mesure d'imposer à toutes les forces palestiniennes en lutte des règles et un code à respecter. Or tout démontre le contraire. L'OLP

par des civils israéliens ? Quelle est cette logique archaïque de la vengeance ? A ce jeu-là, les Palestiniens seront toujours perdants : ont-ils compris cette donnée fondamentale ? Israël n'est ni l'Algérie ni le Vietnam. Il n'y a pas d'un côté les colons et de l'autre les colonisés. On ne le répètera jamais assez : il y a deux nations côte à côte. Pour les Palestiniens, la vraie catastrophe réside non seulement dans ces horribles et indignes attentats-suicides contre les civils, mais aussi dans le fait qu'agissant ainsi, ils donnent raison au discours israélien qui met en doute leur acceptation de l'existence même d'Israël.

L'exceptionnalité de ce conflit, c'est qu'il suppose pour les Palestiniens un travail sur soi considérable. Toute autorité légitime palestinienne qui ne combat pas ces crimes ruine par là même les conditions de sa propre légitimité.

De cet enfer est-il possible de sortir ? Pour qui ne renonce pas à l'espoir de la paix, la réponse semble d'une évidence aveuglante : les deux peuples s'en sortiront ensemble ou périront ensemble. S'en sortir ensemble, c'est pour les Palestiniens, comprendre que l'arme la plus puissante entre leurs mains n'est pas le terrorisme mais la rencontre politique avec le peuple israélien. Cela signifie la recherche du dialogue avec le mouvement démocratique en Israël. Ce que veulent les intégristes et les militarismes des deux bords, c'est couper les ponts entre les peuples, fabriquer des univers concentrationnaires qui attiseront la paranoïa ambiante et renforceront le pouvoir des maîtres de la haine. La demande de paix en Israël est certes submergée par les flots de sang et la démagogie folle du pouvoir actuel, mais elle existe. Les Palestiniens n'ont pas d'autre alternative que de tendre la main à ceux qui veulent la paix en Israël. En finir avec les attentats-suicides, c'est aussi se donner les moyens politiques de créer en Israël même un vaste mouvement de solidarité en faveur du droit des Palestiniens à l'indépendance nationale. Les Palestiniens doivent faire de la politique pour deux : pour eux-mêmes et pour les Israéliens qui finiront par venir vers eux. Ce sera bien là le sens d'une nouvelle alliance, séculière et tout à la fois enracinée dans l'imaginaire profond des deux peuples.

Sami Naïr

ENTREPRISES

COMMUNICATION

Jean-René Fourtou, qui a succédé à Jean-Marie Messier à la tête de Vivendi Universal le 2 juillet, a annoncé, mercredi 24 juillet, que « la dette du groupe Vivendi Universal est trop importante : sa réduction impose-

ra de toutes les façons, la cession d'actifs significatifs ». La PUBLICATION DES COMPTES semestriels de l'entreprise est repoussée du 26 juillet au 14 août. Néanmoins, le PDG a annoncé, mardi 23 juillet, que

le groupe conserve Canal+, mais il le recentre sur la France. Il espère retirer ENTRE 4 MILLIARDS ET 7 MILLIARDS D'EUROS de la cession d'actifs et de la mise en Bourse de la moitié environ du capital. Le

pari de M. Fourtou repose sur l'acquisition des droits de diffusion du FOOTBALL pour l'après-2004. Les professionnels du cinéma sont soulagés par la levée des incertitudes sur STUDIO CANAL.

Vivendi Universal garde un Canal+ allégé

Jean-René Fourtou, le nouveau PDG du groupe, a annoncé mercredi que « la cession d'actifs significatifs s'imposera ». Néanmoins, il conserve la chaîne cryptée, mais recentrée sur la France. Les filiales étrangères ainsi que certaines activités périphériques seront vendues

TROIS semaines après son arrivée à la tête de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou a annoncé mardi 23 juillet ses premières décisions stratégiques pour désendetter le groupe. Celles-ci concernent Canal+, dont la dette s'élève à 4,5 milliards d'euros, ce qui représente le quart de l'endettement de Vivendi Universal, évalué entre 17 et 19 milliards d'euros. Dans un communiqué publié mercredi, M. Fourtou annonce que « la dette du groupe Vivendi Universal est trop importante : sa réduction imposera, de toutes les façons, la cession d'actifs significatifs ». Le communiqué indique que la présentation des comptes semestriels est repoussée du 26 juillet au 14 août.

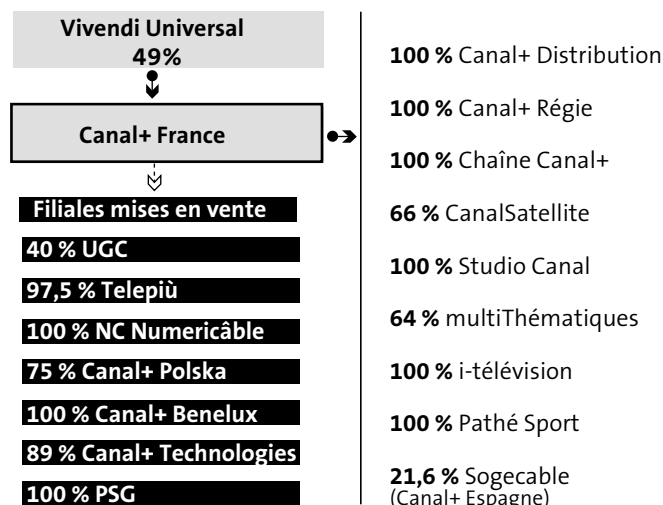
RECENTRAGE

Néanmoins, Canal+ reste dans le giron du groupe. Mais M. Fourtou a décidé de vendre les filiales non rentables, essentiellement celles qui résultent du développement international entamé en 1996. Ce recentrage sur la France prendra plusieurs formes. La distinction créée par Jean-Marie Messier entre le groupe Canal+ et la société Canal+, qui détenait l'autorisation d'émettre, va disparaître.

Les activités françaises vont être regroupées autour de Canal+ SA, la société qui abrite la chaîne cryptée et qui est cotée au second marché, et s'appellera Canal+ France. Seront apportées à cette entité les participations que le groupe détient dans Canal+ Distribution (qui détient le fichier d'abonnés), Canal+ Régie (publicité), CanalSatellite (bouquet numérique), multiThématiques (chaînes thématiques), i-télévision (chaîne d'information continue), Pathé Sport

UN GROUPE ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS

Organigramme et participations du futur groupe Canal+



Source : Vivendi Universal

(chaîne sportive), Media Overseas (filiales outre-mer) ainsi que Studio Canal, le studio européen qui travaille pour la télévision (société Expand) et pour le cinéma.

Le sort de Canal+ Espagne apparaît incertain. Cette filiale espagnole codétenue par le groupe de presse Prisa par le biais de Sogecable est bénéficiaire. Officiellement, la participation de Canal+ intègre le nouvel ensemble. Toutefois, elle pourrait être cédée à terme à Prisa qui détient un droit de préemption.

D'autres actifs ont vocation à être vendus. Il s'agit de huit filiales, cinq en France et trois à l'étranger. Parmi les premières : UGC, NC Numericable, le club de football Paris-Saint-Germain, Canal Technologies (qui fabrique le système de cryptage et qui intéresse

Rupert Murdoch et le suisse Kudelski) et Canal Numédia, filiale Internet du groupe. Parmi les secondes : Canal+ Benelux, Nowa Cyfra (en Pologne) et surtout Telepiù, en Italie, dont la vente à M. Murdoch avait été annoncée par M. Messier. Les négociations pourraient aboutir fin août aux alentours de 1,275 milliard d'euros.

Le communiqué de Vivendi Universal indique qu'à l'issue de cette opération, le nouvel ensemble continuera d'être coté à la Bourse de

Paris. Le groupe en détiendra 49 %, le maximum autorisé par la loi. Les 51 % restants seront mis en Bourse. Selon le communiqué, « le nouvel ensemble gagnera en cohérence et en autonomie. Il réunira les fonctions d'édition et de distribution de la chaîne, la maîtrise des fichiers et des relations avec les abonnés. Il disposera de l'ensemble des moyens nécessaires pour se développer, progresser et améliorer sa rentabilité ».

Les banques estiment que Vivendi Universal pourra retirer 2 milliards d'euros des cessions d'actifs annoncés et 2 milliards de l'introduction en Bourse. Si Expand et Canal+ Espagne sont cédées dans un second temps, le groupe récupérerait 3 milliards supplémentaires.

ENCORE DES INCERTITUDES

Après avoir fait approuver cette réorganisation par les conseils d'administration de Vivendi Universal et de Canal+ mardi, M. Fourtou l'a présentée au comité d'entreprise de Canal+ puis au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). A la sortie de ce dernier, il a déclaré qu'« il faudra un management sérieux » à Canal+. Xavier Couture, président depuis avril, aurait reçu un avertissement après ses déclarations sur la vente éventuelle de Canal+.

Plusieurs incertitudes demeurent : la première a pour nom Lagardère. Le groupe détient aujourd'hui la minorité de blocage (34 %) de CanalSatellite et 27,4 % de multiThématiques. De l'aveu de Vivendi Universal, « Lagardère aurait un peu tordu le nez » à l'énoncé d'un regroupement des actifs français. Pour l'heure, Lagardère n'aurait pas encore décidé d'apporter ses parts au nouvel ensemble. Sa part dans Canal+ France serait diluée et ne serait plus que « de 10 % à 15 % », selon Vivendi Universal qui détiendrait lui-même 49 %.

Dans la pratique, le montage proposé par M. Fourtou ferait suite à un premier refus du groupe Lagardère de racheter l'intégralité du groupe Canal+. L'allié de Vivendi Universal aurait préféré ne reprendre que les actifs bénéficiaires. Une solution refusée par M. Fourtou qui a choisi de « vendre par appartement pour mieux valoriser » toutes les entités, signale-t-on chez Vivendi Universal.

Le montage prôné par M. Fourtou présente le double avantage de satisfaire à la fois les salariés de groupe Canal+ en France et le CSA. Les salariés considéreraient d'un bon œil le futur périmètre du Canal+ France qui présente, selon eux, « l'avantage de réunir toutes les activités du Canal+ historique ». Ils restent toutefois prudents. « La direction de Groupe Canal+ nous a assurés qu'il n'y aurait pas de plan social en 2002, mais les incertitudes demeurent pour 2003 », tempère Elisa Perrot, élue CGT du comité d'entreprise. Du côté du CSA, le

plan de M. Fourtou aurait été bien accueilli.

Le nouvel ensemble devra franchir de nombreux obstacles. Le premier concerne le renouvellement des droits de diffusion du football français qui arrivent à échéance en 2004. Le futur Canal+ France s'inscrit officiellement dans « un schéma d'affrontement avec TPS », bouquet numérique concurrent de CanalSatellite, contrôlé par TF1 et M6.

Pour Canal+, le football est une denrée vitale. Aujourd'hui, près de la moitié des 4,5 millions d'abonnés de la chaîne cryptée souscrivent pour regarder les matches du championnat de France. « La question des droits du foot devra être réglée avant la mise en Bourse du nouveau Canal+ », précise un actionnaire.

A défaut d'une fusion entre CanalSatellite et TPS, qui ne serait pas acceptée par les autorités de la concurrence en France et à Bruxelles, Vivendi Universal, TF1 et M6, pourraient conclure « un pacte de non agression », signale cet actionnaire important de Canal+. Outre une baisse du coût des droits, ce pacte aurait pour conséquence une réduction du nombre des chaînes thématiques, mais aussi le passage de Canal+ comme chaîne premium de CanalSatellite et TPS.

Guy Dutheil et Frédéric Lemaître

Une partie des incertitudes sont levées dans le cinéma

APRÈS une hésitation, le PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, a finalement décidé de conserver la société de production Studio Canal, créée en janvier 1996, dans le giron du nouveau groupe Canal+. Une manière d'apaiser les angoisses de professionnels du cinéma, comme l'Union des producteurs de films ou la société civile Auteurs réalisateurs producteurs (ARP), qui redoutaient que l'un des joyaux de ce groupe, le catalogue qui comprend plus de 5 000 films, ne soit racheté par des Américains. « Il s'agit du patrimoine du cinéma français et ce catalogue représente 30 % des films diffusables aujourd'hui à la télévision », souligne Pascal Rogard, délégué général de l'ARP. Il est logique que Canal+ garde cet actif important, qui permettra aussi de mieux valoriser l'entreprise lors d'une mise en Bourse. »

Toutefois, certains producteurs indépendants souhaitent que Studio Canal – une filiale à 100 % de Groupe Canal+ qui a réalisé en 2001 un résultat brut d'exploitation de 65 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros – soit cédé puisque cette filiale, aussi très présente dans la production audiovisuelle avec Expand, constituait à leurs yeux une concurrence déloyale. En vertu de ses

obligations à l'égard de la profession cinématographique, la chaîne cryptée peut préacheter un quota non négligeable de films produits par des sociétés dites « dépendantes » (comme Studio Canal ou Alain Sarde). A devis et talents égaux, Canal+ avait tendance, selon ces producteurs indépendants, à préférer les films produits par ses filiales. « Malgré tout, Studio Canal coproduit aussi des films avec d'autres sociétés indépendantes », souligne M. Rogard. Richard Lenormand, PDG de Studio Canal, se dit rassuré, ses équipes étant plutôt démotivées du fait des incertitudes sur le sort de leur entreprise et de Vivendi Universal.

« INVENTAIRE À LA PRÉVERT »

Si l'inconnue est levée pour Studio Canal, le sort de la participation directe de 40 % de Vivendi Universal dans le groupe UGC ne semble pas arrêté. Guy Verrechia, président de ce leader européen de l'exploitation en salles (avec 64 millions d'entrées), rappelle au Monde qu'« il faut un accord [de la société] pour que Vivendi Universal vende. Nous n'avons été saisis d'aucune demande de leur part. Même si la participation dans UGC est citée dans l'inventaire à la Prévert que les dirigeants de Vivendi Universal

font valoir auprès de leurs banquiers, rien n'est fait ». D'autant moins que des accords juridiques très complexes lient Vivendi Universal à ce groupe non coté qui compte plus d'une vingtaine de sociétés et a, selon le greffe du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), réalisé, dans ses comptes consolidés de 2001, un résultat de 11,8 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 14,5 millions d'euros.

Toutefois, si la direction de Vivendi Universal confirmait son intention de céder sa participation dans UGC – présent à la fois dans les salles de cinéma (plus de 850 écrans en Europe), la production, la distribution et le négoce international de droit –, toute la difficulté serait de trouver un acquéreur européen. Le droit de la concurrence empêcherait ses grands rivaux, Gaumont et Pathé, déjà alliés au sein d'Europalaces, de reprendre les salles françaises d'UGC. Déjà, un autre acteur du secteur, Majestic Cinéma, cherche à céder ses multiplexes hexagonaux. L'hypothèse de l'arrivée d'un nouvel entrant, américain, dans l'exploitation cinématographique française se traduirait par un veto, plus ou moins officiel, des pouvoirs publics.

Nicole Vulser

Le « Waterloo » des Français à Hollywood

LOS ANGELES

de notre correspondant

« Canal+ US », accueillie encore la standardiste des bureaux de Studio Canal, qui occupent dans une suite de 500 m² sur Canon Drive, au cœur de Beverly Hills. Mais ses occupants, l'Américain Richard Garzilli et le Français Stéphane Sperry, qui dépendent directement de Stacey Snider, la présidente d'Universal Pictures, s'attendent à un repli imminent. Richard Lenormand, PDG de Studio Canal, confirme à Paris ce retrait stratégique des Français : « Nous avons mis un frein à nos activités américaines et nous allons revenir à ce que c'était à l'origine, en gardant juste un petit bureau de représentation du groupe Canal+ à Hollywood. » Canal+ US se contentera de gérer ses contrats antérieurs.

Des autres accords de coproduction de Canal+ avec Spyglas, Bel-Air Entertainment, Mandalay, Phoenix, aucun ne sera renouvelé. Le dernier, conclu avec Michael Ovitz et APG en juillet 2000, ne s'est jamais matérialisé et a été dénoué au printemps. Pierre Lescure, ancien PDG de Canal+, n'aura pas longtemps fait acte de présence dans son bureau de la tour Noire, qui abrite la direction des studios Universal à Los Angeles. Les patrons américains, Ron Meyer et Stacey Snider, ont toujours su garder carte blanche pour gérer le studio.

Avec la fusion de Vivendi et d'Universal, Canal+ espérait augmenter son influence outre-Atlantique. Mais l'autonomie du pôle américain de Studio Canal n'a jamais figuré dans la stratégie de Jean-Marie Messier. Pire, en faisant appel à Barry Diller en décembre 2001, l'ancien PDG de Vivendi Universal a remis le studio aux mains des Américains, en court-circuitant définitivement les Français. M. Messier avait certes annoncé que la France s'empara d'un pan de Hollywood et promis des synergies transatlantiques. La greffe n'a pas pris, même si Universal a distribué avec succès *Le Pacte des loups* de Christophe Gans

et doit enchaîner avec *Le Pianiste* de Roman Polanski à la rentrée. Après le départ de M. Lescure, le groupe français n'avait plus qu'un représentant chez Universal, Vincent Grimaud, qui vient de démissionner.

Avec des films comme *Grinch*, *Gladiator*, *Jurassic Park 3*, *American Pie 2*, *Le Retour de la momie*, le studio a engrangé de bons résultats et occupait la deuxième place au box-office en 2001, après Warner. Le secteur musique est quant à lui en tête du marché. Ce qui n'empêche pas les Américains d'être inquiets.

LISTE DE DOLÉANCES

Le 22 juillet, Barry Diller, Ron Meyer et Doug Morris, qui dirige le secteur musique, ont rencontré Jean-René Fourtou, le nouveau PDG de Vivendi Universal, à Paris, en présence d'Edgar Bronfman Jr. D'après le *Los Angeles Times*, M. Diller est arrivé avec une liste de doléances recueillies auprès de ses cadres. Les responsables d'Universal craignent que les problèmes financiers et l'instabilité de la maison mère ne fragilisent un studio qui a connu quatre propriétaires en dix ans. Si Vivendi Universal cède ses actifs cinéma, télévision, parcs et/ou musique américains, qui serait candidat à la reprise, en l'état dépressif actuel du secteur médias ?

« Waterloo », c'est ainsi qu'est qualifiée la déconfiture de Vivendi Universal à Hollywood, où les Français ont ajouté un nouvel épisode peu glorieux à la liste de leurs faux pas. Dans les années 1980, le Crédit lyonnais avait soutenu Giancarlo Piretti dans sa reprise manquée de la MGM. Puis Ciby 2000 (Bouygues) était arrivé en fanfare sur Sunset Boulevard pour repartir aussitôt. Canal+ première manière avait investi de façon hasardeuse jusqu'à 17 % dans Carolco, la société mal gérée de Mario Kassar. Le limogeage de M. Messier, début juillet, a été accueilli avec soulagement par les cadres d'Universal.

Claudine Mulard

M. Bergé reprend la maison YSL Haute Couture pour la fermer

L'associé d'Yves Saint Laurent et les salariés ont fait capoter le projet d'acquisition de Patrice Bouygues

RETOUR à la case départ pour Yves Saint Laurent Haute Couture. Le sort de la maison de couture de l'avenue Marceau, à Paris, orpheline après le départ en retraite du couturier, le 7 janvier, est de nouveau entre les mains d'Yves Saint Laurent et de son associé et mentor Pierre Bergé. Les deux hommes ont proposé, lundi 22 juillet, de racheter l'affaire pour un euro symbolique à Artémis, la holding personnelle de François Pinault. Ils souhaitent, non pas relancer la haute couture, mais régler le sort des 150 salariés, dont 110 « petites mains » – ces ouvrières d'atelier spécialisées –, et « mettre en œuvre un plan social qui devrait recueillir l'accord des salariés et respecter leurs intérêts légitimes », ont-ils indiqué dans un communiqué. Un comité d'entreprise se tenait, mardi 23 et mercredi 24 juillet, pour préciser le contenu du projet.

Les deux fondateurs de la maison de haute couture sont sortis de leur retraite volontaire, après que la vente de l'affaire à Patrice Bouygues, propriétaire de SLPB Prestige Services, a échoué. Celui-ci s'en-

gageait, depuis le 18 mars, à maintenir les emplois et les activités de l'atelier, qu'il aurait transformé en sous-traitant pour de jeunes créateurs et des groupes de luxe. Mais le comité d'entreprise (CE) d'YSL Haute Couture n'a toujours pas donné d'avis sur ce projet de cession, qu'il trouvait trop opaque. Artémis, qui avait poursuivi le CE pour « délit d'entrave » devant les tribunaux, a été débouté en appel, en juin. Il est extrêmement rare qu'une opposition de comité d'entreprise débouche sur l'annulation d'une opération. Mais de guerre lasse, M. Bouygues a renoncé à son projet d'acquisition.

Artémis, qui n'a plus aucune raison de garder la maison de couture en son sein, alors que la marque et les parfums Yves Saint Laurent ont été cédés à Gucci, s'est alors retourné vers la direction d'YSL Haute Couture, dont M. Bergé est demeuré président, et qui avait marqué publiquement, ces derniers mois, son rejet du projet Bouygues. « Puisque notre solution ne leur plaisait pas, nous leur avons offert de reprendre la maison de couture dans les mêmes conditions

que M. Bouygues, pour un euro, avec même une recapitalisation substantiellement supérieure aux 10 millions d'euros qui avaient été proposés à SLPB, dans le cas d'une poursuite d'activités », explique une porte-parole d'Artémis. « Les deux créateurs vont permettre à M. Pinault de sortir d'une impasse, commente un observateur du monde de la mode. M. Bergé, en homme de gauche, a une motivation sincère à ce que les gens avec qui il a travaillé de longues années soient bien traités. Tout son génie est de savoir associer à l'altruisme un certain sens des affaires. »

APPEL À LA RESCOUSSE

Mardi soir, du côté des salariés, la déception était pourtant entière. Ils avaient, dans une lettre ouverte datée du 11 juillet, appelé leurs anciens patrons à la rescousse, ainsi que ceux du groupe Gucci, afin qu'ils tentent de sauver l'activité haute couture. « M. Bergé a seulement proposé un plan social pour fermer la maison. Les mesures d'accompagnement ne sont pas à la hauteur de celles qu'avaient obtenues les salariés en 1999, au

moment du rachat du prêt-à-porter et des parfums par Gucci », a déclaré au Monde Arnaud Lance, représentant du comité d'entreprise. Selon nos informations, MM. Bergé et Saint Laurent auraient proposé d'ajouter 2 millions d'euros, sur leur cassette personnelle, dans l'accompagnement du plan social.

« Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous maintiendrons l'audience du 22 octobre devant le tribunal de grande instance de Paris, qui vise à obtenir notre réintégration dans la société Yves Saint Laurent du groupe Gucci », prévient M. Lance. Pour certains salariés, la vente de leur maison à Patrice Bouygues revenait à « une externalisation par M. Pinault de son plan social ». « C'est encore plus vrai aujourd'hui, glisse l'un d'eux, mais, cette fois, M. Bergé récupérera l'hôtel particulier du 5 avenue Marceau, pour son projet personnel de salle des ventes, sans doute... » Après avoir tenté de reprendre l'Hôtel Drouot, l'homme d'affaires envisage de se lancer à son compte dans les ventes aux enchères.

Véronique Lorelle

BOURSE

Le CAC 40 passe sous les 3 000 points

LES BOURSES mondiales ont terminé en baisse, mardi 23 juillet, pour la troisième séance consécutive. Mercredi matin, l'indice CAC 40 est passé sous la barre des 3 000 points et perdait 4,73 %, à 2924,87 points. Les valeurs financières ont le plus baissé, entraînés par l'avertissement sur résultats du belgo-néerlandais Fortis et par les pertes de la banque allemande HVB. La Société générale et le Crédit lyonnais, dont les résultats sont attendus la semaine prochaine, ont perdu respectivement 5,74 % et 5,75 %, et BNP Paribas 3,96 %. Axa a plongé de 7,53 %, AGF de 6,53 %. L'équipementier Schneider, lui, a créé la surprise en signant la plus forte hausse du CAC 40 (+ 5,23 %) malgré des ventes en recul au second semestre. Les autres marchés européens ne sont pas mieux lotis, Londres perdant 0,96 % et Francfort 4,76 % mardi.

De leur côté, les places américaines ont fait preuve d'une grande instabilité, dans le sillage des valeurs financières Citigroup (- 15,73 %) et JP Morgan (- 18,11 %). L'indice Dow Jones a ainsi perdu 1,06 %, à 7 702,34 points, et le Nasdaq 4,18 %, à 1 229,05 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a fini la séance en baisse de 2,64 %, à 9 946,36 points.

L'ancienne start-up Lastminute.com s'impose comme un vrai voyageur

Le site Internet britannique a consacré 90 millions d'euros en six mois à ses acquisitions. Dernière en date : le français Travelprice

RACHAT de Travelselect.com en avril, de The Destination Group en juin, de Travelprice.com, lundi 22 juillet... L'appétit du site Internet britannique Lastminute.com, fournisseur de voyages et de loisirs en ligne, ne connaît plus de limites. L'ancienne start-up, fondée dans les années d'euphorie boursière par Brent Hoberman et Martha Lane, a consacré depuis le début de l'année pas moins de 90 millions d'euros à sa croissance externe sur le marché européen. Allan Leighton, président de Lastminute, avait averti lors du rachat de Travelselect que l'acquisition de ce voyageur londonien allait amorcer « une phase de concentration du secteur européen du tourisme en ligne ».

Cette concentration trouve sa justification dans les prévisions de croissance des ventes de voyages par Internet. « Le marché européen est en pleine croissance. Il ne représente que 3 % du marché total des ventes de voyages, contre 14 % aux Etats-Unis, et sa part devrait passer à 5 % en 2005, alors qu'il devrait représenter 23 % aux Etats-Unis », explique M. Hoberman, aujourd'hui directeur général de Lastminute, s'appuyant sur des estimations de CSFB-Forrester.

« Ce n'est pas une stratégie de fuite en avant mais de consolidation, affir-

me Denis Philipon, directeur général France de Lastminute-Degriftour. Cela fait neuf mois que nous nous sommes lancés dans une course à la concentration. Nous négocions depuis six mois avec Travelprice et nous avons finalement signé dimanche. » « Le regroupement de Lastminute.com et de Travelprice.com va améliorer notre position dominante en France et en Italie. Cela approu-

La transaction doit encore être soumise aux actionnaires du groupe britannique

sionnera notre offre, démultipliera des synergies considérables de marges et de coût et apportera une amélioration significative de l'offre aux clients », renchérit M. Hoberman, qui estime déjà ces synergies d'exploitation à 10 millions d'euros au cours de l'exercice qui suivra la clôture de l'opération.

Travelprice et Lastminute, qui emploient respectivement 185 et 205 personnes, ne sont pas en mesure de préciser l'impact de cette opération sur leurs effectifs. Mais

M. Philipon rappelle que le groupe ne s'était séparé de « personne à court terme » après son rachat de Degriftour en août 2000 et qu'il se situait toujours dans une « logique de dynamisme et de croissance ».

La transaction doit encore être soumise aux actionnaires du groupe britannique, qui se réuniront en assemblée générale extraordinaire le 27 août. La fusion des deux entités se fera au plus tard le 28 février 2003. Le financement de cette opération, d'un montant de 49,6 millions d'euros, se fera par échange d'actions : Lastminute va émettre pour 34,6 millions de titres qui seront échangés contre des actions et des bons de souscription de Travelprice en circulation. « Le marché a confiance en notre entreprise, se félicite M. Hoberman. Plus de 37 % des actionnaires ont déjà dit oui à l'opération. »

Il est vrai que le parcours de Lastminute.com à la Bourse de Londres est à contre-courant de la tendance générale : son cours a été multiplié par trois depuis le début de l'année. C'est l'un des éléments qui ont rendu possible l'opération. Et la méthode de financement, par échange d'actions, n'est pas sans rappeler les fusions des années Internet.

François Bostnavaron

LES BOURSES DANS LE MONDE 24/7, 9h52

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3559,88 24/7	1,25	5467,31 19/3	3534,58 23/7	16,90
	Euro Neu Markt Price IX	544,36 24/7	-1,88	1212,43 4/1	552,50 22/7	
BELGIQUE	Austria traded	1161,56 24/7	-0,56	1368,18 2/5	1109,88 9/1	12,80
BELGIQUE	Bel 20	2004,79 24/7	-1,84	2906,75 24/4	2032,43 23/7	10,10
DANEMARK	Horsens Bnex	208,86 24/7	-1,31	280,92 26/3	211,38 23/7	12,90
ESPAGNE	Ibex 35	6102,60 24/7	-0,91	8608,50 4/1	6105,79 23/7	14,70
FINLANDE	Hex General	5049,93 24/7	-1,20	9224,38 4/1	5355,18 22/7	12,90
FRANCE	CAC 40	3040,01 24/7	-0,98	4720,04 4/1	3026,72 23/7	14,30
	Mid CAC	1652,29 23/7	-2,38	2176,89 2/4	1652,29 23/7	13,70
	SBF 120	2168,41 24/7	-1,24	3263,90 28/3	2170,17 23/7	14,60
	SBF 250	2113,29 23/7	-2,15	3081,89 28/3	2113,29 23/7	14,90
	Indice second marché	2163,91 23/7	-1,45	2567,01 15/5	2163,90 23/7	12,90
	Indice nouveau marché	628,87 24/7	-2,55	1175,41 7/1	630,55 16/7	
GRÈCE	ASE General	2085,89 24/7	0,00	2655,07 3/1	2072,05 22/7	15,50
IRLANDE	Irish Overall	4079,08 24/7	-0,63	6085,02 18/1	4078,66 23/7	10,30
ITALIE	Milan Mib 30	23740,00 24/7	-0,21	33548,00 17/4	23555,00 23/7	15,80
LUXEMBOURG	Lux Index	907,94 23/7	-0,57	1169,47 14/1	821,61 30/4	14,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	325,60 24/7	-1,55	531,45 18/4	327,14 23/7	11,70
PORTUGAL	PSI 20	6109,19 24/7	-0,54	7998,50 4/1	6202,58 22/7	14,10

EUROPE Mercredi 24 juillet 9h52

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
Euro STOXX 50	2440,10	-0,75
AUTOMOBILE	183,61	-1,16
BANQUES	204,38	-1,81
PRODUIT DE BASE	162,61	-1,73
CHIMIE	275,12	-2,55
TÉLÉCOMMUNICATIONS	289,63	-0,54
CONSTRUCTION	193,61	-0,55
CONSUMMATION CYCLIQUE	92,16	-2,22
PHARMACIE	327,55	0,33
ÉNERGIE	258,55	0,11
SERVICES FINANCIERS	153,04	-2,11
ALIMENTATION ET BOISSON	190,80	-1,40
BIENS D'ÉQUIPEMENT	277,62	-1,20
ASSURANCES	178,72	-1,81
MÉDIAS	154,86	-1,43
BIENS DE CONSOMMATION	272,53	-1,09
COMMERCE ET DISTRIBUTION	215,38	-0,07
HAUTE TECHNOLOGIE	253,36	-1,15
SERVICES COLLECTIFS	217,62	-0,68

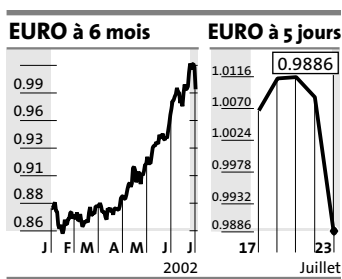
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	12,49	-2,27
AEGON NV	NL	12,10	-1,55
AIR LIQUIDE	FR	132,10	-0,30
ALCATEL A	FR	5,68	-0,87
ALLIANZ N	AL	139,00	-0,07
AVENTIS	FR	55,25	0,55
AXA	FR	10,37	-7,25
BASF AG	AL	37,43	0,48
BAYER	AL	24,85	-1,89
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	21,57	-1,51
BNVA	ES	9,42	-1,15
BNP PARIBAS	FR	38,40	-2,17
BSCH	ES	7,04	-0,14
CARREFOUR	FR	39,85	-0,13
DAIMLERCHRYSLER N	AL	41,74	-2,93

MARCHÉ DES CHANGES 24/7, 9h52

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,85172	0,98925	1,56250	0,68148
TOKYO (¥)	117,41000		116,19000	183,47000	80,00960
PARIS (€)	1,01060	0,86060		1,57910	0,68855
LONDRES (£)	0,64000	0,54505	0,63325		0,43618
ZURICH (FR. S.)	1,46740	1,24985	1,45200	2,29265	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4269	7,4393
COURONNE NORVÈGE	7,5378	7,5428
COURONNE SUÉDOISE	9,5177	9,5207
COURONNE TCHÈQUE	29,9807	30,4938
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8366	1,8376
DOLLAR CANADIEN	1,5661	1,5668
DOLLAR HONGKONG	7,7155	7,7220
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,1246	2,1304
FORINT HONGROIS	244,2335	245,0745
LEU ROUMAIN	32910,0000	32976,0000
ROUBLE	31,1944	31,2232



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3821,40 24/7	-0,95	5362,29 4/1	3794,39 23/7	13,10
	FTSE techMark 100 index	742,33 24/7	-0,34	1569,61 4/1	731,22 16/7	118,50
SUÈDE	OMX	496,67 24/7	-1,46	878,88 4/1	516,86 23/7	17,20
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7043,23 23/7	-1,01	9019,42 7/5	7052,97 3/1	9,50
ISLANDE	ICEX 15	1273,84 23/7	-0,43	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	13117,83 23/7	1,19	16423,34 25/1	12881,82 22/7	194,30
TCHÈQUE	Exchange PX 50	417,00 24/7	-0,79	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	350,89 23/7	-1,60	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	4562,80 24/7	-1,42	6740,60 17/5	5490,50 26/6	13,30
TURQUIE	National 100	10066,87 24/7	-0,66	15071,83 8/1	8514,03 3/7	11,50
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	363,04 23/7	-0,38	471,33 6/2	267,73 14/6	20,30
BRÉSIL	Bovespa	9745,83 23/7	-1,48	14495,28 18/3	9879,33 22/7	7,30
CANADA	TSE 300	6161,08 23/7	-3,23	7992,70 7/3	6297,79 22/7	16,70
CHILI	Ipsa	79,85 24/7	-0,62	102,37 4/1	80,19 17/7	13,60
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	7702,34 23/7	-1,06	10673,09 19/3	7717,29 22/7	16,20
	Nasdaq composite	1229,05 23/7	-4,18	2098,87 9/1	1270,41 23/7	32,90
	Nasdaq 100	896,82 23/7	-4,50	1710,22 9/1	928,83 22/7	31,70
	Wilshire 5000	7601,84 23/7	-2,86	10983,40 19/3	7760,58 22/7	
	Standards & Poors 500	797,70 23/7	-2,70	1176,96 7/1	813,26 22/7	15,40
MEXIQUE	IPC	5892,41 23/7	-3,62	7611,12 11/4	6095,39 22/7	10,40

FRANCFORT

23/7 : 208 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
KLING JELKO		0,08	60,00
M&S ELEKTRONIK		0,03	50,00
FORTUNE CITY.COM		0,07	40,00
HERLITZ AG		4,00	26,98
AMATECH		0,32	23,08
SPUETZ		7,50	20,00
DATASAVE		0,85	18,06
Plus mauvaises performances			
LIPRO		0,01	-75,00
PRODUCTA AG		0,02	-50,00
SER SYSTEMS		0,03	-40,00
I-D MEDIA AG		0,28	-37,78
BLUE C CONSULTING		0,05	-37,50
INFOMATEC		0,02	-33,33
ARTSTOR		0,02	-33,33

LONDRES

23/7 : 2640 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances			
TELEWEST COMM		0,02	63,64
BALTIMORE TECHNOL		0,07	21,74
ARM HOLDINGS		1,44	9,09
BTC PLC		2,63	5,09
BRITISH BIOTECH PL		0,07	3,85
MORRISON SUPERMARK		1,85	3,64
CHUBB		1,45	3,57
Plus mauvaises performances			
SCOOT.COM		0,26	-40,00
KINGFISHER		0,27	-27,70
DEBENHAMS		2,69	-18,24
OXL RICARDO		2,69	-18,18
ROYAL AND SUN ALLI		1,66	-10,63
STAGECOACH GROUP		0,34	-9,33
HMV GROUP		1,26	-8,53

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 24/7	Taux 1 à 3 mois	Taux 3 à 6 mois	Taux 6 à 12 mois	Taux 12 à 30 ans
FRANCE	3,31	3,40	4,94	5,28
ROYAUME-UNI	3,50	4,01	4,99	4,87
ITALIE	3,31	3,40	5,05	5,36
ALLEMAGNE	3,31	3,40	4,83	5,24
JAPON	0,05	0,07	1,16	1,92
ÉTATS-UNIS	1,81	1,85	4,55	5,51
SUISSE	1,10	1,09	2,99	3,59

MARCHÉS A TERME LE 24/7, 9h53

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3020,00	3032,50	571505
EURO NOTIO.	9/2		88,40	5
EURO ST. 50	9/2	2466,00	2432,00	1394
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	108,92	108,87	837864
LONDRES				
EURIBOR 3m.	12/2	96,51	96,53	401094
NEW YORK				
DOW JONES S. & POORS	9/2	7830,00	7690,00	37333
	9/2	795,40	801,20	570165

TOKYO

24/7 : 738 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
--------------------------------------	--------	----------------------	--------

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 24 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	31,96	32,12	-0,50	-21,72	49,00	31,61	1,05	12040
AFINE	38,67	38,95	-0,72	4,79	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	33,99	33,51	1,43	-36,93	58,50	33,11	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	13,30	13,10	1,53	-19,09	21,19	13,00	0,22	3112
AIR LIQUIDE	133,00	132,50	0,38	-4,93	160,00	129,40	3,20	12007
ALCATEL A	5,77	5,73	0,70	-69,94	21,62	5,43	0,16	13000
ALCATEL O	1,85	1,81	2,21	-76,03	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	10,06	10,33	-2,61	-13,86	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	18,80	22,69	-17,14	-62,95	66,40	18,80	0,20	3463
ARBEL#	3,29	3,30	-0,30	6,12	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	170,00	170,10	0,06	-6,58	201,00	160,00	6,20	4524
ASF	24,15	24,22	-0,29	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	47,70	47,12	1,23	-35,14	94,40	47,10	n/d	5173
AVENTIS	55,60	54,95	1,18	-30,28	85,95	53,40	0,58	13046
AXA	10,78	11,18	-3,58	-54,06	26,09	10,58	0,56	12062
BACOU DALLOZ	85,50	87,00	-1,72	-2,84	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	133,10	135,00	-1,41	9,90	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,50	37,50	n/d	-8,08	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	33,20	34,34	-3,32	-13,45	44,66	32,40	0,36	12096
BNP PARIBAS	38,57	39,25	-1,73	-23,24	61,85	38,31	2,10	13110
BOLLORE	238,90	237,00	0,80	-0,54	262,00	230,00	3,00	12285
BOLLORE INV.	43,11	43,02	0,21	-16,04	55,00	43,00	0,25	3929
BONGRAND	48,40	49,05	-1,33	7,55	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	24,06	24,03	0,12	-34,61	38,95	23,42	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,00	n/d	49,81	60,00	38,60	1,10	13070
BULL#	0,42	0,42	n/d	-65,85	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	66,00	n/d	32,98	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	19,90	21,51	-7,48	-47,00	51,00	19,64	n/d	12074
CANAL +	3,96	3,93	0,76	10,61	4,04	3,43	1,18	12546
CAP GEMINI	31,43	32,40	-2,99	-61,24	90,70	31,15	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	25,80	25,85	-0,19	-14,00	39,48	25,52	0,80	3962
CARREFOUR	40,36	39,90	1,15	-30,89	58,80	38,95	0,56	12017
CASINO GUICHARD	54,00	53,10	1,69	-13,60	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	73,20	74,15	-1,28	-15,52	89,90	71,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(L)	65,80	65,80	n/d	13,74	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	54,05	54,05	n/d	-31,01	90,50	50,20	2,30	12470
CEREL	31,00	31,06	-0,19	-8,99	36,40	28,00	0,65	4456
CERESTAR	n/d	30,00	n/d	2,59	33,06	30,00	n/d	4457
CFR.RECYCLING	43,70	43,65	0,11	9,25	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	25,80	25,75	0,19	3,24	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,80	31,70	0,32	7,74	47,63	29,81	0,50	13040
CIC - ACTIONS A	128,50	128,00	0,39	6,63	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,80	48,20	-0,83	-0,41	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	48,50	49,35	-1,72	-23,50	72,50	48,50	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	28,40	28,25	0,53	-30,73	56,40	28,05	1,00	12156
CNP ASSURANCES	34,80	35,40	-1,69	-2,52	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA	60,55	60,55	n/d	27,74	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	88,00	97,35	-9,60	-44,65	172,00	88,00	0,31	13064
COLAS	68,25	68,10	0,22	7,73	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	42,25	42,25	n/d	-5,48	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	16,27	18,60	-12,53	-8,54	24,70	16,20	0,55	4057
CREDIT.FON.FRANCE	16,08	16,15	-0,43	10,59	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	36,35	36,91	-1,52	-3,06	48,80	36,14	0,75	12048
CS COM.ET SYSTEMES	8,01	8,01	n/d	-3,49	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	111,40	113,50	-1,85	-18,68	150,40	110,50	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	360,00	n/d	13,56	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	31,86	33,09	-3,72	-41,00	59,40	31,20	0,33	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	15,00	15,30	-1,96	-4,16	16,90	13,00	0,55	12423
DEVALU(X)LY#	69,05	69,10	-0,07	-14,22	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	5,28	5,65	-6,55	-29,50	11,48	5,22	0,61	12133
DYNACTON	29,00	27,90	3,94	7,80	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	79,20	80,50	-1,61	-15,78	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADGASCAR	23,12	23,39	-1,15	-2,75	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	6,65	6,65	n/d	-17,49	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	29,90	30,89	-3,20	17,94	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	31,00	31,60	-1,90	-10,40	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	37,93	38,00	-0,18	11,72	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	84,50	85,00	-0,59	5,36	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	29,64	29,74	-0,34	-28,33	46,13	28,30	1,40	12130
EUROAZO	42,10	42,41	-0,73	-30,87	60,80	41,50	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,63	0,65	-3,08	-28,40	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,88	0,87	1,15	-22,12	1,18	0,84	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
FAURECIA	37,00	37,15	-0,40	-37,28	61,40	36,11	0,91	12114
F.F.P. (NY)	94,10	94,00	0,11	-3,03	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC	40,00	40,00	n/d	-0,74	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	n/d	61,95	n/d	-21,73	107,50	55,80	2,24	3313
FONC.LYON.#	28,19	28,32	-0,46	5,58	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	12,93	13,01	-0,61	-71,20	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	120,00	n/d	20,06	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	121,70	122,10	-0,33	-20,40	168,90	121,70	0,90	12124
GAUMONT #	46,34	47,32	-2,07	12,47	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	94,50	94,95	-0,47	3,27	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	14,70	15,00	-2,00	2,36	17,85	13,71	n/d	4447
GEOHYSSIQUE	31,51	32,18	-2,08	-10,60	50,05	31,51	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	5,64	5,74	-1,74	-53,19	13,34	5,50	0,15	6337
GRANDINFORMATION CA#	16,70	16,70	n/d	-9,50	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	75,00	75,95	-1,25	-1,07	86,00	67,75	2,70	12441
GRUPE PARTOUCHE #	79,00	81,00	-2,47	6,39	84,20	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	n/d	90,25	n/d	-14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	76,50	77,00	-0,65	-10,00	92,95	76,45	1,70	12028
HAVAS	4,93	5,07	-2,76	-39,36	11,00	4,85	0,17	12188
IMERYS	112,00	117,20	-4,44	3,89	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER	4,25	4,29	-0,93	-67,18	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO	14,60	15,15	-3,63	-28,91	25,90	14,40	0,15	12534
JC DECAUX	10,40	10,30	0,97	-17,13	15,40	10,00	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	18,91	18,94	-0,16	-14,60	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE	123,30	124,00	-0,56	-14,91	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE	88,50	88,00	0,57	-15,63	111,20	86,45	2,30	12053
LAFARGE RE	38,31	39,10	-2,02	-18,48	54,85	38,26	0,82	13021
LEBON (CIE)	55,00	55,00	n/d	-9,56	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	130,00	n/d	-9,72	180,00	122,10	0,92	12061
LEGRAND ADP	105,30	105,30	n/d	-15,08	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	20,76	21,00	-1,14	-5,63	25,39	18,20	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,00	2,91	3,09	-5,26	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	127,00	127,00	n/d	-0,79	143,90	120,00	8,76	12135
L'OREAL	64,75	65,05	-0,46	-19,96	88,30	63,00	0,54	12032
LOURVE #	62,00	61,00	1,64	-1,27	83,40	59,55	1,30	3311
LUMIA	n/d	12,80	n/d	-1,53	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	41,15	40,96	0,46	-9,95	61,60	38,50	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	41,02	41,75	-1,75	-24,59	57,60	40,50	n/d	6494
MATUSSIÈRE FOREST.	7,03	7,03	n/d	-20,92	9,85	7,03	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	20,48	20,14	1,69	-32,12	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROIP	2,54	2,58	-1,55	-17,53	4,90	2,50	0,61	12038
MICHELIN	34,70	34,88	-0,52	-6,34	45,05	33,76	0,85	12126
MONTUPET SA	12,34	12,52	-1					

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

La 15^e étape du 89^e **TOUR DE FRANCE** courue dans les Alpes entre Vaison-la-Romaine et Les Deux-Alpes (226 km) a été emportée, mardi 23 juillet, par le Colombien **SANTIAGO BOTERO** (Kelme). Il a devancé

les Belges Mario Aerts (Lotto) et Axel Merckx (Domo). L'Américain **LANCE ARMSTRONG** (US Postal), 9^e à 6 min 41 s, a conservé le maillot jaune. Le Français **CHRISTOPHE MOREAU** (Crédit agricole) a été

contraint à l'abandon par une nouvelle chute. Au moment d'aborder les deux dernières étapes de montagne, Lance Armstrong semblait plus que jamais en **POSITION DE FORCE**, ayant relégué son suivant

immédiat, l'Espagnol Joseba Beloki (ONCE), à 4 min et 21 s. Son principal rival des éditions précédentes, l'Allemand **JAN ULLRICH** (Telekom), absent du Tour 2002, a été suspendu six mois pour usage d'amphétamines.

Déjà privé du Tour, Jan Ullrich, blessé et perturbé, est suspendu 6 mois

L'avenir du coureur allemand de Telekom, vainqueur de l'édition 1997, apparaît désormais très incertain. Il a été frappé d'une lourde sanction après un contrôle positif aux amphétamines



TOUR DE FRANCE 2002
15^e étape
mardi 23 juillet

BERLIN

correspondance

Voici au moins une information précise sur l'avenir de Jan Ullrich, leader putatif de l'équipe Telekom : il a été suspendu six mois, mardi 23 juillet, par la commission de discipline de la Fédération allemande de cyclisme (BDR), à la suite de son contrôle positif aux amphétamines, le 12 juin. Le vainqueur du Tour de France 1997, de nouveau blessé au genou, se trouvait alors en rééducation dans une clinique bavaroise.

Ce verdict était attendu. Il sanctionne une présumée virée nocturne à Munich, au bout de laquelle le coureur avait affirmé avoir « commis une grande bêtise » en acceptant « des pilules de la part d'un type que je ne connaissais pas et m'assurant qu'elles étaient contre la dépression ».

Un jeune champion blessé qui cède à la tentation d'oublier ses tourments : l'explication a pu séduire le grand public. Elle avait déjà été avancée en juin lorsque le cou-

reur, ivre au volant de sa Porsche au sortir d'une boîte de nuit, avait joué les Michael Schumacher dans les rues de Fribourg pour finir par percuter plusieurs vélos garés sur un parking.

Cette thèse a aussi visiblement convaincu le président de la commission de la BDR, Peter Barth, pour qui Ullrich, qui était en effet à des années-lumière de pouvoir reprendre la compétition au moment des faits, « n'a pas pris cette substance pour améliorer ses performances ». Mais d'autres experts ont depuis dit leur méfiance sur la version apportée par le coureur. Ullrich Haas, ancien patron de la Commission antidopage (ADK) allemande et autorité respectée, a ainsi déclaré : « Il est classique que les dopés se justifient avec une jolie histoire. Il faut toutefois les prendre avec le plus grand doute. »

« N'ÉPARGNER PERSONNE »

L'ADK procède à 4 000 contrôles annuels hors compétition, par tirage au sort ou sur la base de soupçons, à partir d'une liste de 10 000 athlètes. Les athlètes blessés n'échappent pas à la règle « car la crainte du contrôle ne doit épargner personne ». C'est le tirage au sort qui a désigné Ullrich, le 12 juin, soit

au lendemain de son embarcadère munichoise. Curieux hasard, qui a pu alimenter l'hypothèse d'un complot. Ullrich Haas remarque en outre que la fameuse conférence de presse télévisée des aveux d'Ullrich, le 6 juillet, a eu lieu trois jours après la révélation des faits,

d'habitude si prudent, accepte quelque chose, de cette manière, n'est pas crédible. Surtout quand il affirme avoir pris ces produits précisément la veille du contrôle. » Et de s'étonner du fait que Jan Ullrich ait pu « calmer l'opinion publique en une seule explication ».

Tous les contrôles antidopage sont négatifs

Tous les contrôles antidopage effectués depuis le début du Tour de France jusqu'au 19 juillet inclus se sont révélés négatifs, a annoncé, mardi 23 juillet, la commission antidopage de l'Union cycliste internationale (UCI). Celle-ci a précisé que les résultats étaient négatifs « également en ce qui concerne la recherche de l'EPO ». Sur le Tour 2001, un seul coureur avait été déclaré positif : l'Espagnol Txema Del Olmo, alors porteur du maillot de l'équipe Euskaltel. Il avait été convaincu de prise d'EPO. Relaxé dans un premier temps par la fédération espagnole, il s'est vu infliger, le 18 juillet par le Tribunal arbitral du sport (TAS), une suspension de trois ans, dont deux avec sursis. L'UCI avait fait appel, le 20 décembre 2001, de la décision de la fédération espagnole. Le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) avait, pour sa part, suspendu Txema Del Olmo, en février 2002, pour trois ans, mesure applicable uniquement sur le territoire français.

« ce qui laisse du temps pour préparer sa réponse, avec l'aide de spécialistes en relations publiques ».

Un autre spécialiste de la lutte antidopage, le directeur de l'Institut de recherche en biomédecine de Nuremberg, Fritz Sörgel, a lui aussi fait part de son grand scepticisme. « Qu'un sportif de 28 ans,

Depuis le 6 juillet, le grand espoir annoncé du cyclisme allemand n'a plus donné signe de vie au pays. Pas même une interview exclusive à la presse populaire, comme l'avait fait à l'automne 2000, dans une affaire similaire, l'ex-entraîneur du club de football de Leverkusen, Christoph Daum, convaincu

de consommation de cocaïne et parti trouver le calme en Floride.

Le manager de l'équipe Telekom, le Belge Walter Godefroot, a quand même fini par confirmer officiellement lundi que son champion banni se trouvait au Etats-Unis. Jusqu'à l'annonce de sa suspension, c'était à peu près la seule information fiable disponible sur l'athlète. Bien qu'incomplète, car le lieu de son séjour est jalousement tenu secret. Citant des « témoins », le quotidien *Bild* croit l'avoir localisé avec sa fiancée Gaby sur Fisher Island, une île au large de Miami, présentée comme « une oasis de luxe et de palmiers »...

« ENCORE COUREUR OU PAS ? »

Le mystère Ullrich est donc complet. Car, au-delà de sa suspension, c'est tout simplement sa capacité physique et morale à retrouver sa monture qui est aujourd'hui en cause. Ce natif de l'ex-RDA n'a cessé de faire état de sa volonté de reprendre et de « remporter des victoires ». Mais Walter Godefroot en a publiquement douté : « Je ne sais pas si Jan est encore coureur ou pas... Il a souvent affirmé des choses non suivies de faits. Nous attendons de savoir ce qu'il pense sérieusement. »

Louis Rigal

Le maillot jaune pardonne au public

Lance Armstrong (US Postal) a tenu à remercier le public des Deux-Alpes de son accueil et de ses encouragements. « Il y avait quelques gens saouls et bruyants mais, dans l'ensemble, ils étaient fantastiques, a-t-il confié à l'arrivée de la 15^e étape. Il y a certains coins de France où certains coureurs sont mieux acceptés que dans d'autres ». « Aujourd'hui, ils ont été très sympas, s'est-il enthousiasmé, et en fait, j'aimerais vous demander d'écrire un grand merci en majuscules dans vos articles. Ils ont été super ». Dimanche 21 juillet, Armstrong jugeait au contraire le public du Ventoux injuste et chauvin : « Si je gagnais un dollar à chaque fois qu'un type crie "dopé", je serais riche. Je n'ai pas envie de faire ami-ami avec des types saouls qui crient "dopé" ».

LES DEUX-ALPES

de notre envoyé spécial

« Un peu long. Aucun problème. » En quelques mots, prononcés tout sourire face aux caméras de télévision après l'arrivée de la 15^e étape du Tour de France, mardi 23 juillet, au sommet des Deux-Alpes, Lance Armstrong a ainsi résumé les 6 heures qu'il venait de passer sur sa selle. Placée au lendemain du second jour de repos, cette étape était la plus longue de cette édition 2002 (226 kilomètres). Emportée par le coureur colombien Santiago Botero (Kelme), au terme d'une longue échappée, elle n'a pas modifié les positions des principaux protagonistes du classement général.

Lance Armstrong a offert l'image d'un passager sans souci au sein du peloton. Aucun accroc n'a été fait à sa tunique jaune. Personne n'a cherché à l'attaquer. Une seule tentative est intervenue sur la montée finale : dans

le dernier kilomètre, l'Espagnol Joseba Beloki, leader de la formation ibérique ONCE, 2^e du classement général, a démarré. Il a aussitôt été repris par l'Américain, suivi par Raimondas Rumsas, le Lituanien de l'équipe italienne Lampre-Daikin, 3^e du classement général.

RIVAUX RÉSIGNÉS

Attendre et voir venir. Au soir de l'arrivée au mont Ventoux, dimanche 21 juillet, où il avait creusé des écarts sur ses rivaux supposés, Lance Armstrong n'avait pas caché qu'il observerait une stratégie attentiste. Ne rien faire et guetter une éventuelle faute. La stratégie de l'équipe ONCE était tout aussi arrêtée, mardi avant le départ vers Les Deux-Alpes.

« La performance d'Armstrong est incroyable. Il a démontré qu'il est le plus fort », expliquait Manolo Saiz, le directeur sportif de l'équipe espagnole, selon qui, suite à la correc-

tion infligée par le Texan à ses coureurs dans le Ventoux – il avait sèchement contré une attaque de Joseba Beloki, distançant ce dernier d'un peu plus de 1 minute et 40 secondes – semblait résigné : « Il paraît difficile de l'attaquer à nouveau. » Pour l'équipe ONCE, « la seule possibilité » d'inverser la situation serait que le maillot jaune commette « une faute grave ». « Mais je ne pense pas qu'il le fera », a avoué Manolo Saiz, dont l'ambition se résume à « consolider la 2^e place de Beloki ». C'est sans doute pourquoi jusqu'à cinq de ses coureurs sont apparus, mardi, en tête du peloton dans les premières pentes du col du Lautaret – avant la montée des Deux-Alpes – emmenant dans leurs roues un maillot jaune qui n'en demandait pas tant alors qu'il n'avait plus que deux coéquipiers avec lui.

La bonne affaire, mardi, a été à porter au crédit de Santiago Botero. Avec cette deuxiè-

me victoire d'étape – il s'était adjugé le contre-la-montre à Lorient, lundi 15 juillet – il est remonté de la 18^e place à la 7^e place du classement général. « Aujourd'hui tout a fonctionné », a commenté ce Colombien atypique, blond aux yeux bleus, qui, dans le Ventoux, avait accusé un retard de plus d'un quart d'heure. « Un jour sans », comme il l'a qualifié, « difficile à accepter », et qui l'a laissé « déçu car le podium s'est éloigné ». « Mais j'ai récupéré des forces et ça a marché », a-t-il déclaré. Après 166 km d'échappée avec six autres coureurs, il a gravi les 9 km de la montée des Deux-Alpes en 22 minutes 30 secondes. Soit 5 secondes plus vite que ce qu'il restait du peloton aux côtés de Lance Armstrong. Mais 1 minute moins vite que l'Italien Marco Pantani, en 1998.

Philippe Le Cœur



Christophe Moreau abandonne après une énième chute

LES DEUX-ALPES (Isère)

de notre envoyée spéciale

Christophe Moreau en a terminé avec le Tour de France, mardi 23 juillet. Le leader de la formation Crédit Agricole a chuté dans la descente du col de Prémol. Souffrant de plaies aux deux lèvres et de contusions multiples, le Belfortain est remonté sur son vélo avant de s'engouffrer dans l'ambulance quelques kilomètres plus loin.

Il pointait à la 41^e place, à plus de trente et une minutes du maillot jaune Lance Armstrong. Moreau avait déjà abandonné, victime d'un virus, dans la première étape pyrénéenne du Tour de France l'an passé. Mais sa 4^e place dans l'édition 2000 le posait toujours comme un des plus sérieux espoirs français en 2002.

« Les dieux sont contre moi, a-t-il déclaré. Ce matin au départ, j'étais motivé, j'ai essayé de suivre les échappés et puis il y a eu cette chute que je prends comme un dernier avertissement avant de me faire vraiment mal. Je suis triste, c'est terriblement dur de quitter ce Tour que je voulais finir pour moi, mes équipiers, pour Roger Legeay et mon sponsor. Je vais essayer de me remettre puis de disputer les épreuves de Coupe du monde au mois d'août et de me retrouver de nouveaux objectifs pour évacuer cette grande déception. »

La Grande Boucle n'avait pas débuté sous les meilleurs auspices pour le coureur. Après une fracture de la clavicule en février, il a été victime d'une chute à 60 km/heure à l'entraînement avec plusieurs

équipiers, le 23 juin. Ses plaies et brûlures n'étaient pas totalement cicatrisées quand il est tombé à deux reprises dans la 1^{re} étape du Tour de France, au Luxembourg.

Une troisième « gamelle » à 5 kilomètres de l'arrivée dans la 7^e étape (Bagnoles-de-l'Orne - Avranches), samedi 13 juillet, lui avait ôté tout espoir au classement général.

PRISE DE RISQUE

Maître de conférence en psychologie du sport à l'université d'Orléans et consultant depuis deux ans pour la formation Bonjour, Gilbert Avenzini analyse le phénomène de la chute « à partir d'entretiens avec [ses] coureurs » : « Une chute se produit rarement par hasard, elle traduit une prise de risque, une volonté de peser sur la course. Elle peut être due à la fatigue ou liée à la "stratégie" lors d'un remplacement suite à l'ordre donné simultanément par oreillette par les directeurs sportifs dans un rétrécissement ».

Mais pour le chercheur il existe aussi, chez les coureurs, un mécanisme de défense inconscient qui dicte qu'il « est plus noble d'abandonner sur une chute que sur épuisement. Dans une descente, le risque est omniprésent. Or un coureur qui a déjà chuté sort de l'automatisme. Il contrôle davantage sa vitesse et devient trop présent dans l'action. Il peut aussi prendre des risques supplémentaires pour rattraper son retard. »

Patricia Jolly

« Vous montez ou vous descendez ? »

SANS CHERCHER la petite bête, le cyclisme actuel présente souvent des images déconcertantes. Un ancien meilleur grimpeur s'impose dans la classique des sprinteurs. Un ancien maillot vert devient maillot à pois. Les rivaux du maillot jaune

attaquent quand l'étape est finie. Un montagnard colombien met une rousste contre la montre au triple vainqueur sortant du Tour, égare sa belle forme, puis éparpille sur les pentes des Deux-Alpes les compagnons d'une échappée improbable. Sur

cette image que l'on pourrait croire prise dans une descente, Santiago Botero (Kelme) s'envole vers le bouquet. Et les Belges Axel Merckx (Domo) et Mario Aerts (Lotto) s'aperçoivent soudain qu'ils sont dans une ascension de 1^{re} catégorie.

Les caresses du Cotentin

De la pointe de la Hague à Saint-Vaast-la-Hougue, la côte a gardé ses paysages du temps des contrebandiers. Et les bocages de l'intérieur jouent avec la lumière

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

C'est une langue de terre à tête de chat ; une presqu'île qui, farouche comme un félin, ne se laisse guère approcher et préfère même dissuader ses visiteurs. Le département de la Manche possède certes un des joyaux du tourisme français : le Mont-Saint-Michel, le monument le plus visité de France après la tour Eiffel, qu'il laisse

Fortunes de mer

Ouverte depuis dix ans au public, l'île de Tatihou n'accueille pas plus de 500 visiteurs par jour. A marée haute, la traversée se fait par navette amphibie ; à marée basse, elle emprunte le Rhun, chemin qui serpente entre les parcs à huîtres. D'une superficie de 28 hectares, pour un périmètre de 2,2 km, l'îlot contient un musée maritime qui accueille le mobilier archéologique provenant des épaves de la bataille de la Hougue (1692), une tour Vauban, petit chef-d'œuvre d'architecture militaire qui se visite intégralement, une réserve ornithologique où nichent les cormorans et les goélands, et des jardins maritimes. Du 22 au 25 août est organisé un Festival des musiques du large, au moment des grandes marées. L'île présente aussi des expositions temporaires. Cette année, jusqu'au 30 septembre, on peut y admirer des « Figures de proue, fortunes de mer », ces effigies bestiales ou humaines censées protéger les navires de guerre, puis de commerce.

volontiers fouler par des hordes de visiteurs, casquette vissée sur la tête et caméras en bandoulière. Ces hâtifs voyageurs auront fait au préalable un rapide crochet par Sainte-Mère-Eglise, la première commune de France libérée du joug de l'occupant nazi, dès le 6 juin 1944, pour aussitôt redescendre vers les châteaux de la Loire. Las ! Ils laisseront derrière eux la route qui mène aux différents pays du Cotentin : le val de Saire, la côte du Plain, la forêt de Brix, la côte des Isles et le pays de la Hague.

UNE NATURE RÉTIVE

De Valognes, le petit Versailles normand décrit par Jules Barbey d'Aureville (1808-1889) et réputé pour la densité et l'éclat de ses hôtels particuliers, la route se poursuit vers Cherbourg, préfecture maritime, dotée d'un arsenal militaire et d'une gare transatlantique, qui partagea avec Le Havre les flux de migrants européens en partance pour les Etats-Unis, mais qui accueillit aussi les premiers pas de stars américaines en tournée comme Elizabeth Taylor et Richard Burton, en 1964.

Transformée en Cité de la mer, elle vient d'accueillir, depuis son inauguration le 30 avril, plus de 100 000 visiteurs partis à la découverte du Redoubtable, le plus grand sous-marin ouvert au public.

La nature du Cotentin reste rétive aux constructions littorales. Dans le passé, seuls Vauban, bâtisseur des forts militaires, et



PHOTOS D. LEFÈVRE

Napoléon I^{er}, fondateur de l'arsenal, ont osé remodeler des côtes qui restent, en grande partie, vierges de toute empreinte humaine. Le GR 223, plus connu sous le nom de sentier des douaniers, permet aux randonneurs de parcourir, par des chemins pour l'essentiel côtiers, la presqu'île dans son intégralité.

Il laisse découvrir sur la côte ouest, entre le nez de Jobourg au sud et le cap de la Hague à l'extrême nord, la baie d'Ecalgrain, qui offre à l'œil humain le même spectacle qu'il y a trois cents ans, au temps des corsaires et des contrebandiers. Au ponant se

trouve le phare de Boury, qui délimite l'horizon. En fin de journée, par temps clair, le soleil vient se coucher dans la mer, à droite du phare et à gauche de l'île anglo-normande d'Aurigny, la plus proche du rivage français.

SES FALAISES DÉCHIQUETÉES

Avec ses falaises déchiquetées et sa rade naturelle, inchangée depuis des siècles, l'anse Saint-Martin présente peut-être le plus beau paysage du Cotentin. Elle se termine par Port Racine, l'un des plus petits ports de France, malencontreusement défiguré par des lampadaires qui l'éclair-

Le phare de Gatteville, où fut tournée une scène du film « Diva », offre des panoramas romantiques, (ci-dessus). Le Port Racine, l'un des plus petits ports de France, où sont échoués quelques bateaux de pêcheurs sur la grève (page de droite en haut). La tombe de Jacques Prévert dans le cimetière d'Omonville-la-Petite (page de droite en bas).

rent la nuit. Quelques bateaux de pêcheurs y sont échoués sur la grève, tandis que les vagues par petits rouleaux viennent mourir sur le rivage.

De l'autre côté de Cherbourg, le cap Lévy et le phare de Gatteville, où fut tournée une scène du film Diva, offrent aussi des panoramas romantiques. A la préservation des lieux répond la nature bourruée de ses habitants : « Tant qu'il n'y a pas de TGV ni d'autoroute, que Greenpeace harcèle la Cogema et que la météo donne des températures inférieures de 2 à 3 degrés à la réalité, on est tranquille », commente un autochtone.



■ DE PARIS A KUALA LUMPUR 3 FOIS PAR SEMAINE. DE KUALA LUMPUR A KUCHING 69 FOIS PAR SEMAINE.

Le guerrier redoutable veille devant sa maison traditionnelle. Prenez calmement votre 35 mm, visez et cliquez. Belle photo. Les nombreux aspects de Sarawak pourraient remplir mille albums. Ses habitants autrefois redoutés de tous, se parent de leur tenue traditionnelle lors des principales cérémonies. Dans le Parc National de Mulu qui s'étend sur 53 000 hectares, vous pourrez apercevoir quelques-unes des dix espèces de calao. A Kuching, les palais et les forts des "Rajas Blancs" montent toujours la garde. Venez faire un tour et il est fort probable que - comme les aventuriers d'antan - vous laissiez un peu de votre cœur au Sarawak. ■

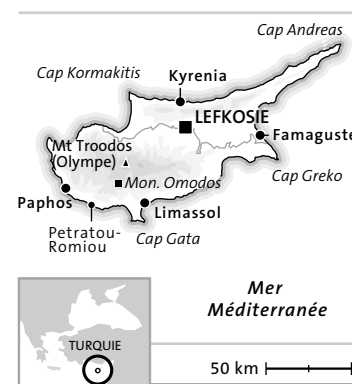
malaysia
AIRLINES
www.malaysia-airlines.com

Pour plus d'informations concernant les offres spéciales et les réservations, adressez-vous à Malaysia Airlines au 01-44 51 64 20 ou contactez votre agent de voyage. Liaisons de Paris à Kuala Lumpur en Boeing 747-400.



Week-end à Chypre

Sites archéologiques, monastères byzantins, randonnées en montagne ou plaisirs de la plage font de cette île un véritable paradis touristique



POUSSÉE par le zéphyr, Aphrodite aurait, dit-on, accosté à Petratou-Romiou, plage paisible à une quinzaine de kilomètres de Paphos. La déesse de l'amour et de la volupté aurait ainsi foulé la terre chypriote avant même de séduire dieux et mortels. Au sud-ouest de cette île en forme de guitare, la cité de Paphos, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, lui doit assurément beaucoup. C'est pour lui rendre hommage (et jouir de l'éternelle jeunesse que la mythologie promettait à ceux qui se baigneraient autour de son célèbre rocher) que des pèlerins

ont, au IV^e siècle avant notre ère, débarqué par milliers sur les quais de Neo-Paphos, La Nouvelle-Paphos. Une expansion qui fera de la ville, sous les Ptolémées puis à l'époque romaine, la capitale de l'île. Forums, théâtres, odéons, et tout ce qui contribue au décorum antique y fleurira alors. Un âge d'or dont témoignent aujourd'hui les sites archéologiques qui entourent la localité.

C'est ainsi que furent découvertes, en 1962, les mosaïques de la maison de Dionysos, classées parmi les plus belles du bassin méditerranéen. De Narcisse s'admirant dans l'onde au cortège triomphal de Dionysos rentrant des Indes, elles représentent des scènes de la mythologie. Comme la plupart des lieux très visités de l'île, Paphos déroule un long cortège d'hôtels et de pubs à la décoration parfois clinquante. Un essor lié d'une certaine façon à l'invasion turque de 1974, invasion qui a entraîné un exode massif et le partage de Chypre, mais qui vit aussi une partie de la population grecque se reconverter dans le tourisme.

Il suffit pourtant de s'éloigner du littoral et des plages type Coral Bay pour, dans les montagnes, découvrir des villages au charme intact. À l'image de la région préservée de l'Akamas, où les « Bains d'Aphrodite », une conque d'eau douce dans laquelle la déesse se rafraîchissait, sont le point de départ de séduisantes randonnées, face à la mer. Attablé devant une mezza (succession de petits plats de viandes ou de poissons), on a tout loisir d'apprécier la convivialité chypriote, cette *pholoxénie* appartenant ici à l'art de vivre.

En direction de Limassol, à une demi-heure de route de Paphos, le site de Kourion, qui surplombe la Méditerranée, offre un théâtre gréco-romain et la maison d'Eustolios, où l'on distingue les trois salles indispensables aux rites du bain. Une escapade vers le massif montagneux du Troodos permet de découvrir les fresques qui ornent les neuf églises byzantines de la région, inscrites au Patrimoine mondial. Quant au monastère d'Omodos, il abrite dans ses murs un morceau de la corde qui aurait servi à attacher le Christ sur la croix. Plusieurs voies permettent d'atteindre le sommet du mont Olympe, point culminant de l'île (1951 m). Le meilleur moyen de se rapprocher des dieux.

De notre envoyé spécial, Pierre Lepidi

◀ Du 6 au 8 septembre a lieu le Festival d'Aphrodite à Paphos. pour 1192 €, STI Voyage invite à la découverte du bel canto lors d'une représentation de Turandot de Puccini. La formule comprend les vols Paris A/R, 8 jours/7 nuits à l'Hôtel Saint-Raphaël (cinq étoiles) en demi-pension et la découverte de l'île. Départ le 2 septembre. Réservation au 01-55-37-23-45. Des séjours sont proposés par Touriscope, 30, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. : 01-53-89-15-50. Dormir : Apollonia Beach Hotel, PO Box 50, 594 Limassol, Chypre, tél. : 00-357-25-323-351 ; Hôtel Annabelle, Poséidon Avenue, PO Box 60, 401 Pafos, Chypre, tél. : 00-357-26-938-333. Manger une mezza : restaurant de l'Hôtel Columbia, PO Box 54, 042 Pissouri, Chypre, tél. : 00-357-25-221-201. Cyprus Airways : 37, rue Jean-Giraudoux, 75016 Paris, tél. : 01-45-01-93-38. Office du tourisme de Chypre : 15, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 01-42-61-42-49.

À TOUS PRIX

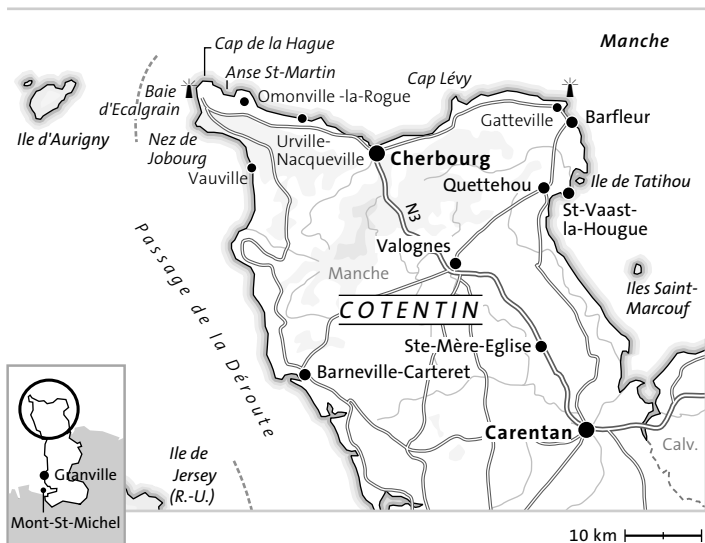
◀ **4 € : LA DÉCOUVERTE DU VIEUX BAYEUX.** Bayeux organise des visites d'une heure et demie dans la cité médiévale. Cette promenade permet d'accéder à la salle du chapitre et au trésor de la cathédrale, lieux habituellement inaccessibles. Gratuit pour les moins de 15 ans. Visites guidées en français ou anglais. Réservations : 02-31-92-14-21.

◀ **163 € : UN WEEK-END**

◀ **« FÊTES DE LA MIRABELLE À METZ ».** Le 24 août marque le début de huit jours de fête colorée et gourmande. Le comité départemental du tourisme offre une formule comprenant deux nuits dans un hôtel de charme

trois étoiles, deux repas dans des restaurants gastronomiques, une visite de Metz et une croisière sur la Moselle. Réservations au 03-87-37-57-63.

◀ **2 490 € : SEIZE JOURS DE MOTO AU VIETNAM,** à la découverte des villes, côtes et campagnes de la route Mandarine. Le permis moto est obligatoire. Cette offre comprend les vols A/R au départ de Paris, la location de motos et un hébergement confortable. Meilleure saison : octobre et novembre et de février à mai. Réservations : Terre Indochine (tél. : 01-44-32-12-82 ; Internet : www.terre-indochine.com).



Le pays de la Hague constitue une entité en soi. C'est un greffon de côte bretonne juché sur un pic normand. Partir à sa découverte, c'est d'abord égrener des noms de villages pareils à ceux qui faisaient rêver le jeune Marcel Proust, devant l'indicateur des chemins de fer qui le menait à Balbec. Vous passez par Urville-Nacqueville, Gréville, Omonville-la-Rogue sans oublier Omonville-la-Petite où, dans le cimetière qui entoure l'église, sous un buisson de roses, reposent Jacques Prévert, son épouse et sa fille. Puis viennent Saint-Germain-des-Vaux, Auderville, Jobourg, Vauville – qui conserve un jardin botanique aux essences rares et exotiques.

Ici, les villages sont soignés et fleuris, les lignes électriques enterrées, les maisons de granit ont des toits de schiste bleu, qui changent de couleur au gré du temps. Ombragées, les routes suivent les ondulations du bocage. À l'approche de la mer, les frondaisons se raccourcissent et la lande d'ajoncs et de genêts fait irruption sur les vallons. À la senteur iodée de l'air, on sait que l'on se rapproche de la mer, même lorsqu'elle reste tapie.

Dans le bocage manchot, l'arbre est partout et la forêt nulle part. Deux couleurs dominent la nature. Le gris-bleu des pierres et des cieux et surtout le vert des feuillages. Pas

de court-bouillon, à vélo ou à pied, la meilleure manière de pénétrer dans ce dédale de verdure est d'acheter une carte d'état-major et de prendre le parti de se perdre. Au détour d'une des routes, très nombreuses dans le haut Cotentin, vous découvrirez un clocheton qui signale la présence soit d'un manoir, soit d'une église dont les fondations peuvent remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle. Ces petits chemins vicinaux ou communaux sont appelés des « chasses » dans la campagne qui va de Valognes à Quettehou.

UNE MER SOUVENT INDOMPTÉE

Moins prisée que Barneville-Carteret, moins chic que Granville, la côte qui court de Saint-Vaast-la-Hougue (prononcez Saint-Vâ) à Barfleur a vu se graver sur ses roches l'histoire du Cotentin. C'est de Barfleur que Guillaume le Conquérant, à bord de la *Mora*, selon une version contestée, est parti à la conquête de l'Angleterre. Trois siècles plus tard, c'est à Saint-Vaast qu'Edouard III, son descendant direct, débarqua pour revendiquer, à son tour, le trône de France, premier acte de la guerre de Cent Ans. Aussitôt son fils, le Prince Noir, alla incendier Barfleur.

L'authentique petit port de pêche, qui comptait alors 9 000 habitants contre un peu plus de 1 000 aujourd'hui, ne s'en est jamais remis.

Mais c'est surtout la bataille navale de la Hougue, en 1692, entre l'amiral de Tourville à la tête de la flotte française et les navires armés par l'Angleterre et la Hollande coalisées, qui constitue un des plus célèbres faits d'armes maritimes. A 44 vaisseaux contre 99, ce combat inégal dura du 29 mai au 3 juin et se termina par l'incendie du *Soleil-Royal*, navire amiral de Louis XIV, orgueil de la marine française. Vauban fit aussitôt construire les tours de la Hougue et de l'île de Tatihou pour que de tels événements ne se reproduisent plus. Des épaves gisent encore dans les fonds marins.

Depuis, Saint-Vaast dispose d'un port en eau profonde qui accueille les bateaux de pêche et de plaisance. À l'abri des rochers, sur les grèves de Jonville, les baigneurs sont récompensés de leurs efforts par les rayons du soleil. La mer, le plus souvent indomptée et sauvage, sait aussi se montrer caressante.

Alain Beuve-Méry



VADE-MECUM

◀ **ACCÈS.** Par le train : Paris, Caen, Cherbourg, de 6 à 10 allers-retours quotidiens (trois heures de trajet). Par bateau : Portsmouth-Cherbourg, P & O European Ferries (tél. : 02-33-54-55-23) ; Poole-Cherbourg, Brittany Ferries (tél. : 0-825-828-828). En voiture : de Paris, A 13 jusqu'à Caen ; de Caen, N 13 direction Cherbourg ; de Rennes, A 84 Rennes, Avranches, puis direction Cherbourg.

◀ **ÉTAPES.** Situé à l'extrême pointe du cap de la Hague, l'auberge de Goury est idéalement placée pour contempler le paysage grandiose (tél. : 02-33-52-77-01). Pour le calme et la verdure, l'hôtel deux-étoiles La Fossardière, sis au hameau de La Fosse, à Omonville-la-Petite, offre dix chambres confortables et accueillantes (tél. : 02-33-52-19-83). Dans le haut Cotentin, on trouve aussi un grand nombre de gîtes ou de chambres d'hôtes comme La Ferme de Maltot, à Réville (tél. : 02-33-43-38-87).

◀ **L'ADRESSE.** La Maison Gosselin est un petit Fauchon local, à Saint-Vaast-la-Hougue. Cette épicerie fine, qui existe depuis quatre générations, est réputée pour sa cave – vins fins, calvados et pommeau – et ses produits locaux de fabrication artisanale : une trentaine de soupes et veloutés différents, des sachets d'épices

de court-bouillon, des sorbets à la pomme de cidre ou à la rhubarbe, etc. (27, rue de Verrûe, 50550 Saint-Vaast-la-Hougue ; ouvert du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, le dimanche matin ; plus le lundi en juillet et en août).

◀ **GOURMANDISE.** Installée au milieu de nulle part, la Maison du biscuit, à Sortosville-en-Beaumont, vaut un petit détour (tél. : 02-33-04-09-04).

◀ **LECTURES.** Parmi les guides : *Manche*, collection « Guides Gallimard », 264 p., 22,11 €. Dans la collection éditée avec l'aide du conservatoire du littoral, chez Actes Sud, *Ile de Tatihou*, par Robert Guégan, 48 p., 1997. Tous les romans et nouvelles de Barbey d'Aureville sont édités en différentes collections de poche. Chez Robert Laffont, en collection « Bouquins », ils sont rassemblés en un volume, 1 080 p., 1982.

◀ **RENSEIGNEMENTS.** Maison du tourisme de Cherbourg et du haut Cotentin (tél. : 02-33-93-52-02). Association Cotentin qualité tourisme (Internet : www.cotentin-tourisme.com). Comité départemental du tourisme de la Manche (tél. : 0-800-06-50-50 ; Internet : www.manchetourisme.com). Office de tourisme de la Hague (tél. : 02-33-52-74-94). Ile de Tatihou (www.tatihou.com). Météo régionale (tél. : 02-36-68-02-50).

ÉVASION
Publicités

NOMADE De l'Aubrac à la Mongolie ...
voici 300 randonnées* très nature
à prix très malins !
* randonnée accompagnée, randonnée "liberté", randonnée familiale, randonnée en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER
DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63**

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
BARCELONE
Week-end LUXE: 400 € TTC
Vol AF + 2 nuits hôtel
GRAND MARINA 5* Grand Luxe
Au centre du port, en bas de la Rambla.
Petit-déjeuner buffet inclus. Nuit sup: 100 €
Prix valable jusqu'au 31/08.
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/mi) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

LA FLORIDE À PIED, C'EST RISQUÉ !
DONT WALK
LOUEZ PLUTÔT UNE VOITURE CHEZ AVIS...
1 semaine en Floride pour 215 €, tout compris*
Réserver chez AVIS c'est facile et sans soucis : nos tarifs incluent le kilométrage illimité, le rachat de franchise (LDW), le renforcement de la responsabilité civile (ALJ) ainsi que toutes les taxes locales...
Réservez directement en précisant le code K913 400 sur www.avis.fr ou appelez le 0 820 05 05 05 (0,12 €/mn) ou contactez votre agent de voyage.
AVIS
*prix mentionné pour une CAT X en basse saison. Supplément haute saison du 15/07/02 au 15/08/02 : + 5 € par jour/ + 30 € par semaine!

AUJOURD'HUI

Bien gris

JEUDI 25 JUILLET
Lever du soleil à Paris : 6 h 16
Coucher du soleil à Paris : 21 h 37

Une perturbation sans grande activité circule dans un flux d'ouest à nord-ouest. Elle ne donnera que de petites pluies, mais les nuages seront très nombreux. Seules les régions du pourtour méditerranéen bénéficieront d'un temps ensoleillé mais le mistral et la tramontane souffleront assez fort.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le ciel sera très nuageux et des brouillards seront présents près des côtes. En cours d'après-midi, de rares éclaircies se développeront. Les températures seront comprises entre 19 et 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Malgré de timides rayons de soleil, les nuages seront présents tout au long de la journée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 19 et 23 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera généralement très nuageux. Quelques averses se produiront sur la Lorraine, l'Alsace et le Jura. Les températures ne dépasseront pas 22 ou 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps sera morose, avec un ciel bien gris pour un mois de juillet. Le matin, de petites pluies faibles et éparées se produiront. Les températures atteindront 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré de rares trouées, les nuages domineront la journée. Quelques averses se déclencheront sur le relief alpin. Les températures atteindront 20 à 23 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les passages nuageux n'empêcheront pas une journée largement ensoleillée. Des averses se déclencheront sur le relief des Alpes et sur le relief corse. Le mistral et la tramontane atteindront 80 ou 90 km/h. Les températures seront comprises entre 25 et 30 degrés.

24 JUL. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	19/27 S	Milan	21/27 P
Biarritz	16/21 C	Moscou	20/34 P
Bordeaux	16/24 C	Munich	14/19 N
Bourges	14/24 N	Naples	22/29 N
Brest	14/19 C	Oslo	11/13 P
Caen	15/18 C	Palma de M.	21/29 P
Cherbourg	14/20 C	Prague	13/19 C
Clermont-F.	15/24 N	Rome	20/27 N
Dijon	15/24 N	Séville	21/37 S
Grenoble	17/24 N	Sofia	14/27 S
Lille	15/21 C	St-Petersb.	17/23 N
Limoges	12/22 C	Stockholm	15/20 C
Lyon	17/25 N	Ténérife	20/27 S
Marseille	21/29 S	Varsovie	14/23 N
Nancy	15/21 N	Venise	20/27 S
Nantes	14/23 C	Vienne	14/28 C
Nice	21/26 S		
Paris	16/24 N		
Pau	13/22 C		
Perpignan	18/27 S		
Rennes	14/23 C		
St-Etienne	15/24 N		
Strasbourg	15/21 N		
Toulouse	16/23 C		
Tours	13/24 N		

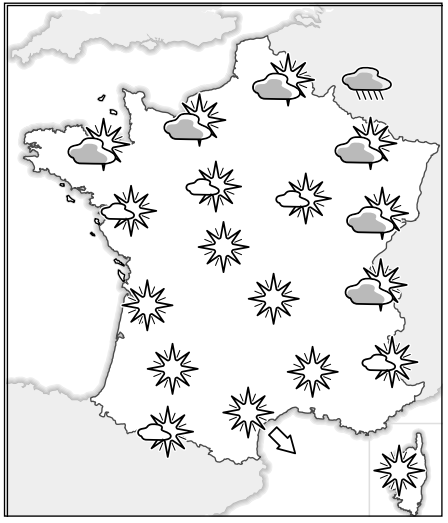
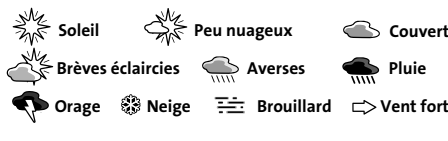
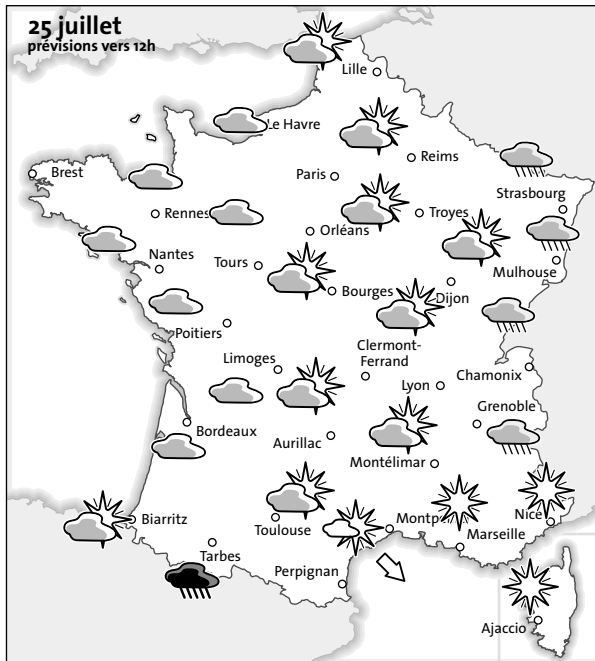
AMÉRIQUES		
Brasilia	16/28 S	
Buenos Aires	10/14 P	
Caracas	25/31 P	
Chicago	18/26 S	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	19/25 S	
Mexico	12/22 S	
Montréal	13/22 S	
New York	18/23 P	
San Francisco	12/18 S	
Santiago Ch.	-2/8 S	
Toronto	18/25 S	
Washingt. DC	20/24 P	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/31 P	
Fort-de-Fr.	26/29 P	
Nouméa	17/21 S	
Papeete	22/28 S	
Pointe-à-P.	25/32 S	
St Denis Réu.	20/25 S	

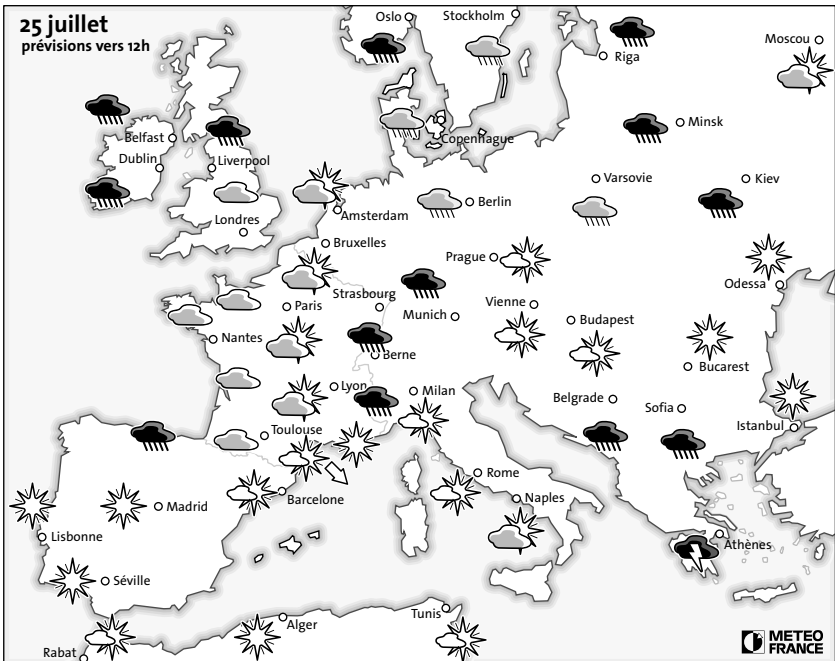
EUROPE		
Amsterdam	14/18 C	
Athènes	26/33 S	
Barcelone	20/26 S	
Belfast	12/16 S	
Belgrade	14/29 S	
Berlin	14/17 P	
Berne	14/20 N	
Bruxelles	15/19 P	
Bucarest	13/29 S	
Budapest	15/30 S	
Copenhague	14/19 N	
Dublin	11/17 S	
Francfort	14/19 P	
Genève	15/20 N	
Helsinki	15/20 C	
Istanbul	22/28 N	
Kiev	17/28 P	
Lisbonne	18/30 S	
Liverpool	13/18 S	
Londres	15/22 N	
Luxembourg	13/17 P	

AFRIQUE		
Alger	20/28 S	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	21/31 S	
Le Caire	26/35 S	
Nairobi	11/23 S	
Pretoria	6/24 S	
Rabat	17/27 N	
Tunis	24/33 S	

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	28/32 P	
Beyrouth	25/30 S	
Bombay	27/30 P	
Djakarta	23/32 C	
Dubaï	32/42 S	
Hanoï	28/32 C	
Hongkong	26/28 P	
Jérusalem	19/29 S	
New Delhi	31/39 S	
Pékin	22/32 S	
Séoul	23/30 P	
Singapour	26/30 P	
Sydney	8/17 P	
Tokyo	26/32 P	



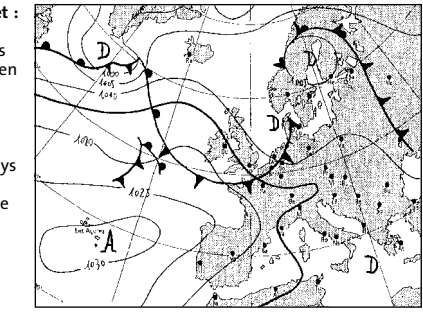
PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET



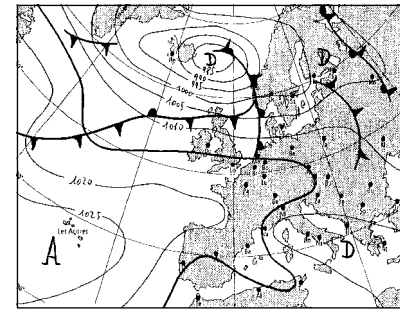
Cub@ M@jorque P@ris C@racas S@ntiago S@o Paulo M@arseille D@llas M@drid Mil@n...

Tous les vols sont sur airfrance.com

AIR FRANCE



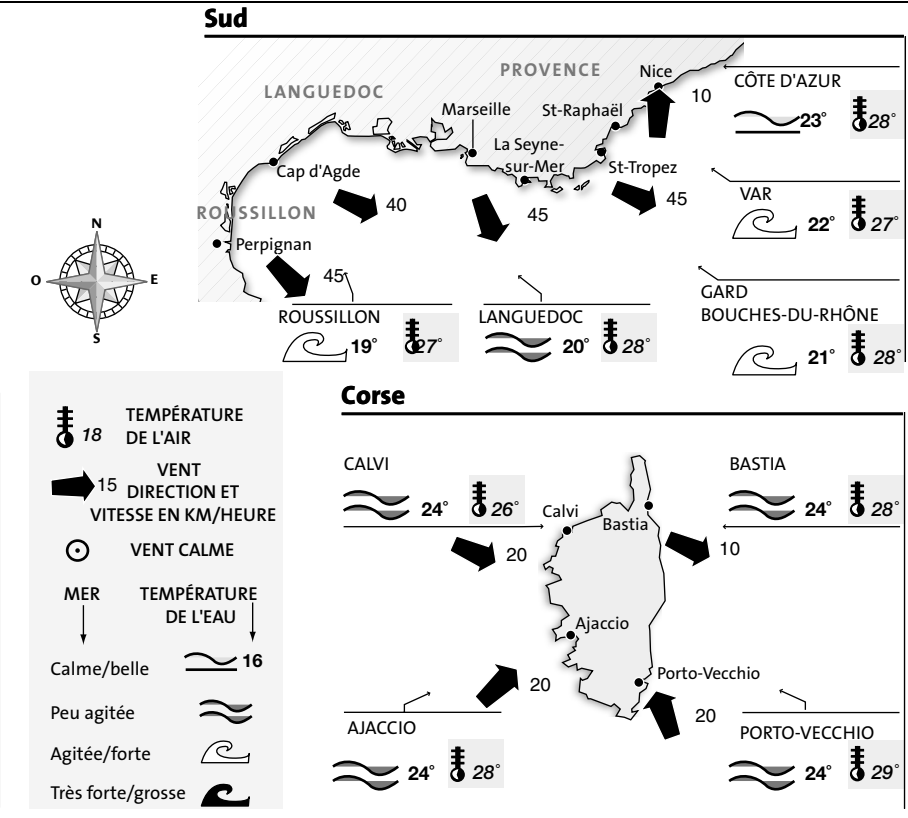
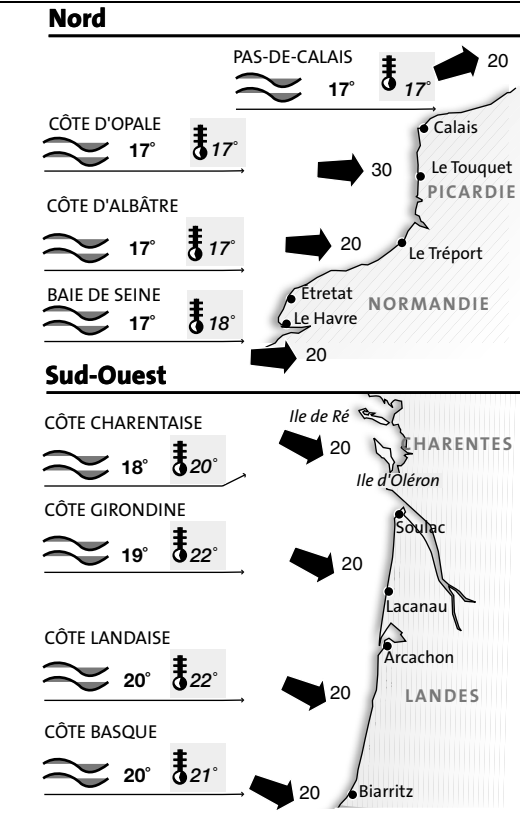
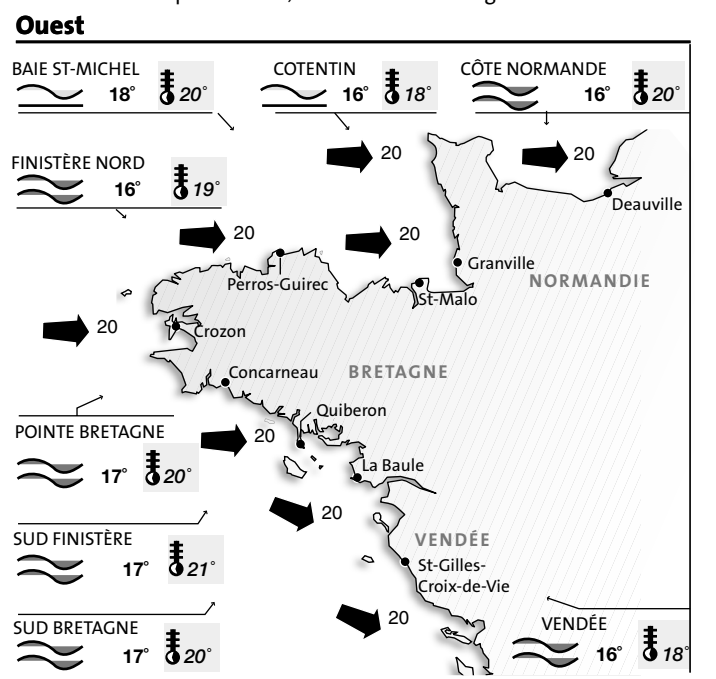
SITUATION LE 24 JUILLET A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE TU

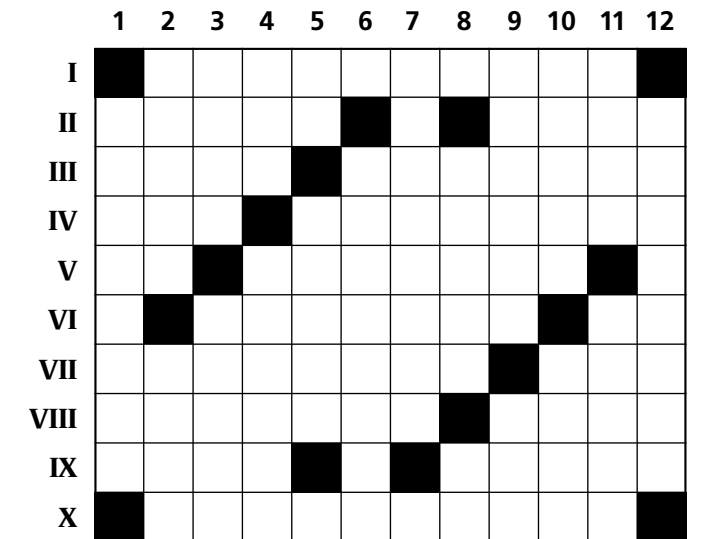
Sur les plages

Le ciel restera gris sur tout le pays, sauf autour de la Méditerranée, où mistral et tramontane le dégageront. Il ne pleuvra pas. Les températures seront encore un peu fraîches, surtout sous les nuages.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 175



HORIZONTALEMENT

I. Insupportable en toutes circonstances. - II. Elu de base. Pli confidentiel. - III. Meurtri après coup. Permet d'avancer même s'il fait peur. - IV. Jusqu'au départ, il ne fait qu'avancer. Comme des poudres aux effets magiques. - V. En général et en queue du cortège. Pétrifiée. - VI. Avec eux, on pourra prendre des gants. Simple et précieux. - VII.

VERTICALEMENT

1. Reste à son niveau, même s'il travaille au sommet. - 2. Vieux mais pratique. Travaille à la

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

BRIDGE

N° 2005

VARIANTES DE PLACEMENT
Cette donne s'est jouée en partie libre, et, grâce à la surenchère d'Ouest, le déclarant a réussi son contrat.

♠ R 8	♠ V 6 3
♥ A R 10 5 4	♥ D 8 7 6 2
♦ 6 5 4	♦ V 9 7 3
♣ 10 9 3	♣ 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♣	2 ♥	3 ♠
3 ♦	3 ♠	4 ♠	3 ♠

Ouest a entamé le Valet de Cœur pour le Roi. Comment Sud a-t-il gagné ce contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse
Il était indispensable que les atouts adverses soient 3-3; on pouvait alors reconstituer la distribution d'Ouest : deux Cœurs, trois Piques, sûrement six Trèfles (pour avoir déclaré « 2 Trèfles »), et par

conséquent deux Carreaux seulement. Il fallait donc renoncer à trouver les Carreaux adverses 3-3 et, au lieu de défausser un Trèfle sur l'As de Cœur, Sud a jeté le 2 de Carreau puis a tiré le Roi, l'As et la Dame de Pique. Il restait à faire une levée à Trèfle grâce à un placement de main sur Ouest. Après Roi, As de Cœur, Roi, Dame, As de Pique et As, Roi de Carreau, le déclarant a rejoué son dernier Carreau, dans le cas où Ouest aurait eu un Carreau de plus et un Trèfle de moins. Est prit avec le 9 de Carreau et joua le Valet de Carreau coupé par le 5 de Pique. La situation était :

♥ 10 ♣ 10 9 3
♣ A D V 8
♠ 7 ♣ R 4 2

Déclatant qu'Ouest avait six Trèfles par As, Dame, Valet, Sud joua le 2 de Trèfle (et non le Roi). Ouest dut prendre avec le Valet et rejoua Trèfle pour livrer le Roi.

PRÉCAUTION POUR UN GRAND
Ce grand chelem a été gagné lors d'un grand tournoi qui s'est joué dans le sud de la France. Ouest a entamé le Roi de Pique. Comment Sud a-t-il joué pour réussir ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

♠ V 7 6 3	♥ 10 9 5
♥ A D 6 4	♥ 10 7
♦ A D 7 2	♦ R 10 8 6 5 4
♣ 4	♣ 9 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.			
Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♠	2 ♥	3 ♥	3 ♠
3 SA	3 SA	4 SA	3 SA
5 ♥	3 SA	5 SA	3 SA
6 ♦	3 SA	7 SA	3 SA

Note sur les enchères
L'enchère de « 2 Trèfles » était probablement forçant de manche avec réponse à l'As, et « 3 Cœurs » indiquait sans doute deux As de même couleur (Cœur et Carreau). Ensuite, « 3 SA », qui montre une distribution régulière, peut paraître bizarre mais, sur la réponse de deux As, était forçant, et Sud a voulu camoufler sa main pour que la défense soit plus difficile.

Philippe Brugno

Dominique Vellard, directeur des Rencontres de musique médiévale qui s'achèvent le 26 juillet, fait dialoguer avec talent les plus grandes traditions de pays différents : musique savante persane, chant soufi, plain-chant... Sans jamais céder aux sirènes du mélange branché

Le plaisir musical sans mélange du Thoronet

LE THORONET (Var) de notre envoyé spécial

Il est une heure et demie du matin, dimanche 21 juillet. Nous sommes en pleine forêt de chênes, à l'abbaye du Thoronet, probablement le plus beau des édifices cisterciens de la région, avec ceux de Sénanques et de Sylvacane. Des lieux simples, sublimes, dépouillés – comme le voulait la règle édictée par Bernard de Clairvaux, l'abbé fondateur de l'ordre cistercien –, idéalement conçus pour le plain-chant, porté par la longue mais claire résonance des lieux.

Il est tard, ce soir, car ce troisième concert des Rencontres de musique médiévale du Thoronet, fondées en 1991 par le ténor Dominique Vellard, a duré presque quatre heures, entrecoupées de deux entractes dans la cour de l'abbaye, où étaient servis du thé, des pâtisseries orientales et, bien entendu, du vin rosé délicieusement frappé, la spécialité de cette région viticole et verdoyante, que certains appellent d'ailleurs le « Var vert ». Une « Nuit de la voix » vient de s'achever, pendant laquelle les voix d'un chanteur occidental de tradition classique (Dominique Vellard, français), d'une chanteuse indienne (Aruna Saïram), d'une représentante du chant de l'Aurès, en Algérie du centre-ouest (Houria Aïchi, berbérophone) et d'un chanteur de tradition arabo-andalouse (Noureddine Tahiri, marocain de Fès) se seront mêlées.

Daniel Bizien, le directeur exécutif des Rencontres de musique médiévale, l'avait bien souligné, en avant-dire au public : il faut prendre le terme « rencontre » au plus fort de son sens : rencontre plutôt que mélange. A vrai dire, tout en sachant le talent et l'exigence de Dominique Vellard, on craignait un peu que cette soirée soit un exemple de plus de cette engance qu'est le concept de world music, décliné aujourd'hui sur tous les tons, où l'« ethniquement cor-

rect » un peu nunuche (« *Peuples, donnez-vous la main* ») dissimule souvent des entreprises mercantiles et peu sourcilieuses : on se souvient avec chagrin de Palestrina, Vivaldi et Mozart passés respectivement à la sauce corse, irlandaise et égyptienne, ou de Hildegard von Bingen et du chant grégorien, récupérés par l'esthétique néogothique de certains groupes de rock...

Au Thoronet, rien de tout cela. « *J'ai détesté ce moment où l'on s'est mis à tout mélanger, à tout confondre*, raconte Dominique Vellard. *Cette mode du médiéval a certes fait connaître un monde nouveau à beaucoup, mais a aussi considérablement brouillé les pistes. Ici, nous respectons les caractéristiques de chacun, tout en*

La chanteuse algérienne Houria Aïchi aimerait tant chanter l'appel à la prière, mais celui-ci n'est accessible qu'aux hommes

observant les points de rencontre organiques entre ces traditions. » Lui-même pratique d'ailleurs d'autres types de musiques : « *J'ai été éduqué "à l'ancienne", à la Maîtrise de Notre-Dame de Paris, où Pierre Béguigné, un maître de chapelle qui a aujourd'hui 96 ans, m'a donné toute la formation de base, dans la tradition de l'école Niedermeyer, dont il était un pur produit. On chantait beaucoup de styles différents, et bien entendu le plain-chant. Mais j'aime Pelléas à la folie, tout comme Monteverdi. Je ne*

m'échappe guère de mon monde familial, qui est le Moyen Age, mais j'aime aussi chanter la tradition bretonne, avec Jan Fanch Quémener, par exemple, ou encore interpréter de la musique contemporaine qui convienne à ma voix. »

Les artistes, les amis et les organisateurs se retrouvent en face de l'abbaye, de l'autre côté de la route sinueuse qui traverse la forêt, près d'une sorte de baraque toute simple, où les attend un souper sans chichis. Quelques loupiotes colorées, une longue table couverte d'une toile cirée, du vin clair. On se croirait dans l'un de ces dîners qu'a si bien filmés André Téchiné... Aruna Saïram est là, attablée comme tout le monde, riieuse, vive, prête à l'échange. Pas l'idée qu'on se fait d'une haute figure du chant de l'Inde du Sud...

Et voici Vellard qui entonne un exemple, que reprend, à sa manière, l'Indienne. On compare les modes, les tempéraments, la façon d'ornementer. La discussion, très animée, prend un tour presque polémique lorsque Houria Aïchi dit à Noureddine Tahiri qu'elle aimerait tant chanter l'appel à la prière, qui n'est accessible qu'aux hommes. Noureddine est surpris, et répond sans répondre. Il cite ce que prescrit le Coran. Ce qui est écrit est écrit, comme dit l'autre. Mais le rire revient vite.

On parle aussi de la technique d'ornementation employée la veille par le jeune chanteur iranien Ali Reza Ghorbani, une sorte de décoration vocalique faisant basculer le son en voix de tête. Dominique Vellard rappelle qu'on trouve la même chose décrite dans des anciens traités

occidentaux, où l'on recommande « *une délicate résonance du larynx* », créée par la fermeture de l'épiglotte. « *J'utilise cette technique pour les ornements et pour certains détails de phrasé. Autrefois, on phrasait le grégorien en interrompant le son. Grâce à cette technique, on obtient un phrasé très clair sans perdre la ligne du chant.* » Il va sans dire qu'on est très loin de ce que Solemnes entendait par « chant »...

Ce chant, Dominique Vellard l'aime profondément, au-delà des querelles de style. « *Je pense que la musique médiévale doit être traversée par ce qu'on appelait "le grand soufflé", qui porte le chant, de manière autant physique que spirituelle, et le mène vers une quasi-ivresse. Mais il faut aussi, comme dans toute musique, une technique solide. Avec une*

bonne technique, je crois qu'on peut tout chanter. D'ailleurs, Jacques Bona, Carlos Mena ou Hervé Lamy, les membres de mon ensemble, pratiquent des styles différents et s'adaptent formidablement à Guillaume de Machaut, tout en chantant Haendel ou le baroque français. »

Il est près de trois heures du matin à présent. Chacun reprend le chemin de son hôtel, de son gîte. Hier, Aruna Saïram assistait au concert iranien, demain elle ira à la rencontre du groupe Amadis, qui chantera les chemins en musique vers Saint-Jacques-de-Compostelle, entre champs et chant des étoiles, ce *campus stellae* qu'est aussi le Thoronet, à l'heure des matines, mais rendu à son silence originel.

Renaud Machart



L'Ensemble Gilles Binchois, dirigé par Dominique Vellard, interprétait la « Messe de Notre-Dame », de Guillaume de Machaut.

Trois soirs de pureté sonore dans l'écrin de l'abbatiale

LE THORONET (Var) de notre envoyé spécial

« *Ecoutez, vous verrez* », disait en substance Bernard de Clairvaux, l'abbé fondateur de l'ordre cistercien, fameux chromophile et iconophobe s'il en fut. Tout, en effet, dans l'abbatiale du Thoronet, nue et grave, semble fait pour le son, pour sa contemplation auditive, et tout en ces lieux porte le son vers l'évidence. Le plain-chant, mais aussi la polyphonie, dès lors qu'elle est émise avec soin et justesse, sonnent comme projetés, figurés : l'oreille voit et l'œil écoute.

On a la preuve du miracle : Dominique Vellard, ténor, chef, musicologue et fondateur des Rencontres de musique médiévale du Thoronet est une sorte de phénomène vocal. On pèse ses mots – et l'on va même citer les siens : « *Je n'ai pas des moyens exceptionnels* », dit-il volontiers, un peu à la manière d'Hugues Cuenod (100 ans le 26 juin dernier, fêtés gaillardement au Théâtre de Vevey), qui fut, pendant un an, son professeur. On ignorait ce

détail, mais pourtant leurs points communs sont flagrants : une voix légère, placée là exactement où le son porte sans effort, d'une parfaite intelligibilité, par ailleurs inscrite dans la voix parlée, naturellement claire et portée.

Lorsqu'il entonne une monodie italienne, l'une des *Cantigas de Santa Maria*, un *repons*, une *leçon* ou un *graduel* dans l'abbatiale du Thoronet, Dominique Vellard emplit immédiatement l'espace sans qu'il y ait jamais la moindre saturation, la moindre harmonique contrariée – car la réaction acoustique de ces pierres blanches ne supporte pas le plus infime brouillage : là où d'ordinaire la réverbération des édifices religieux profite aux artistes qui ont beaucoup à cacher, le son est ici un révélateur sans appel.

Il y aura eu, grâce à Vellard, lors de la « *Nuit de la voix* », le 21 juillet, ce moment incroyable d'une voix seule et à découvert épousant de ses courbes celles d'un lieu sublime. Alors, tout s'est arrêté : le regard du public, suspendu aux lèvres du chan-

teur, celui de la chanteuse indienne Aruna Saïram, avec laquelle il a fréquemment travaillé et enregistré un disque pour Virgin Classics, celui de l'Algérienne Houria Aïchi et du Marocain Noureddine Tahiri, qui dodelinaient doucement du chef. Et l'on espère que les caméras de Serge Kauffmann auront pu capter ce moment inouï pour le documentaire qu'il réalise en ce moment sur le festival... Plus tôt, Houria Aïchi avait fait entendre de manière déchirante un quasi murmure : comme la douleur rentrée des femmes kabyles ou de la région de l'Aurès, dont elle vient. Là aussi, miracle acoustique : le son est porté, contenu, bouleversant.

SCIENCE DES ORNEMENTS

Il en va de même avec les résonances harmoniques du sitar dont s'accompagne Aruna Saïram et avec sa voix, aux profondeurs gutturales relayées par des sons hauts et droits, jouant de toute leur intensité le jeu des dissonances tardivement résolues. La voix de Noureddine Tahiri

paraît moins éduquée, mais elle est déchirante de sincérité – et c'est un maître dans l'art de la récitation du Coran, du chant soufi et des pratiques arabo-andalouses. Cette densité bouleversante, tendue, peut aussi se faire légère et claire dans une chanson rythmique presque enfantine.

La veille, le chanteur iranien Ali Reza Ghorbani avait stupéfié le public par deux grandes séquences de musique savante persane, dans lesquelles sa science des ornements – déliants jusqu'à la transe, comme un chant *concitato* monteverdien poussé à son comble – éclatait. A ses côtés, deux maîtres, Dariush Tala'i, maître du *târ* et du *setâr*, luths à trois et six cordes, et Djamchid Chemirami, au *zâr*, heureux de retrouver une pratique qu'il avait un peu délaissée depuis quelques années, heureux de le montrer à ses deux grands et beaux fils, Keyvan et Bijan, présents avec leur famille dans l'abbatiale, ce 20 juillet.

Tala'i développe de longues séquences solistes d'une subtilité d'intonation ahurissante, tandis que Chemirami scande de

cette percussion légère, ailée et profonde, le jeu et le chant de ses deux compagnons iraniens.

La soirée inaugurale, le 19 juillet, était occupée par la seule *Messe de Notre-Dame*, de Guillaume de Machaut, chantée à voix pleine par l'Ensemble Gilles Binchois, dirigé par Dominique Vellard, alternant l'ordinaire de la messe avec des pièces intercalaires à une ou deux voix. De Carlos Mena, contreténor espagnol à la voix sonnante comme un jeu d'orgue en chamade, à la basse chaleureuse de Jacques Bona, il n'y a que du bien à dire de ces chanteurs et de leur travail impeccable, inspiré, de haute tenue musicale et technique.

R. Ma.

RENCONTRES DE MUSIQUE MÉDIÉVALE DU THORONET, abbaye du Thoronet (Var), jusqu'au 26. De 16 € à 20 €. Tél. : 04-94-60-10-94. Diffusion, sur Mezzo, de la *Messe de Notre-Dame*, de Machaut, par l'Ensemble Gilles Binchois, le 25 à 20 heures.

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



mozart | Les noces de figaro | BÖHM

LES NOCES D'OR D'UN TRENTENAIRE... A l'image de la vie tumultueuse de Lorenzo Da Ponte, librettiste de Mozart, *Le nozze di Figaro*, inspiré de Beaumarchais, est un réjouissant imbroglio où vont et viennent une multitude de personnages bigarrés. Que l'on cherche une dimension politique à tout ce joyeux tumulte n'ajoute ou n'enlève pas grand chose à l'immense réussite de l'œuvre dans ce qu'elle est, de manière manifeste et littérale. Paradoxalement, et Karl Böhm ici l'a bien compris, plus les coutures sont visibles, plus il faut de tact et d'adresse subtile pour catalyser la gaieté. La grandeur de Mozart apparaît alors, - outre sa manière de souligner avec une gentille diablerie les caractères des personnages - dans sa capacité de créer l'osmose et l'harmonie là où ne régnent qu'agitation et désordre. Dietrich Fischer-Dieskau et Gundula Janowitz incarnent remarquablement ce couple d'aristocrates qui dialoguent par personnages interposés...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Logéon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

fnac.com

DANSE • Servie par d'impétueux interprètes, la chorégraphe a évoqué, avec son œuvre « Utopie », au festival Danse à Aix, l'impatience et la rage impuissante de la jeunesse

L'écorchure des corps, souvenirs d'adolescence de Michèle Anne de Mey

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

La nostalgie est-elle une bonne matière à danser ? Comment éviter le gnangnan sirupeux qui empoisse les meilleurs souvenirs, en particulier ceux de sa jeunesse ? Que ressusciter du passé qui résiste sur une scène de théâtre ? Ces questions, la chorégraphe Michèle Anne de Mey a sûrement dû se les poser en concevant *Utopie*, pièce pour huit danseurs et une poignée de souvenirs d'enfance nouée par un brin d'idéalisme.

A l'origine, le titre en était *Fucking Dreamers* : un rien plus sale, plus à cran, avec cette dose de sentimentalité, de rage et d'impuissance qui sied au sujet. Sa nuance d'échec aussi. La chorégraphe belge a opté pour l'élégance en se haussant du col. Passons. Heureusement, elle a eu l'instinct de choisir une horde de jeunes interprètes sauvages et typés à souhait. Citons-les tous : Pascale Gigon, Grégory Grosjean, Gemma Higginbotham, Kate Mc Intosh, Sofiane Ouissi, Nikoleta Rafaelisova, Nicolas Vladyslav. Créé dans le cadre du festival Musica au Théâtre Pôle Sud (Strasbourg), présenté au Théâtre des Abbesses (Paris) où le petit plateau contraignait par trop les élan des danseurs, ce spectacle a mis sur orbite Danse à Aix, dont le programme dit haut la rage de danse.

DESPOITISME FAMILIAL

Cette incandescence, *Utopie* la chauffe à blanc dès le premier tableau, une scène de despotisme familial ordinaire, qui met aux prises une ado aussi mutique que ses



Huit danseurs sauvages aux élan furieux, pour une évocation nostalgique de la rage adolescente.

parents sont hystériques. Une chose est sûre : la photo de la famille idéale n'a rien à voir avec la réalité. Cris ravalés et hurlements dégueulés, il y a du fauve blessé chez ces jeunes en train d'éclater les barreaux de leur cage pour se projeter à l'aveugle dans un avenir dont ils ignorent jusqu'au sens même du mot. C'est ici et maintenant que ça se passe, là tout de suite que ça souffre, ça rit, ça aime, ça se défonce, ça s'envoie en l'air, sans économie ni assurance-vie.

Sur des images de plages, les corps bondissent, survolent le plateau en rase-mottes, roulent en boule et puis décollent, fusées fumeuses d'un feu d'artifice qu'ils rêveraient éternel. La musculature des garçons est puissante, déliée, d'une vélocité époustouflante ; celle des filles, plus nerveuse, nouée, prête à se tétaniser à la moindre irritation. La musique à serrer le cœur de Robert Wyatt, figure pop rock des années 1970, tire sur la corde émotionnelle mais

ne casse pas. Elle se replie au contraire comme pour bercer les âmes meurtries, fracassées par un trop-plein de sensations.

Avec intuition, Michèle Anne de Mey surfe sur les vagues de cette période de la vie, superlative à en mourir. Lyrique, déraisonnable comme le sont ceux qui n'ont plus rien à perdre (enfin débarrassée de l'ombre d'Anne Teresa de Keersmaeker, sa complice au début des années 1980 ?), elle met en scène ce déséquilibre périlleux qu'est l'adolescence. Raideur et rébellion contre mollesse et sentimentalisme : jeu dangereux. Dommage que la seconde partie, variation en blanc autour d'une danse abstraite rêvée, finisse par tourner à vide. Aussi séduisantes soient-elles, les séquences s'ajoutent les unes aux autres sans aucune urgence que celle de mettre un mouvement après l'autre. A la beauté calculée, on préférera toujours la fièvre.

Rosita Boisseau

UTOPIE, de Michèle Anne de Mey. Simon Siegmann (scénographie et lumières). Robert Wyatt, Jonathan Harvey (composition originale, musiques). Isabelle Lhoas (costumes). Thierry de Mey (dramaturgie musicale), mardi 23 juillet.

FESTIVAL DANSE À AIX, jusqu'au 4 août. Olivia Grandville le 24 ; Kubilai Khan Investigations le 25 ; Russell Maliphant le 26 ; Hervé Robbe le 27. Tél. : 04-42-23-41-24. De 11 € à 38 €.

R. BU

TROIS QUESTIONS À... PATRICE POYET

1 Dans quel esprit avez-vous succédé, en 2001, au poste de directeur de Danse à Aix, à Ginette Escoffier, initiatrice et directrice du festival pendant vingt-quatre ans, dont les règles d'or étaient l'éclectisme et la convivialité ?

Je ne me positionne pas en rupture par rapport à l'histoire de la manifestation, mais dans une continuité que je compte faire évoluer. La force de Danse à Aix, c'est son rapport généreux à un public varié. J'ai donc conservé trois éléments de base du festival : les répétitions publiques gratuites et les rencontres avec chaque artiste programmé ; le choix grand angle qui joue la carte des découvertes (la compagnie Retouramont qui travaille sur un plateau très incliné) et des références (le Ballet Preljocaj, les Ballets de Monte-Carlo) ; enfin, détail d'importance, un

verre est offert à tous les spectateurs à la fin de chaque représentation.

2 Comment s'articule la saison 2 que vous venez de mettre en place et le festival ?

Saison et festival n'ont rien à voir. La première explore les marges de la création chorégraphique et met en avant les nouvelles tendances (danse et technologie, spectacles-déambulations) dans le cadre de trois temps forts annuels, soit trois semaines de spectacles avec une quinzaine de compagnies. L'objectif est d'élargir le public, en touchant particulièrement les jeunes. Le festival, lui, défend l'idée de la puissance de la danse et du mouvement à laquelle je crois, avec les Hervé Robbe ou Russell Maliphant, tout en ayant à l'œil les propositions atypiques

comme celle du collectif Kubilai Khan Investigations, qui installe une relation si particulière entre musique live et danse.

3 Vous programmez cinq créations (sur dix compagnies à l'affiche) mais aucune ne fait l'objet d'une coproduction Danse à Aix. Comment expliquez-vous cette situation ?

Faute de moyens pour le moment, je me contente du rôle de diffuseur. Pas pour longtemps, j'espère. Je connais, pour y avoir été confronté en tant qu'administrateur, les difficultés qu'ont aujourd'hui les artistes à trouver des coproducteurs. C'est là que je veux me situer, prendre vraiment position et courir des risques, financiers, artistiques, affectifs aussi, en soutenant des chorégraphes de A à Z.

R. BU

JAZZ • Le guitariste manouche joue son répertoire dans plusieurs villes de France cet été

Biréli Lagrène, gitan d'Alsace et prodige musical

BAYONNE
de notre envoyée spéciale

Biréli Lagrène est, comme disent de lui les flamencos, un « monstre », un « fenómeno », un prodige de la guitare et du génie de l'instant. Il n'est pas Gitan ibérique, mais Gitan d'Alsace (né à Soufflenheim, le 4 septembre 1966). Il n'est pas flamenco, mais il a tourné plusieurs saisons avec Paco de Lucía. Il n'a pas le moindre plan. Sa carrière ferait pâler toutes celles dont on vous bassine.

Son premier disque emprunte les *Routes to Django* (1980). Les talibans de la swingette se méfient de lui (excellent signe). Toujours un peu peur qu'il ne joue pas le jeu, qu'il vole quelque poule syncopée. C'est un musicien brut, flamboyant, sauvage, délicat, qui ne fait ni dans la mesure ni dans le calcul. Pas plus dans sa vie, d'ailleurs. Biréli Lagrène a joué avec McLaughlin, Benny Goodman, Jaco Pastorius, Stéphane Grappelli, Charlie Haden... Il fascine les musiciens. La bande-son de *Querelle* (Fassbinder), c'est lui.

Son corps massif, granitique, ses traits fulgurants, ses aberrantes ruptures, effraient le consommateur.

Le public l'aime immédiatement. Cet été, il figure au programme de tous les festivals : de Samois-sur-Seine à Marciac, en passant par Montreux, Vienne, Juan-les-Pins, Montréal, etc. On vient de le voir au festival Jazz aux Remparts (Bayonne), le 20 juillet 2002. Groupe constitué pour cette tournée : Gipsy Project. On ne peut pas dire qu'il y a imposture. Quintet à cordes : trois guitares, une contrebasse (Diego Imbert), Florin Nicolescu au violon. Soit la formule du légendaire Quintet du Hot-Club de France (Django Reinhardt et Stéphane Grappelli) sur leur répertoire même (*Coquette*, *Belleville*, *Swing*, *Daphné*, etc.).

L'ESPRIT DU HOT-CLUB

A force d'entendre des minauderies venues de néophytes tatillons – ce serait trop « Django », trop ceci, trop cela, comme si, chaque fois qu'on voit trois pommes et un pichet, on psalmodiait le nom de Cézanne –, on a voulu en avoir le cœur net. Bayonne est un bon point d'observation : c'est le festival le plus rangé, le plus gentil de l'été, formaté par l'esprit du Hot-Club de

France, bienveillant et strict sur le goût, parfait. Petite échappée de l'Errobiko Festibala d'Ixassou, route, bruite, radio sur les programmes dominants de la zone, comme on dit l'idéologie dominante, Brigitte Lahaye sur RMC (sexologie bon enfant trouée de publicités olé-olé), atterrissage sous les Remparts bayonnais. Concert enlevé, enthousiasme général, chapiteau à sa place.

Donc, ce répertoire, cette disposition en scène, aident à l'accès, mais poussent le « demi-niais » (dixit Eisenstein) à la faute. Aidons-le. En parasseuse de base, il n'aime reconnaître que ce qu'il croit savoir. Or la différence de Biréli-Nicolescu n'est certainement pas dans la rythmique. Ni dans l'exactitude. Ni dans l'organique (pas de batterie, vingt-six cordes au total : six par guitare, quatre pour la contrebasse, quatre pour le violon).

La différence, c'est primo Biréli, deuzio, Lagrène, tertio Biréli Lagrène. De toute façon, Django est inatteignable. Plus Nicolescu, prodigieux de son, de justesse, d'agilité, de dynamique, sens cérébro-spinal de la musique. Nicolescu se situe

dans la lignée des grands violonistes de jazz, Michel Warlop plus que Grappelli. Charme infini, gai, infatigable, de Grappelli, on le sait, mais voilà, il n'est ni Eddie South ni Stuff Smith.

Ce n'est tout de même pas monstrueux que de rappeler cette évidence : ni plus ni moins que de rappeler de Heidegger qu'il ne parle jamais de sexualité. C'est comme ça. A force de vivre dans un monde sans différences, sans vérités premières, sans courage, on va finir par crever en vivotant. C'est fait d'ailleurs. Heureusement qu'il y a des types comme Biréli et Nicolescu pour nous tirer de là. A eux deux, ils cassent la fatalité tous les soirs. Sans en faire d'histoires : comme s'ils jouaient de la musique.

Francis Marmande

13^e FESTIVAL JAZZ AUX REMPARTS, à Bayonne, du 16 au 21 juillet 2002. Le 20 juillet 2002. Antibes (le 24 juillet), Barcelonnette (le 25), Toulon (le 27), Megève (le 9 août), Marciac (le 12), Ramatuelle (le 17). 1 CD, FDM 36626.

THÉÂTRE • Bernard Bloch monte « l'Ouest solitaire » de Martin McDonagh à Avignon

Deux brutes et un feu follet paumés dans le trou du cul du monde

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Nombreux sont les romanciers, dramaturges, cinéastes, à avoir cherché le trou du cul du monde. Le jeune dramaturge londonien d'origine irlandaise Martin McDonagh situe ce lieu convoité au pays de ses ancêtres, dans la bourgade de Leenane (Connemara). De 1996 à 1997 (il a vingt-cinq ans), il l'explore en une trilogie théâtrale : *La Reine de beauté de Leenane* – écrite en huit jours et jouée depuis dans le monde entier –, *Un crâne au Connemara* et *L'Ouest solitaire*.

Martin McDonagh est une des figures marquantes du renouveau théâtral britannique, dont la jeunesse et le passage par le Royal Court furent souvent les seuls points communs. Les uns (Sarah Kane, Mark Ravenhill) ont été adoptés par les théâtres publics européens ; les autres, comme Martin McDonagh, sont passés rapidement au West-End londonien, avant le saut pour Broadway et l'Amérique, où ils ont raflé toutes les palmes.

MORT D'HOMME

Ici, la région de Leenane est moins baignée par les eaux que par les flots de gnole produite clandestinement. L'alcool et l'absence de femmes seraient la cause d'un nombre de suicides à peine égalé par celui des morts « accidentelles » – hache plantée entre les épaules ; chute d'une falaise ; décharge d'un fusil mal rangé. Dans cette cité où « la justice de Dieu n'a pas cours », deux solitaires, deux frères, deux ploucs, deux affreux, s'acharnent à se détruire l'un l'autre, avec l'inventivité de personnages de dessin animé à la Itchy et Scratchy. Une insolente et ravissante passeuse de bibine et un curé doublement atteint de mala-

die professionnelle (alcoolisme et doute sur la vocation) forment les témoins de la querelle fratricide. Il y aura mort d'homme.

Le metteur en scène-traducteur, Bernard Bloch, a laissé quelques mots anglais ici et là, pour assurer un minimum de couleur locale. Ils sont soutenus par un impressionnant bagage de *fuck* ou de *fucking* qui forment les points et virgules des échanges, comme dans une banale version française d'un film américain.

Pour le reste, il a choisi le sobre. Un plateau mobile pourrait évoquer un certain tannage. Tout autour, un champ de cadavres – des bouteilles, parfois éclairées d'une petite ampoule, genre guinguette. Les brutes sont plutôt bien mises. Elles ont la biture posée et lisent *Esquire* entre leurs prises de bec (au lieu des magazines pour dames indiqués par l'auteur). Pour les dissuader d'une violence trop physique, une voix off enrobée de jazz raconte les moments délicats.

Entre eux, il y a ce feu follet de Girleen (Chloé Lambert). Elle y va de ses *fuck*, comme les hommes. Habillée aux couleurs de l'Espagne républicaine, elle porte l'espoir et la beauté avec une pertinence et une intensité rares. Avec elle, l'Ouest ne devrait pas rester longtemps solitaire.

Jean-Louis Perrier

L'OUEST SOLITAIRE, de Martin McDonagh (traduit par Bernard Bloch, Actes Sud-Papiers, 82 p., 11 €). Mise en scène : Bernard Bloch. Avec Pascal Elso, Michel Kullmann, Chloé Lambert, Maxime Leroux.

FESTIVAL D'AVIGNON, Cloître des Carmes. Tél. : 04-90-14-14-14. 19 € et 23 €. Durée : 2 heures. A 22 heures, jusqu'au 26 juillet.

THÉÂTRE • « Junun (démences) », pièce présentée à Avignon, mêle intimisme et didactisme

Nun, schizophrène, image d'une liberté prisonnière

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

La belle histoire, sciemment édifiancée : le sauvetage, fragile, d'un jeune malade par sa psychiatre, d'une certaine manière sauvée en retour par leur relation, autant que par le Journal qu'elle en tient. *Junun (démences)* est adapté d'un récit autobiographique : *Chronique d'un discours schizophrène*, de Néjila Zemni (L'Harmattan).

Jaïla Baccar en a tiré une dramaturgie cohérente, qui alterne les duos patient-thérapeute, ou thérapeute-institution, avec les scènes de famille, de plus en plus exacerbées quand vient l'heure du repas en commun. Un curieux mélange d'intimisme et de didactisme, envoyé direct : « *Lorsqu'on sait toute l'ambiguïté qu'entretient l'homme avec sa féminité dans notre culture arabo-musulmane, on comprend l'ampleur de l'angoisse de Nun.* » Nun, le jeune schizophrène, et sa famille ne peuvent pas ne pas témoigner de la situation de la Tunisie contemporaine.

HIÉRARCHIE TRADITIONNELLE

La véritable enquête à laquelle se livre la psy-narratrice est l'occasion de brasser et de redistribuer les images enfouies d'une société bloquée par les hiérarchies traditionnelles, par le pouvoir absolu du père ou du fils aîné, par la soumission de filles, réduites à l'état de servantes ou de prostituées, par le chômage aussi. Nun est unique, certes, mais il n'est pas interdit de voir en lui une image de la liberté prisonnière, rendue folle par la misère morale entretenue par le père suprême et sa cour. Dans le large Cloître des Célestins, dont les arcades se prêtent à l'évocation du monde arabe et de

l'institution psychiatrique, Fadhel Jaïbi a choisi le parti du jeu frontal, alternant les silences et les interrogations presque immobiles, avec des paroxysmes véritablement « déments ».

La volonté d'exposer clairement les faits, de les commenter, est appuyée par la présence de micros sur pied, où la psychiatre, à laquelle Jaïla Baccar prête son regard intense et son sourire maternel, vient rendre compte de l'avancée de son travail et des derniers rebondissements de son aventure, tandis que son patient témoigne de son mal. Mohammed Ali Ben Jemaa (Nun), dont les torsions et convulsions sont impressionnantes, parvient à transmettre physiquement sa souffrance.

Les différents éléments de la famille (mère, frère et sœurs, ami) sont dessinés de quelques traits pertinents, particulièrement alertes quand le metteur en scène les conduit à la plage dans les couleurs de midi. Mais Fadhel Jaïbi s'est laissé enfermer, lui aussi, dans la camisole de répétitions excessives qui transmettent ou suscitent le malaise. Les interminables affrontements au lancer d'assiettes deviennent tirs au plomb, et les jeux de chaises musicales, des scies.

Jean-Louis Perrier

JUNUN (DÉMENCES), de Jaïla Baccar (en arabe surtitré). Mise en scène : Fadhel Jaïbi. Avec Kais Aouididi, Jaïla Baccar, Mohammed Ali Ben Jemaa, Fatma Ben Saïdana... **FESTIVAL D'AVIGNON**, Cloître des Célestins. Tél. : 04-90-14-14-14. 19 € et 23 €. Durée : 2 h 30. A 22 heures, jusqu'au 26 juillet.

Jean Blaise, l'allumeur de nuits

Le fondateur du Lieu Unique, à Nantes, imagine pour le 5 octobre, à la demande de la Ville de Paris, un parcours nocturne surprenant d'une vingtaine d'étapes transfigurées par des artistes

IL N'A PAS la tête de l'emploi. Pas de mèche en bataille, pas de grands gestes, pas l'air d'un allumé, prêt à faire feu de la nuit. Pas du tout. Blouson, polo, Jean Blaise, 51 ans, a l'air calme face aux contretemps, et de plus en plus dense, de celui qui écoute. Il sourit beaucoup, yeux et visage plissés, comme s'il voulait conjurer le sort, mettre dans cette expression l'entier de sa volonté de convaincre, toute son énergie, toute sa patience. « De toute façon, on vous dit toujours non. » Ou « d'abord non ». Le directeur-fondateur du Lieu Unique, à Nantes, ouvert en janvier 2000 après six années de création sans domicile fixe, l'a appris en vingt ans d'actions culturelles originales, d'« investigations » (c'est son expression), de recherches et de rencontres. L'obstacle, c'est, apparemment, ce qui le fait avancer. Il confirme : « Là où certains s'arrêteront, moi, j'essaie d'aller toujours au bout, je sais que la première impression est la bonne, je sais que ces victoires-là feront la singularité... Finalement, c'est cela ma part de création. »

A Paris, il a plutôt entendu un « oui » quand le maire de la capitale, Bertrand Delanoë, sur une idée de Christophe Girard, adjoint à la culture, lui a confié la direction artistique de la Nuit blanche, le 5 octobre. Une nuit ouverte, qui s'éteindra avec le jour, le 6 octobre à 8 heures du matin. Reste à imaginer, organiser, rendre possible ce parcours nocturne en une vingtaine d'étapes, transfigurées par musiciens, vidéastes et plasticiens, qui n'a pas pour objectif, assure Jean Blaise, « d'augmenter la notoriété de la capitale, même si l'on veut montrer, justement, des artistes importants, mais d'abord de faire que les Parisiens redécouvrent Paris ».

Surprise, surprises... On le rencontre in situ. Par beau temps, dans la lumière, sous la nef de l'ancienne usine à air comprimé, la Sudac, à quelques mètres de la Grande Bibliothèque, dans le 13^e arrondissement, où il prépare avec son directeur technique, Olivier Moret, la transformation de cet espace industriel centenaire en expérience magique grâce à l'intervention d'un artiste, Claude Lévêque. Jean Blaise y est déjà, au soir du 5 octobre. Musique, lumière colorée, sensations, il imagine les Parisiens, transportés en navette par la RATP, découvrant cet immense volume inutilisé où d'habiles taggeurs ont déjà tracé leurs propres fresques. Impressionnant. « Le plus difficile, avoue Jean Blaise, c'est parfois d'amadouer l'artiste, qui préfère être libre dans son coin, et qui n'aime pas forcément aller vers la société. » Pourtant, il se déclare « bluffé par les superstars, qui n'hésitent pas, et qui se donnent ». « Chapeau ! » Il pense à Sophie Calle, à un échange de messages avec la photographe qui traque ses sujets, toujours sur un fil très per-

BIOGRAPHIE

► **17 avril 1951**
Naissance à Alger.

► **1980-1982**
Crée le Centre d'action culturelle de la Guadeloupe.

► **1984**
Crée à Nantes le Centre de recherche pour le développement culturel.

► **1990-1996**
Les Allumées.

► **Janvier 2000**
Crée le Lieu Unique.

► **2000 et 2002**
Festival de Hué (Vietnam).

sonnel. Le dialogue donne à peu près ceci : « Qu'est-ce qui vous tenterait ? - Un lit au troisième étage de la tour Eiffel, et que les gens viennent me raconter des histoires pour m'endormir. » Il y aura un lit sur la tour Eiffel... Dans la galerie de paléontologie du Muséum, parmi les silhouettes blêmes, comme on ne pouvait envisager des chandelles par centaines, il a suivi une piste indiquée par Suzanne Pagé, directrice du Musée d'art moderne : ce sera *One Candle*, de Nam June Paik, flamme multipliée, qui entretiendra le mystère. Et ainsi de suite...

EXPLORATEUR DES VILLES

Quel métier ! Trouver des lieux, choisir des artistes, faire ce cela arrive. Dans la jungle des villes, il y a des explorateurs : ils jettent une porte, découvrent une cour ou un jardin oubliés, une usine-cathédrale abandonnée, un espace qui vit sur ses souvenirs mais qui pourrait inspirer de nouvelles aventures. Certains flâneurs ardents pratiquent cet art pour leur propre compte. D'autres en font profession. Il faut dire que Nantes, où Jean Blaise, nommé en 1982 pour y créer la dernière maison de la culture, et qui dut se convertir dès l'année suivante au nomadisme forcé après un changement brusque de majorité municipale, est une ville idéale, à l'image du passage Pommeraye, pour s'aguerir à cette déambulation créative.

Port, entrepôts, chantiers, serres du parc municipal, il en fit, à partir de 1990, le théâtre de ses Allumées. Encore fallait-il obtenir les clés de la main des responsables. Le déclic ? « C'est quand on commence à avoir confiance en soi, alors, ils n'ont plus la même personne devant eux ; ils voient le vrai, le cohérent. Une fois qu'on les a embarqués, ils se passionnent pour le projet ; alors, il ne reste que les questions techniques, et ça, on les résout toujours. Partout, dans tous les métiers, on tombe sur des gens qui ont une espèce de folie en eux. On gagne des voix, des publics, c'est une manière d'étendre l'audience. »

Ce travail de terrain (« j'ai toujours été proche des socialistes »), commencé dans les communes de l'agglomération, à partir de 1983, avec l'appui de Jean-Marc Ayrault, alors maire PS de Saint-Herblain, a continué au centre-ville après la reconquête de la mairie de Nantes par la gauche. D'abord, avec les Allumées (Barcelone, Saint-Petersbourg, Naples, etc.) puis Fin de siècle (Johannesburg et New York), toujours sur le principe des échanges artistiques vivants appuyé par un alliage de flair et de fidélité (de Pierrick Sorin à Compay Segundo). La conception du Lieu Unique (ancienne usine LU), ouvert sur la vie quotidienne et les cultures mélangées, ne marque pas un arrêt mais une étape.

Dans le même temps, Jean Blaise avait accepté une mission au loin : celle d'inventer pour le Vietnam un festival moderne, mêlant artistes asiatiques et européens. Son endurance face aux complexités politico-diplomatiques de l'épreuve lui a permis de réussir, avec la complicité activiste de Philippe Boulter, autre Nantais, à deux reprises, en 2000 et en 2002, cette olympiade culturelle. L'espace hautement poétique de la Cité impériale, endormi sous les mousses tropicales, se réveilla alors au son de la techno de Laurent Garnier et des tambours coréens.

De la suite dans les idées, Jean Blaise n'en manque pas, lui qui note, à propos d'un travail difficile, en Guadeloupe, au début des années 1980 : « Plus on me rejette, moins je pars. » Propos d'un homme qui n'est pas loin de ressentir encore la douleur d'une séparation majeure, celle de l'Algérie où il est né, qu'il a quittée à onze ans, en 1962, avec ses quatre frères. « Séparés de nos parents dans les premiers mois, après les oranges... Les cages à poules de Ris-Orangis. » Ensuite, la famille se retrouvera, ce sera Bordeaux, et, dès l'université, l'animation d'une troupe de théâtre. La voie était ouverte. La chance, Jean Blaise l'a deviné, c'est une sérieuse attention aux détails. Il ne lâche pas.

Michèle Champenois



GASTON BERGRET

LES GENS DU MONDE

■ Les **Rolling Stones** donneront le 5 septembre, à Boston (Massachusetts), le coup d'envoi d'une tournée internationale qui arrivera en Europe à l'été 2003 et qui marque leur 40^e anniversaire. Contrairement à la coutume, il n'y aura pas de nouvel album des Stones. Ceux-ci viennent toutefois d'enregistrer à Paris quatre titres inédits, dont au moins deux devraient être intégrés à une compilation de leurs plus grands succès. Universal rééditera à partir du 21 octobre les vingt-deux premiers enregistrements du groupe anglais.

■ A noter sur les tablettes de la rentrée, plusieurs albums très attendus : **Alain Bashung** (fin octobre, titre non connu, Barclay), **Zebda** (*Utopie d'occise*, 26 août, Barclay), les **Rita Mitsouko** (*La Femme trombone*, 10 septembre, Delabel), **Aston Villa** (titre non connu, 25 septembre, Naïve), **Mathieu Boogaerts** (*2000*, le 24 septembre, chez Tôt-ou-Tard)...

■ Deux réalisateurs (**Chantal Akerman**, **Cédric Kahn**), un acteur-réalisateur (**Jean-Marc Barr**) et six comédiens (**Amira Casar**, **Irène Jacob**, **Julie Gayet**, **Richard Anconina**, **Charles Berling** et **Bruno Wolkowitch**) composeront le jury du 28^e Festival du cinéma américain de Deauville (Calvados), qui se tiendra du 30 août au 8 septembre. **Pierre Lescure**, ex-président de Canal+, présidera ce jury.

■ Le cinéaste mexicain **Alfonso Cuarón** (*Y tu mamá también*) réalisera le troisième volet des aventures de Harry Potter. Le tournage de *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban* commencera en Angleterre début 2003. C'est **Chris Columbus** qui avait réalisé *Harry Potter à l'école des sorciers* et sa suite, *Harry Potter et la chambre des secrets*, dont la sortie est prévue le 15 novembre aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et, en France, le 4 décembre. Les sortilèges de *Harry Potter à l'école des sorciers* ont engrangé près d'un milliard de dollars sur les écrans du monde entier. En France, *Harry Potter* a été vu par plus de 9 millions de spectateurs.

■ Deux spectacles célébreront la mémoire de **Barbara** cet automne à Paris. Un spectacle de **Roland Romanelli** lui sera dédié à partir du 14 novembre au Théâtre de l'Européen, à Paris. Romanelli, qui fut pendant vingt ans l'accordéoniste de Barbara, sera associé pour cette production à la chanteuse **Ann'So**, avec il y a deux saisons dans le spectacle musical *Ali Baba et les 40 voleurs*. Enregistré avec le Bulgarian Symphony Orchestra, un disque est prévu chez Universal Music.

■ Par ailleurs, **Mathieu Rosaz** a enregistré 18 chansons de **Barbara**, qui seront réunies sur un disque à paraître le 15 septembre chez Le Loup du Faubourg (distribution Mélodie).

TÉLÉVISION

Mondes et modes du célibat

Aujourd'hui, on compte neuf millions de célibataires en France. Un chiffre qui a doublé en moins de trente ans. Mireille Dumas consacre une émission de « Comme on s'aime », présentée par Gaël Leforestier, à ce phénomène de société, voire de mode. S'il existe des célibataires heureux, des « célibatant(e)s » pour qui la vie en solo est résolution tendance, 70 % des célibataires dépendent une grande partie de leur temps, de leur énergie et de leur argent à ne pas rester seuls : agence matrimoniale - revue et corrigée pour les gays -, rencontres amoureuses en ligne, clubs de loisirs (et plus si affinités...) ou méthodes en provenance des Etats-Unis. Dont le « blind date », rendez-vous à l'aveugle avec quelqu'un dont on ignore tout, ou le « speed dating », rencontres de sept fois sept minutes qui permettraient d'« éviter les préambules trop longs ».

A l'inverse, il y a celles qui attendent toujours le prince charmant. Elles sont jeunes, belles, épanouies professionnellement, mais aucun homme ne trouve grâce à leurs yeux. Pour d'autres, le célibat est un véritable choix de vie. Par égoïsme comme Isabelle, reporter, qui qualifie ces instants seule de « délicieux, comme du caviar ». Par instinct de collection comme Bill, expert en art, qui refuse de s'attacher de peur de « ne pas connaître la prochaine ». - Ad. D.

« Comme on s'aime : la vie en solo », jeudi 25 juillet, France 2, 22 h 20.

RADIO

JEUDI 25 JUILLET

► Festival de Radio France et Montpellier

21 h 00, France-Inter
France-Inter relaie sur son antenne le Festival de Radio France à Montpellier, en retransmettant trois concertos et symphonie de Mozart interprétés par l'Ensemble instrumental de l'Orchestre national de France :

le *Concerto pour deux pianos et orchestre n° 10*, le *Concerto pour piano et orchestre n° 9*, dit « *Jeune homme* », et la *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre*.

► 2 000 ans d'histoire

13 h 30, France-Inter
A l'occasion de la série consacrée à la seconde guerre mondiale, Patrice Gélinet revient, en compagnie de Jean Ollé-Laprune, sur l'attitude du cinéma français sous l'Occupation.

JEUDI 25 JUILLET

► La V^e, notre dernière République ?

9 h 45, France 5
Qui se souvient, une fois passé le séisme du 21 avril, qu'il y a quarante-quatre ans 80 % des Français approuvaient le projet de Constitution établissant la V^e République ? Le documentaire de 52 minutes, réalisé en 1998 par Brigitte Matron et Annick Breuil, montre la genèse et l'installation des institutions qui allaient fonder un des régimes les plus stables depuis la Révolution française. Mais si la République instaurée par le général de Gaulle allait bientôt redonner à la France son rang dans le concert des grandes nations, le film révèle en contrepoint les failles et les faiblesses d'un système qui conduisit certains observateurs à envisager la réforme, voire l'abandon de la V^e République, et la naissance de la VI^e...

► Vietnam après les bombes

20 h 45, Planète
« Vietnam après les bombes » trace, de la fin de la guerre à nos jours, le portrait de ce pays marqué par des stigmates moraux, physiques, génétiques et écologiques : forêts décharnées, extinction de centaines d'espèces animales et végétales, corps mutilés par les champs truffés de mines, malformations génétiques

dues à « l'agent orange »...

► Faites entrer l'accusé

20 h 55, France 2
L'émission présentée par Christophe Hondelatte revient sur l'affaire Marie-Elisabeth Cons-Boutboul, en rediffusant de très larges extraits de l'« Histoire de... » qui lui avait été consacrée en 2001, la complétant par le témoignage d'un inspecteur de la brigade criminelle qui avait mené l'enquête. Le 25 décembre 1985, Jacques Perrot, avocat en vue, est abattu sur le palier de son immeuble. C'est la mère de son épouse Darie, la star des plateaux télé et des champs de courses, qui est soupçonnée. Les relations entre Darie Boutboul et Jacques Perrot se sont dégradées et ils se disputent la garde de leur fils. Le soir du crime, M^{me} Cons avait annulé un dîner prévu de longue date avec son gendre. Rapidement, les inspecteurs la soupçonnent d'avoir commandité l'assassinat de Jacques Perrot.

► On connaît la chanson

20 h 55, France 3
La déprime d'une poignée de personnages dans Paris aujourd'hui, rythmée par des chansons de variétés à la mode, entonnées à certains moments par les acteurs en play-back. Un film à la fois expérimental et réjouissant.

► Du haut de la girafe

21 h 35 Planète Future
Si longue, si élégante ! Et un air si doux... Delphine Brémont nous fait découvrir la vie et les mœurs de cette reine de la savane, au Kenya où vivent trois sous-espèces : la girafe masai aux taches irrégulières, la réticulée aux dessins géométriques et la barigo avec ses chaussettes blanches. Un commentaire simple et pas trop envahissant. De jolis moments comme la naissance d'un girafon (qui tombe de deux mètres de haut !), ou ces combats de mâles, magiques, subtils.

► La + grande feria

22 h 40, Canal+
Canal+ diffuse ce soir une émission spéciale sur la corrida. Au programme, une rétrospective de cinquante ans de combats et de fêtes à Nîmes. En cinquante ans, le rendez-vous des manadiers camarguais est devenu une étape incontournable de la scène tauromachique internationale et une grande fête populaire. Ce documentaire de Jean-Louis Burgat est suivi d'un portrait inédit du Juan Bautista réalisé par Marianne Lamour et Jacques Durand. Fils prodige de la Camargue, Juan Bautista est une des stars actuelles des arènes.

► Thema : « La Ronde »

23 h 20, Arte

Vienne 1900. Une prostituée recolle un soldat. Il courtise une femme de chambre au Prater. La femme de chambre couche avec le fils de la maison qui séduit une femme mariée. Le mari, lui, séduit une grisette...

Revenu en France après de nombreuses années passées aux Etats-Unis, Max Ophuls réalisa cette étonnante adaptation de la pièce audacieuse et mélancolique d'Arthur Schnitzler. Un meneur de jeu et une valse d'Oscar Straus accompagnent cette ronde des amours furtives où la chair est triste et le plaisir factice.

► Origines de l'homme :

la piste d'Abel

0 h 55, France 3
Depuis la découverte du premier préhumain en Afrique du Sud en 1925, plus de 3 000 fossiles d'hominidés ont été exhumés dans la partie orientale de l'Afrique. Parmi les plus célèbres, Lucy, mise au jour par Yves Coppens en 1974. Le berceau de l'humanité est donc l'Afrique de l'Est, pense-t-on alors. Mais le paléontologue Michel Brunet fait, en 1995, la découverte dans le désert tchadien d'un fragment de mâchoire d'australopithèque qui va révolutionner cette théorie. Le documentaire de Thierry Ragobert suit la seconde mission du paléontologue pour tenter de reconstituer l'environnement de cet homme vieux de plus de 3 millions d'années.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 24 JUILLET

TF1

16.15 Pacific Blue Ombre et lumière. Série
17.05 Melrose Place Chantage et déception.
Série **17.55** Sous le soleil La sanction. Série
18.55 Qui veut gagner des millions ? **19.55**
Météo, Journal, Météo.



20.55 L'Été ROUGE Téléfilm. Gérard
Marx. Avec Georges Corraface, Guy
Marchand, Agathe de la Boulaye, Jordan
Santoul, Lucie Jeanne (Fr., 2002) [5/5]. 6183502
*Thomas est enfin reconnu innocent :
il sort de prison, déterminé à en
apprendre davantage sur toute cette
affaire.*

**22.45 LES GRANDS MOMENTS
DE « VIS MA VIE »** Magazine présenté
par Laurence Ferrari. 7066989
0.30 Le Maillon faible Jeu. 4535767 **1.20** Voile
Grand Prix de Belgique. 78165729

2.00 Très chasse, très pêche **2.55** Reportages
Les derniers bistrot. 1224944 **3.20** ET 4.15 His-
toires naturelles 5226075 - 3243962 **3.50** Nul
ne revient sur ses pas 8708477 **4.45** Musique
(15 min). 7449090.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.45 April, April ■■ Detlef Sierck. Avec Carola
Höhn, Lina Carstens, Werner Finck (Allemagne, 1935,
N., v.o., 80 min) **CineClassics**
16.00 L'Armoire volante ■■ Carlo Rim (France, 1948,
N., 90 min) **Cinétoile**
17.30 Les Grandes Manœuvres ■■ René Clair (France,
1955, 105 min) **Cinétoile**
17.50 Le Meilleur des mondes possibles ■■ Lindsay
Anderson (GB, 1973, 175 min). **TCM**
18.05 Les Anges marqués ■■ Fred Zinnemann
(EU - Sui., 1948, N., v.o., 100 min) **CineClassics**
18.50 Les Guichets du Louvre ■■ Michel Mitrani
(France, 1974, 95 min). **Histoire**
19.15 Tendre poulet ■■ Philippe de Broca (France, 1977,
105 min) **Cinétoile**
20.25 Nuit et brouillard ■■ Alain Resnais (France,
1955, 35 min). **Histoire**
21.00 La Meilleure façon de marcher ■■ Claude
Miller (France, 1975, 85 min) **CineCinemas 3**
22.05 L'Américaine et l'Amour ■■ Jack Arnold
(Etats-Unis, 1961, v.o., 105 min) **CineClassics**
23.45 Scandale à Milan ■■ Vincent Sherman (Fr. - It.,
1955, N., 85 min) **Cinétoile**
0.55 Lacenaire ■■ Francis Girod (France, 1990,
120 min) **TPS Star**

FRANCE 2

17.40 Vélo club Cyclisme **18.10** Tous au club
19.00 JAG Légitime défense. Série **19.45**
Histoires formidables par Stéphane Peyron
19.50 Un gars, une fille Série **20.00** Journal
20.40 Tirage du Loto **20.45** Météo.



21.00 L'INSTIT Le Bouc émissaire. Série.
Avec Gérard Klein, Serge Dupire, Nadia Fos-
sier, Franck Goullat, Eric Poulain **0**. 1594540
*La vie de deux frères va très vite tour-
ner au cauchemar, quand leurs camé-
rades apprennent que leur père est
homosexuel et vit avec son ami. Les
insultes fusent lors des récréations,
Novak va remettre de l'ordre...*

**22.40 L'OPÉRA CÉLESTE, VERDI
REQUIEM** Spectacle. 327694
0.10 Journal, Météo **0.30** Autour de l'Opéra
Céleste Making of. 7922293 **1.05** Jour du Sei-
gneur Blessure et guérison. 6836458

1.35 Emissions religieuses 6995212 **2.35** Safari
Namibie 75748922 **3.10** Une vie c'est trop
peu 5547380 **3.30** 24 heures d'info, Météo
3.45 L'Enquêteur Une vague de chaleur. Jack-
pot. Série **0**. 2836922 - 1949903 (100 min).

FRANCE 3

14.55 Hercule Poirot Le Meurtre de Roger
Ackroyd **16.40** Côté vacances A Nice **18.25**
Questions pour un champion **18.55** Le 19-20
de l'Info, Météo **20.15** Journal du Tour **20.30**
C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 DES RACINES ET DES AILES
Présenté par Patrick de Carolis. 265989
Maroc, palais à vendre ; Sur la route
des croisés ; Au fil du fleuve Niger.

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Juges et
partis, ou le pouvoir judiciaire face aux hom-
mes politiques. Magazine présenté par Elise
Lucet. Invités : Eric Halphen, Olivier Foll,
Thierry Jean-Pierre, A.-J. Fulgeras. 7123366

1.10 Mike Hammer Un prunEAU pour Benny.
6240748 **2.00** Capitaine Flam Série. 5231767
2.25 Soir 3. **2.50** Le Journal du Tour 1524699
3.00 La Carte aux trésors Le Cantal : les
monts du Cantal [4/10] (125 min). 82826212.

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.45 **18.33** Les Faell 2 Série **0**
18.35 Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00**
Le Cours Florent [3^e volet] **19.30** Journal,
Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger
Quiz **20.45** Le Journal des sorties.



**21.00 LA SÉANCE AU FÉMININ -
SÉQUENCES ET CONSÉQUENCES** ■
Film. David Mamet. Avec Alec Baldwin, Sarah
Jessica Parker, Philip Seymour Hoffman,
Rebecca Pidgeon, William H. Macy
(Etats-Unis, 2000) **0** 1596908
*Une équipe de cinéma débarque dans
un village du Vermont. Une satire
virulente des mœurs hollywoodiennes.*

22.40 THE CELL ■ Film. Tarsem Singh.
Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent
D'Onofrio (EU, 2000, v.o.) **0** 5637140
*Un scientifique pénètre dans l'esprit
d'un tueur grâce à un appareillage...*

0.25 Spin City J'y vais ou j'y vais pas ? Série
0. 839699 **0.45** Downtown Ça démenage.
Série **0**. 5739835 **1.10** Midnight + Magazine
(400 min). 6231090

FRANCE 5 / ARTE

17.35 100 % Question **18.05** Asie sauvage
Entre deux mondes **19.00** Connaissance
Et l'homme descendit du singe [4/6]. Exode
19.45 Arte info, Météo **20.15** Reportage Abka-
sie, nouvelle Tchétchénie ? Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
La science au service de la guerre [1/3] : Gaz
de combat, la mort invisible. Documentaire.
Lis Jones (2001). Magazine présenté
par Alexandre Adler. 3709705

21.35 MUSICA - TROIS SŒURS Opéra de
Peter Eötvös. Par l'Orchestre philharmonique
de Radio France, dir. Kent Nagano et Peter
Eötvös. Avec Gary Boyce (Natacha), Alain Aubin
(Olga), Bejun Mehta (Macha). 4924057

23.20 Mariage dans l'ombre ■ Film. Kurt
Maetzig (All., 1947, v.o.). 4680453 **1.00** Berlin
Alexanderplatz Téléfilm. R.-V. Fassbinder
(All., 1980). 8429380 **2.00** 2001, l'odyssée de
l'assiette **0** (1998, 50 min). 2637106

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown Stratagème
0 **18.50** Sydney Fox La lumière du diamant.
Série **0** **19.45** ET **20.40** Caméra café Série
19.50 Voile Tour de France **19.54** 6 minutes,
Météo **20.05** Notre belle famille Série **0**.



20.50 INTRUSION Téléfilm. Mark
Rosman. Avec Sean Young, Ben Cross, Daniel
Baldwin, Nick Mancuso (EU, 1997) **0**. 247453
*Un extraterrestre est chargé de
trouver, sur Terre, la femme qui
donnera naissance à l'enfant qui
sauvera les siens de l'anéantissement.*

22.35 ALLY McBEAL Surprise, surprise
2370811. Branle-bas de combat **0** 85960.
Série. Avec Calista Flockhart.
*Dans Surprise, surprise, Ally est boule-
versée par la soirée surprise...*

0.20 Petites histoires entre amants [5/6].
Fantasmes. Série **0**. 80477 **0.50** Tour de Fran-
ce à la voile 11547583 **0.54** Météo **0.55** C'est
l'after Magazine. 3304545 **1.40** M6 Music /
Les Nuits de M6 (440 min). 64184699

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Noir Désir.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et
Montpellier. Œuvres de Wagner, Beethoven.
22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio
France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et
Montpellier. Par le Trio Bado.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Symphonie*,
de Rosetti ; Œuvre de Hummel, dir.
López-Cobos, S. Nakariakov, trompette.
20.40 Moïse. Oratorio de Bruch. Par le
Chœur et l'Orchestre symphonique de
Bamberg, Michael Volle (Moïse).
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Rimski-Korsakov, Tchaïkovski ;
Œuvres de Rimski-Korsakov, Konstantin
Pluzhnikov (Katché).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

JEUDI 25 JUILLET

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de
l'Amour Feuilleté **14.40** Une nouvelle vie
Téléfilm. Alan Metzger. Avec Margaret Colin,
Jay O. Sanders (EU, 2000) **16.15** Pacific
Blue La traque. Série **17.00** Melrose Place
Secrets et mensonges. Série **17.55** Sous le
soleil Passage en force. Série **18.55** Qui veut
gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal,
Météo **20.50** Trafic infos.



20.55 UNE FEMME D'HONNEUR Episo-
de de Pilote. Avec Corinne Touzet, François-Eric
Gendron, Yves Beneyton, Dominique Labou-
rier, Pierre-Marie Escourou. 787458
*Isabelle Florent est affectée dans une
nouvelle compagnie, où l'un des gen-
darmes vient de perdre sa fille, alors
âgée de quinze ans. Le meurtrier de
cette dernière a en plus abîmé d'elle...*

22.55 ORDRE D'AIMER Téléfilm. Chris-
topher Menaul. Avec Anne Héche, Sam
Shepard, Eric Stoltz, Kate McNeil, Bill McDo-
nald (Etats-Unis, 2000) **0** 265816
*Découvrant que son amant, un officier
haut gradé, est déjà marié, une
jeune femme divorcée opte pour la
rupture. L'amant éconduit décide
alors de se faire violence : il se sépare
de son épouse...*

0.35 Koh Lanta **1.40** Très chasse, très pêche
2.30 Reportages La longue marche du doc-
teur Laroche **2.55** Histoires naturelles **3.50**
Nul ne revient sur ses pas Feuilleté **4.15** His-
toires naturelles **4.45** Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 Lacenaire ■■ Francis Girod (France, 1990,
125 min) **Cinéstar 2**
13.25 Le Meilleur des mondes possibles ■■ Lindsay
Anderson (Grande-Bretagne, 1973, 175 min). **TCM**
14.10 April, April ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1935,
N., v.o., 80 min) **CineClassics**
15.55 La Victime ■■ Basil Dearden (GB, 1961, N., v.o.,
100 min) **CineClassics**
16.10 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis,
1988, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**
17.25 49^e parallèle ■■ Michael Powell et Emeric
Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 120 min) **Cinétoile**
19.10 Le Marchand de Venise ■■ Pierre Billon (Fr. - It.,
1952, N., 95 min) **CineClassics**
19.20 Le Jugement des flèches ■■ Samuel Fuller
(Etats-Unis, 1957, 85 min). **TCM**
20.45 La Forêt interdite ■■ Nicholas Ray
(Etats-Unis, 1958, 95 min). **TCM**
21.50 L'Américaine et l'Amour ■■ Jack Arnold
(Etats-Unis, 1961, v.o., 105 min) **CineClassics**
22.10 After Life ■■ Hirokazu Kore-Eda (Japon, 1998,
v.o., 120 min) **Cinéfaz**
22.20 L'École du crime ■■ Lewis Seiler (Etats-Unis,
1938, N., v.o., 85 min) **TCM**
23.05 Héroïnes ■■ Gérard Krawczyk (France, 1997,
105 min). **TSR**
0.30 Tenue de soirée ■■ Bertrand Blier (France,
1986, 85 min) **Cinéstar 2**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.55** Cyclisme Tour
de France : (17^e étape) : Aime - Cluses
17.30 Vélo club Magazine **18.10** Tous au
club Magazine **19.00** JAG Les recrues.
Série **19.45** Histoires formidables par Stéphane
Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille
Série **19.55** Objectif Terre Magazine **20.00**
Journal, Météo **20.50** Point route
Magazine.



20.55 FAITES ENTRER L'ACCUSÉE
Marie-Elizabeth Cons-Boutbou, secrets de
famille. Magazine présenté par Christophe
Hondelatte. 9977854
*Un inspecteur de la brigade criminelle
revient sur les premières semaines
de l'une des plus passionnantes enquê-
te de ces dernières années...*

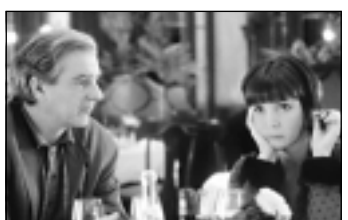
22.20 COMME ON S'AIME La vie en
solo. Magazine présenté par Gaël Leforestier.
Invités : Agnès Soral, Jean-Luc Lahaye. Au
sommaire : Les nouveaux marchés du cœur ;
Bienvenue au club ! ; Nous sommes des céli-
bataires heureux. 1300187

23.50 Journal de la nuit, Météo **0.10** Nikita
Mauvaise opération **0**. Série 5128978.

0.55 Vingt ans... à Tel-Aviv **1.55** Les Egouts
d'une grande ville **2.15** Philippines, l'autre vol-
can **2.25** Les Z'amours **2.55** Pyramide **3.30** 24
heures d'info **3.45** L'Enquêteur L'heure de clô-
ture. La femme du policier. Série (10 min).

FRANCE 3

12.55 Cyclisme Tour de France : (17^e étape) :
Aime - Cluses **14.05** Drôles de dames
Une drôle de dame manque à l'appel. Série **14.55**
Hercule Poirot Le Couteau sur la nuque. Série
16.40 Côté vacances A Nice **18.25** Questions
pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'informa-
tion, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le
Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce
soir.



20.55 ON CONNAÎT LA CHANSON
■ Film. Alain Resnais. Avec Pierre Arditi,
Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dus-
sollier. *Comédie* (France, 1997) **0** 7513293
*Les tribulations d'une poignée de per-
sonnages contemporains dans Paris
aujourd'hui rythmées par des chan-
sons à la mode...*
23.00 Météo **23.05** Soir 3.

**23.30 COMMENT RÉUSSIR QUAND
ON EST CON ET PLEURNICHARD** ■
Film. Michel Audiard. Avec Jean Carmet, Sté-
phane Audran, Jean-Pierre Marielle, Jean
Rochefort. *Comédie* (Fr., 1974). 4678651
*En son temps le cinéma d'Audiard
était plutôt déplaisant. Il est devenu
gentiment désuet.*

0.50 La Case de l'Abel doc Origines de l'homme,
la piste d'Onclé **0**. Série 5128978.

1.45 Capitaine Flam A la poursuite de Kuo-
lum **2.10** Soir 3 **2.35** Le Journal du Tour **2.50**
Des racines et des ailes **4.40** La Case de l'on-
clé Doc Autopsie d'un fait divers : l'affaire
Simone Weber (55 min).

CANAL+

14.40 Liberté-Oléron ■ Film. Bruno Podaly-
dès. *Comédie* (Fr., 2000) **0** **16.30** Stick *Natu-
rellement* **0** **17.00** La Preuve par la mort Télé-
film. Charlie Haskell. Avec Kevin Smith (NZ,
2000) **0** ► En clair jusqu'à 21.00 **18.35** Allô la
Terre, ici les Martin Série **19.05** Le Cours Florent
19.30 Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of
« Les Guignols de l'Info » **20.00** Burger Quiz
20.45 La Grande Course.



21.00 COMÉDIE DE L'INNOCENCE
■ Film. Raoul Ruiz. Avec Isabelle Hup-
pert, Jeanne Balibar, Charles Berling, Nils
Hugon, Edith Scob. *Drame* (Fr., 2000) **0**
1566380
*Un jeune garçon prétend que celle qui
se dit sa mère ne l'est pas. Un conte
surréaliste et décalé, écrit et réalisé
avec virtuosité.*

22.40 LA + GRANDE FERIA Spectacle
Nîmes 2002. 511477

0.10 Juan Bautista, une histoire de Camar-
gue Documentaire 3492510 **1.05** Spin City Le
grand débat (v.o.). Série **1.30** Downtown Le
métro, c'est trop (v.o.). Série.

1.50 Le Doulou ■■ Film. J.-P. Melville. Avec
Jean-Paul Belmondo, Serge Reggiani. *Policier*
(Fr., 1962) **0** 34685442 **3.35** 15 août Film.
Patrick Alessandrin. Avec Richard Berry.
Comédie de mœurs (Fr., 2000, 95 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les
Étoiles du cinéma Emma Thompson
14.35 Les Hommes varans **15.35** Robert
Redford **16.35** Des bateaux et des hommes
Le « Phocée », un pari fou ? **17.30** 100 %
Question **18.05** Le Chacal doré **19.00**
Voyages, voyages Le Lac de Garde **19.45** Arte
info, Météo **20.15** Reportage Un cœur de
titan.



**20.40 PREMIÈRE SÉANCE - SPIDER &
ROSE** Film. Bill Bennett. Avec Ruth
Cracknell, Simon Bossell, Max Cullen, Lewis
Fitz-Gerald, Jennifer Cluff. *Comédie* (Aus-
tralie, 1994, v.o.). 995729
Un road-movie humoristique.

**22.20 THEMA -MAX OPHULS, MAGI-
CIEN DU GRAND ÉCRAN** LA VIE,
UN MANÈGE MAX OPHULS ET SON
ŒUVRE Documentaire. Georg Bense (Allema-
gne, 2002). 109312552
*Un portrait du cinéaste franco-alle-
mand, homme de théâtre qui ne vint
au septième art que pour lui imprimer
son sens inné du baroque et du
mouvement.*

23.30 Thema - La Ronde ■■ Film. Max
Ophuls. *Comédie dramatique* (Fr., 1950, N.)
1.05 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. R. W.
Fassbinder (All., 1980) **2.10** L'Aventure hu-
maine La Course aux terres australes (5 min).

M6

13.35 La Recette du bonheur Téléfilm. Donald
Kraemer. Avec Oliver Broumis (All., 2000)
15.25 Les Anges du bonheur Les anges ont-ils
la foi ? Série **16.20** M6 Music **16.55** C'est
l'after **17.50** Le Clown Traquenard. Série
18.50 Sydney Fox, l'aventurière Neuf vies.
Série **19.45** ET **20.40** Caméra café Série **19.54**
Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle
famille L'anniversaire de Lilly. Série.



**20.50 OPÉRATION SÉDUCTION AUX
CARAÏBES** Ce soir, un garçon quitte le
bateau. Divertissement 579361

22.10 CARTOUCHE ■ Film. Philippe de
Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Claudia Car-
dinale, Jess Hahn, Marcel Dalio, Jean Roche-
fort. *Comédie* (Fr. - It., 1962) **0**. 7974632
*Des aventures picaresques qui valent
moins que le souvenir que l'on en
avait.*

0.21 Météo **0.25** Zone interdite Fêtes, alcool,
cannabis : ce que risquent les jeunes 3181591
2.10 C'est l'after **2.55** M6 Music / Les Nuits
de M6 Emission musicale (365 min)
26304046.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Œuvre de Gilles Granouillet.
21.00 Le Gai Savoir. Colette Cosmier.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Invitée : Carmen
Castillo, pour *Santiago-Paris*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 22^e Festival international de piano de
la Roque-d'Anthéron. Donnée le 21 juillet, au
Temple Lourmarin. Œuvres de Haydn,
Komitas, Prokofiev.
22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio
France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et
Montpellier. Donnée ce jour, cour des
Ursulines. Le quintette de Carine Bonnefoy.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de
Massenet, Chabrier, Gounod. 20.40 Concert.
Au Théâtre de la Ville. Œuvres de Mozart,
Beethoven, Mendelssohn, Franck et
Chopin, Pierné, Veress, Bartok.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite).
Roméo et Juliette, de Berlioz, dir. Colin
Davis ; Œuvres d'Alkan, Hamerik, Chopin.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Provence les oiseaux de Camargue



Que serait aujourd'hui la Camargue si les digues du Rhône, édifiées vers 1870, ne l'avaient mise, sauf circonstances exceptionnelles, à l'abri des crues du fleuve ? Pour le savoir, direction l'extrémité sud-est du delta, au-delà des hautes berges et en bordure du Grand Rhône. Là, soumis

rain. Diaporamas, dioramas, collection d'animaux naturalisés et audiovisuels détaillent les différents milieux que le visiteur va pouvoir observer : ripisylve, pelouses, sansouïres, montilles, roselières, étangs, lagune ainsi que flore et faune.

Une faune particulièrement riche en poissons (46 espèces), d'eau douce ou marins, ainsi qu'en oiseaux (236 espèces), ré-

PRATIQUE

● **Renseignements** : Domaine de la Palissade, tél. : 04-42-86-81-28 ; tarifs : à partir de 3 € la visite.

● **Accès** : à 8 kilomètres de Salin-de-Giraud, direction plage de Piémanson.

● **A voir** : à la sortie de Salin-de-Giraud, direction plage, la route longe les gamelles, ces énormes tas de sel que récoltent les Salins du Midi, l'une des plus grandes zones d'exploitation d'Europe. Le petit train salinier permet aux visiteurs de découvrir les processus de fabrication et de récolte du sel. Des visites nocturnes sont organisées de fin août à début septembre. Renseignements au 04-42-86-81-87.

gulières ou migrants. Si l'on veut avoir le maximum de chances de pouvoir observer quelques-uns de ces représentants, il vaut toujours mieux privilégier une promenade matinale, l'orientation du domaine permettant ainsi de meilleures conditions de vision.

Ensuite le visiteur est libre de choisir l'un des trois moyens de découverte qu'offre le domaine : à cheval, en calèche ou à pied, avec trois sentiers (dont le parcours varie entre 800 mètres, 3 kilomètres et 7 kilomètres) aménagés d'observatoires et de tours. Sans oublier de conclure en beauté cette balade par une baignade à la plage de Piémanson, où le visiteur prendra bien soin de respecter le fragile cordon dunaire.

Renaud Bertoli
(Pays de Provence)

SAN GIOVANNI ROTONDO (Italie)

de notre envoyé spécial

Bienvenue à « Padre Pio City », la ville où le visage barbu du prêtre capucin aux stigmates, fraîchement canonisé, est partout. Sur les menus des restaurants, sur les gadgets en tout genre en vente dans les bazars au pied du couvent, sur la gigantesque photo qui recouvre sa façade... Le saint en images, mais aussi sous forme de statues de toutes dimensions, le long des trottoirs. Si la marque Padre Pio devait être déposée, elle ferait un tabac, estiment les experts en marketing, qui ont calculé qu'un vendeur de gadgets arrive à gagner 150 000 euros par an.

Pas de quoi se scandaliser. De son vivant, Padre Pio avait vu venir le phénomène et n'avait pas bronché. Les vendeurs de pacotille ? « Ils doivent bien vivre eux aussi ! », aurait-il répondu, selon les centaines d'hagiographies qui lui sont consacrées. On semble l'avoir pris à la lettre. Tout autour du couvent, on commercialise à tour de bras. Bienvenue à San Giovanni Rotondo, dans les Pouilles, devenu un énorme « Las Vegas de la foi ».

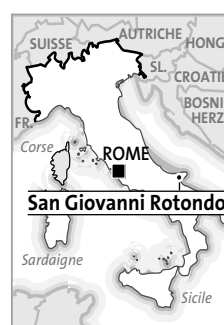
Avec ses dizaines et ses dizaines d'hôtels, ses enseignes lumineuses qui fendent la nuit, le gros bourg, perché sur le plateau du Gargano, se retrouve aujourd'hui en tête du tourisme religieux. « Les hôtels ont effectivement proliféré ces dernières années, reconnaît le maire, Antonio Squarcella, mais c'est à cause d'une loi régionale un peu trop laxiste. » Fini, tout cela, assure ce jeune élu de Forza Italia, qui s'est donné comme tâche prioritaire de réglementer ce développement chaotique. Sa ville, qui compte 27 000 habitants, accueille chaque année huit millions de pèlerins. Le maire entend promouvoir de nouveaux espaces bien délimités pour les vendeurs et les services, à commencer par les parkings. Avant, c'était la jungle, des gardiens improvisés assaillant les pèlerins. Aujourd'hui, une société mixte, associant la municipalité au privé, est chargée de



Récemment canonisé, le prêtre capucin inspire des créations de toute sorte.

l'ordre. En dépit des problèmes d'organisation, ici, on affiche avec satisfaction « 5 % de chômage, contre 20 %, en moyenne, dans le Sud ».

« A San Giovanni, on a pensé qu'il suffisait de se lancer dans les affaires, construire un hôtel, ouvrir un restaurant, un commerce ou transformer les appartements en pensions pour que le tour soit joué », constate, indignée, Angela, une habitante préoccupée par la tournure qu'ont prise les choses. *Beaucoup se sont ruinés : ils ont contracté des emprunts, mais ce tourisme est un tourisme pauvre.* Reste la grande ressource, la Casa sollievo della sofferenza, l'hôpital de 3 000 lits, juste en face du couvent : 2 500 emplois directs, sans compter tout ce qui vient avec. Construit dans les années 1950 grâce à la ténacité du saint, il est devenu l'un des meilleurs d'Italie. Le vrai miracle de Padre Pio, selon certains. Un mélange de structures de premier ordre et de mysticisme



lié au saint fondateur. Les médecins les plus doués sont envoyés à l'étranger pour se spécialiser, alors qu'au premier étage l'hôpital dispose d'un musée où sont répertoriés « les draps dans lesquels Padre Pio a dormi une fois », « la tasse de café où il a bu un jour », « l'album des pansements tachés du sang de ses stigmates »...

Les traces de sa vie à l'hôpital ou au couvent ne suffisaient pas à satisfaire les foules de pèlerins. Juste derrière la commune a donc été créé « l'unique musée de cire du monde consacré à une figure de la foi ». Le jeune guide, inspiré, ne manque pas de faire remarquer que le reflet d'une de ces statues de cire « semble plus vrai que la statue elle-même », en laissant pla-

ner ainsi encore une fois le surnaturel qui entoure toujours Padre Pio.

Mais le nouveau saint était aussi celui qui parlait la langue du peuple, un peu bourru, un personnage qui appartient pleinement à ces gens qui défilent sans arrêt le long du parcours fléché du couvent, qui se recueillent devant sa tombe, jettent un regard plein de dévotion sur sa cellule spartiate. « Padre Pio est miraculeux, mais il faut être de vrais croyants. Dans notre famille, nous avions un neveu qui allait mal, on s'est adressé à lui, il nous a répondu avec un télégramme pour dire qu'il priait pour l'enfant. C'est ce qui l'a sauvé », raconte Maria, qui, depuis, vient régulièrement en pèlerinage de Calabre.

Après la canonisation, tous attendent maintenant l'inauguration de la nouvelle église, construite par Renzo Piano et capable d'accueillir 7 000 fidèles, la plus grande après Saint-Pierre, dit-on l'air satisfait. Ce sera la consécration définitive de San Pio. L'objectif auquel tout est consacré, y compris les recettes des ventes de gadgets proposés dans le couvent, comme l'annonce l'affiche que l'on trouve dans la dernière salle, juste avant la sortie.

Salvatore Aloïse

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le succès de l'emprunt

LES RÉSULTATS de l'emprunt ont été jugés satisfaisants par le gouvernement. Suivant leur tempérament et leurs opinions politiques, les commentateurs estiment que c'est un succès ou un échec. Nous nous bornerons sur ce point à quelques observations. A considérer les choses froidement, on ne pouvait guère espérer que les versements d'argent frais dépasseraient 200 milliards. Les 195 milliards obtenus représen-

tent plus de 5 % des disponibilités monétaires. Même si l'on déduit l'apport de la Caisse des dépôts et consignations, le résultat est déjà remarquable. Seul un phénomène d'entraînement collectif aurait permis d'obtenir davantage. Mais il ne s'est pas produit. L'emprunt témoigne cependant d'un réveil de l'esprit d'épargne. Les deux dernières années, l'Etat n'avait pu émettre aucun grand emprunt à long terme. En 1951, l'épargne

nette investie sur le marché financier était tombée à 86 milliards. Le progrès est très net. En revanche, l'or n'est pas sorti de ses cachettes : 34 tonnes, soit une quinzaine de milliards seulement. Les épargnants n'ont pas assez confiance pour renoncer à thésauriser ce qu'ils regardent comme leur réserve la plus sûre.

Marcel Tardy
(25 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **L'actualité en images.** Un portfolio quotidien réunit en fin de journée les photos qui font l'actualité du jour. Avec l'AFP et Reuters. A découvrir à la « une » du site.

■ **Insolites.** Drôles, émouvants, absurdes et parfois tragiques, ce sont les petits riens de l'actualité, qui en disent souvent davantage que de longs développements. Ce sont les « Décalés » du monde.fr. Tous les jours à la « une » du site.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 21

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Camets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 24 juillet 2002 : 509 188 exemplaires.

1-3

Le Monde

www.lemonde.fr



Ce week-end, dans le quotidien de votre été...

Voyagez avec « La folle aventure des Bleus », une nouvelle inédite signée Thierry Jonquet.

Samedi 27 juillet, dans *Le Monde* daté dimanche 28 - lundi 29 juillet 2002.

Evadez-vous avec le premier épisode d'une grande série :

L'écrivain Michel Braudeau signe une galerie de 6 portraits de personnalités toutes plus excentriques les unes que les autres : Rosa Bonheur, Salvador Dali, Bobby Fischer, Pierre Loti, Raymond Roussel et Sarah Winchester.

A partir du samedi 27 juillet, dans *Le Monde* daté dimanche 28 - lundi 29 juillet 2002.

Le quotidien
de votre été



Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals